

Le Proletaire,

ABONNEMENT

Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la Province.

Un an 3 fr. 00
Six mois 1 » 50
Trois mois 50

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL

est expédié franco,

Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. Goblon, rue de Namur 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Pour l'Etranger par an 4 fr.

Mes abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres postes.

Bruxelles, le 23 septembre, 1855.

NOS PRINCIPES.

En créant ce Journal, notre but est d'appeler l'attention du peuple sur les questions sociales qui agitent aujourd'hui la société tout entière et d'apporter le résultat de nos recherches, à fin de discuter les questions déclarées insolubles par tous les privilèges.

La plupart des écrivains qui se sont donné la mission d'éclairer le peuple, n'ont pas toujours tenu compte de l'ignorance dans laquelle sont plongées les masses, et, pour se montrer savants, ils ont présenté le résultat de leurs investigations dans des termes et dans un style qui ne pouvait être compris par les ouvriers, ne sachant pour le plus grand nombre qu'un peu lire et écrire.

Ouvriers nous-même il nous a paru qu'il serait de quelque utilité de publier un Journal à la portée de tous, rédigé dans un style clair et simple, en évitant de nous égarer dans les discussions à perte de vue, sans fruits pour le peuple, qui très souvent n'est pas à même de les comprendre.

Le Proletaire combattra les privilèges et les abus résultants d'une société mal organisée où les intérêts du producteur sont méconnus au profit des parasites et des spéculateurs, trompant sans cesse le peuple cherchant à lui faire croire qu'il est bien heureux d'avoir à travailler pour eux sous peine de mourir de faim. Nous ferons justice de ces mensonges débités journellement; nous examinerons comment il se fait, que tout en reconnaissant que : sans travail il n'y a pas de société possible, les classes oisives s'accaparent la plus grande part du produit du travail. L'homme a des facultés physiques, morales et intellectuelles : pour qu'il puisse les exercer, il doit être débarrassé des obstacles qui s'opposent à la production à la consommation, il faut que celui qui travaille jouisse entièrement du produit, du fruit de son labeur, sinon il est esclave; nous définirons donc les principes de liberté entière, absolue.

Nous propagerons les principes républicains socialistes, nous attachant plus au fond qu'à la forme, c'est-à-dire que nous estimerons à leur juste valeur les panacées, qui doivent suivre ceux qui les présentent, apporter de grandes améliorations dans la condition du travailleur, et qui ne sont après tout que d'impuissants palliatifs dont la mise en pratique ne serait qu'une duperie pour le peuple, qui ne verrait aucun changement dans son existence; ce qui ferait dire après : *il n'y a rien à faire.*

A l'ouvrier, ce pauvre Lazare de la société moderne nous disons : instruisez-vous, étudiez sans relâche afin de comprendre vos véritables intérêts, examinez avec soin tout ce qu'on vous présentera, voyez comment la répartition de la richesse publique se fait, cherchez avec nous les remèdes à y appliquer, mettez-vous à même d'être un jour ce qu'on appelle des *hommes d'Etat* afin de pouvoir diriger vos affaires : et alors, l'horrible misère disparaîtra pour faire place au bien-être et à la liberté.

L'application des principes que nous émettons, se fera peut-être longtemps attendre : peu importe, soyons calme malgré nos souffrances, évitons les émeutes, elles sont toujours le prétexte de répressions, dont seuls nous souffrons, et nuisent toujours au progrès.

Si, comme nous l'espérons le Proletaire parvient à être compris et encouragé, s'il arrive à étendre son influence, en amenant quelques hommes à connaître leurs intérêts, notre tâche sera douce et l'existence de notre publication sera de quelque utilité.

La question qui occupe à juste titre le plus vivement ceux qui veulent voir le peuple libre et indépendant, est la question du travail; c'est là en effet que réside le problème à résoudre.

Nous nous occuperons de tout ce qui s'y rattache, notre constante préoccupation sera d'examiner sous tous les rapports, tout ce qui a trait à la production, à la consommation.

Une enquête sérieuse sera faite; nous démontrerons les causes du mal, en mettant sous les yeux de nos lecteurs, non pas de la statistique faite dans un cabinet, mais par des faits patents, qui pourront jeter quelques lumières sur cette matière si importante du travail.

25^{me} Anniversaire de la révolution de 1830.

Il y a un quart de siècle, le peuple Belge prenait les armes pour chasser un despote, des volontaires accouraient de tous les coins du pays, prêts à verser leur sang pour conquérir la liberté qu'on leur montrait dans un avenir brillant et prospère.

Après la chute du pouvoir qu'il venait de combattre, le peuple se fiant aux promesses de ceux qui se posaient en chefs, leur laissant soin de diriger la révolution, il négligea de veiller à ses intérêts et dans sa naïveté il crut que le gouvernement nouveau tiendrait à cœur de rendre sa position meilleure.

Cependant qu'en est-il advenu?

Les hommes du pouvoir, personnifiant en eux la révolution, se dirent : le peuple belge sera assez content de ne plus payer pour le roi Guillaume; mais comme il est nécessaire au bien-être d'un pays que le budget soit le plus gros possible, il ne vaudra pas marchander son indépendance et lésiner sur quelques millions; de plus, il est de toute justice que ceux qui étaient aux barrières payent pour ceux qui ne s'y trouvaient pas; afin que le pays soit bien gouverné, que sa prospérité augmente d'année en année, nous lui donnerons un sénat,

une chambre des représentants, de nombreux états-majors, des employés de toute sorte, en ayant soin de bien retribuer ceux qui font le moins de besogne et qui seront par conséquent des nôtres, et nous nous soutiendrons.

De cette façon nous pourrions faire notre chemin. Enfin, pour couronner l'œuvre, puisque dans le pays personne n'est assez noble pour être le chef de l'état, nous nous adresserons aux voisins qui, nous l'espérons, seront assez obligeants pour nous en procurer un, nous aurons une dynastie à nous; plus tard il est vrai, le peuple Belge aura à payer pensions, dotations, etc. mais comme tout cela est pour son bonheur, il serait mal venu s'il n'était pas comme nous très-satisfait, puisque c'est pour son bien-être.

Un aussi glorieux anniversaire, doit être fêté avec le plus d'éclat possible, aussi y a-t-il illumination et feu d'artifice, le peuple est invité à voir brûler les lampions officiels, beaucoup auront le ventre vide, qu'importe puisque la prospérité est toujours croissante!

Peuple, profitez des leçons du passé, l'histoire de vingt-cinq dernières années vous prouvera que, faiseurs de gouvernements nouveaux, n'importe à quelle opinion, à quelle coterie ils appartiennent, vous sont aussi nuisibles que les anciens despotes, et à l'avenir le cas échéant, ne remettez à personne la direction de vos affaires, car on n'est jamais si bien représenté que par soi-même.

LA GUERRE.

Rien ne peut mieux prouver que la guerre actuelle, combien les hommes sont loin d'être civilisés et de comprendre ce que c'est que l'humanité résumée dans ces paroles : *Aimons-nous les uns les autres.*

Devoir encore discuter la guerre et la paix, c'est discuter entre l'amour du prochain, et l'assassinat de l'homme par l'homme, n'est-ce pas dire assez combien il faudra marcher vite pour regagner ce dont nous sommes en arrière.

La discussion même de ce sujet, n'est-elle pas la honte de notre époque? et dire après cela que nos grands hommes du jour, pour lesquels nous autres travailleurs servons de chair à canon, osent pompeusement nous dire que nous vivons dans un siècle de lumière.

Ce qui est plus fort encore c'est que c'est au nom même de la liberté qu'ils prétendent nous engager à tuer notre semblable que nous n'avons jamais ni vu ni connu et qui ne nous a jamais fait le moindre mal.

Quelle odieuse dérision quoi, se serait pour faire sortir la liberté des flots de sang, que les peuples de l'Occident devraient faire 7 à 800 lieues, et là s'acharner comme des bêtes féroces à détruire, assassiner leurs semblables; si la liberté était la barbarie et la mort alors sans doute ils auraient raison.

C'est toujours, et en grande majorité, l'homme dont l'intelligence est peu ou point développée dont les armées sont composées et ce sont ceux qui n'ont rien à défendre que l'on envoie à ces horribles boucheries humaines; ils ne possèdent rien, et tout ce qu'ils peuvent espérer par le travail est détruit de leurs propres mains.

Ainsi, que les moissons qui nous sont si précieuses sont détruites et foulées aux pieds; l'épis nage dans le sang.

L'homme dont l'éducation donne tant de peine avant qu'il soit capable d'être utile à lui-même et à son prochain, est mutilé, déchiré, assassiné par des moyens de destruction épouvantables et c'est avec des chants et des cris d'une joie féroce que l'on porte les coups homicides.

Ceux qui provoquent l'homme du peuple à ces massacres sont les mêmes qui crient si haut qu'ils veulent le respect à la propriété et à la famille, respect qu'ils pratiquent autant que leur intérêt le demande.

En effet, la guerre est bien la plus grande ennemie de la famille, elle fit et fait encore verser des torrents de larmes aux pauvres mères sur les maux qu'endurent des enfants qui leurs sont chers et que trop souvent elles ne revoient plus; et combien d'entre elles frappées par la douleur descendent au tombeau.

Ceux qui nous parlent du respect à la propriété savent-ils que la propriété de l'existence est la propriété la plus chère et la plus sacrée de toutes; oui cette propriété à droit à tout notre respect que nous poussons jusqu'à la vénération, en effet, on peut nous prendre n'importe quel objet ou quelle somme d'argent, la restitution en est toujours possible, mais si l'on nous prend la vie on ne peut jamais nous la rendre.

Comme on le voit la guerre qui se fait par la volonté, la prétention ou l'ambition de quelques hommes, contre et malgré l'intérêt de tous, prouve leur respect pour la famille et la propriété.

Ceci est de toute évidence et de toute vérité.

Pour nous travailleurs, qui n'avons absolument aucun intérêt dans les querelles de ces faux représentants des peuples, que peut nous faire, qu'importe à la population de la Crimée, que ce pays appartienne à un Alexandre ou à un Nicolas (l'un vaut l'autre); du moment que la terre apporte ses fruits au travailleur qui la cultive, et que conséquemment il peut vivre, qu'a-t-il à faire avec ces querelles causées du ravage de son champ et de l'incendie de sa maison.

Aussi, l'organisation de l'armée n'est-elle à nos yeux que l'organisation de l'assassinat, cela est affligeant à dire, mais pourtant ce n'est hélas! pour nous qu'une vérité malheureusement trop réelle.

Enfin pourquoi forme-t-on des armées, n'est-ce pas pour détruire les hommes et les choses, si l'un ou l'autre de nos voisins ne veut pas agir comme cela connu aux maîtres, nous n'avons que le droit de tuer et de nous faire tuer, quant à la raison d'en savoir le pourquoi, on dit que cela ne nous regarde pas, en un mot que nous sommes trop bêtes, qu'il faut marcher sans raisonner.

Effectivement, il faut être énormément stupide pour s'entre-tuer comme on le fait de nos jours, sans raison et sans intérêt.

Nous oublions de parler du grand mot que l'on jette à la tête de ce peuple que l'on ose autrement nommer la grande nation, ce mot, ce levrier qui excite et stimule, c'est la gloire, mot creux et vide de sens commun; c'est aux faits et aux statistiques qu'il faut demander le résultat de la guerre; les milliers de cadavres de nos frères, la sueur des autres, pour entretenir l'œuvre de la destruction, et tout cela en pures pertes pour les peuples du Nord comme pour ceux de l'Occident, voilà les trophées sanglants que nous donne cette gloire pour laquelle on sonne les cloches et l'on tire le canon.

On conçoit donc facilement que du moment où le peuple comprendra ses intérêts, la guerre aura dit son dernier mot, et le premier travailleur venu, lorsqu'on lui parlera de prendre les armes répondra: *Mon beau seigneur, si vous avez une dispute avec votre voisin Pierre ou Paul, allez vous battre vous-même, cela ne me regarde pas.*

Nous nous résignons ici, et nous avons l'espoir que les peuples comprendront bientôt que la guerre n'est qu'une boucherie d'hommes, indigne de notre temps, que la gloire ne peut se trouver que dans le bien de l'humanité; détruire, ce qui est utile est toujours un crime, cette idée bien simple, suffit à elle seule, pour condamner la guerre à jamais.

Comme les peuples comprennent mieux les intérêts de la liberté, ils comprennent aussi les intérêts de la justice.

PENSÉES D'UN PAUVRE DIABLE.

L'homme est né pour travailler comme l'oiseau pour voler. Celui qui ne veut pas travailler n'est pas digne de manger (maximes de Solomon). Qu'en pensent les grands de la terre, les moines, les capucins et autres? Salomon aurait-il par hasard fait d'autres maximes à leur usage particulier?

Faux témoignage tu ne feras et mentiras en aucunement. J'ai entendu naguère répéter bien souvent ce commandement par des prêtres catholiques, choses étranges; aujourd'hui, ils encensent, ils bénissent, ils glorifient le parjure!

Peut-on appeler Société une agglomération d'hommes qui ne jouissent pas des mêmes droits?

En 1848, au dire de la bourgeoisie, le socialisme ne rêvait que meurtre et pillage; des patrouilles de garde civique sillonnaient la ville, pleines d'ardeur contre le monstre qui allait tout détruire et ruiner déjà le commerce.

Aujourd'hui, quelques augustes personnages rétablisseurs de l'ordre, troublent l'Europe entière, anéantissent ce même commerce, font s'entre-tuer des milliers d'hommes et la bourgeoisie se tait.

Patronnez donc, messieurs, patronnez contre ces socialistes d'un nouveau genre.

Le Peuple est-il en droit de se plaindre?

Nous adressons cette question aux satisfaits de l'époque, à ceux qui profitent des charges immenses qui pèsent sur le peuple et dédaignent de s'occuper de son sort; feignant de ne pas même croire à ses souffrances, ils traitent d'utopiste, de rêveur, de démagogue, qui conque prend au sérieux la situation actuelle.

Cependant, Messieurs du privilège, si comme nous ouvriers, vous aviez à nourrir vos familles au moyen d'un travail dur, opiniâtre et très-souvent insuffisant, si au lieu de couler en paix des jours sereins et sans inquiétude, vous aviez toujours à l'esprit la crainte du lendemain, résultat d'une existence sans avenir, vos idées se transformeraient, votre manière d'envisager les choses, nous en sommes bien sûrs, ne serait plus la même, et peut-être, vous donnant alors la peine de réfléchir, vous feriez-vous ce raisonnement:

Si toute richesse est le produit du travail, ce sont donc les bœufs qui nous ravissent, qui consomment le fruit de nos labeurs. A nous donc la charge de faire vivre dans l'opulence une foule de hauts fonctionnaires, d'entretenir une armée inutile et improductive, une police vexatoire, un clergé oisif, des moines fainéants aussi nombreux! A nous de fournir la rente au capital, le bénéfice à l'exploitant! A nous tout le fardeau!

Et de quelle utilité nous sont tous ces individus vivant à nos dépens, qui prétendent les uns nous régir, les autres nous servir? Quelle récompense recevons-nous en échange des richesses que nous répandons?

Mépris si nous nous taisons, répression si nous élevons la voix, prison si nous résistons; rien, rien et rien d'autre!

Après cela, Messieurs, comme nous vous le disons plus haut, mettez-vous en notre place, nous vous le demandons: le peuple n'est-il pas en droit de se plaindre?

FAITS DIVERS.

D'après les dernières nouvelles du marché de Bruges, le bétail s'est de nouveau vendu à des prix en baisse, cela est beau mais les bouchers sougrent bien peu à diminuer les prix; au surplus on peut dire sans exagération que cette denrée alimentaire n'est plus consommée par la grande majorité des ouvriers, il semble même qu'ils en aient oublié l'existence.

Suivant tous les renseignements, il est évident que les pommes de terre n'ont été ni aussi bonnes ni aussi abondantes que cette année depuis 1845, et cependant le prix de cette denrée est si énorme, le nombre de marchands qui en vendent dans cette ville augmente chaque année, c'est à dire assez que le spéculateur se trouve aussi en bon nombre même, sur les derniers échelons de la société, et qu'il y coudoie l'affame.

Les prochaines fêtes de septembre vont être aussi l'objet d'une distribution de prix de propreté, on donnera des objets de ménage dans cette circonstance; c'est bien, mais ceux qui obtiennent ces objets seront-ils les plus nécessiteux? nous croyons le contraire, car certainement ceux qui sont le moins dans la gêne et qui ont le moins d'enfants peuvent donner quelques sous et quelques soins à l'entretien du ménage, tandis que dans une famille nombreuse l'homme et la femme doivent du matin au soir travailler pour leurs enfants et

donner tout à la nourriture si chère: ils leur est impossible de soigner cette propreté pour laquelle on donne des prix. Cela est-il clair?

Nous remarquons encore cette année dans notre ville combien les vacances d'un mois dans l'instruction primaire surtout sont préjudiciables au développement de la jeunesse et tracassantes pour les parents dont un certain nombre sont forcés de payer pour mettre l'enfant pendant ce mois dans une école privée. Qu'elle est donc la nécessité de ces vacances si longues qui permettent aux instituteurs et aux écoliers de flâner tout un mois?

Dans beaucoup d'ateliers de Bruxelles, on travaillera peu ou point pendant les fêtes qui vont commencer. Quelle triste réjouissance pour le travailleur qui peut à peine se nourrir lorsqu'il travaille tous les jours.

Le rédacteur d'un journal d'Anvers, *l'Avenir*, vient d'être appelé devant le procureur du roi de cette ville, afin de lui dire quel est l'auteur d'une correspondance de Bruxelles publiée dans ce journal, où il est dit que dans la capitale, la cherté des vivres cause quelques émotions dans certains quartiers; y a-t-il quelque chose de plus simple et de plus naturel? Mais nous croyons que malgré ses souffrances et ses privations la population de la capitale ne prêterait pas l'oreille aux provocations qui pourraient lui être faites et évitera les pièges qui pourraient lui être tendus.

La coalition de certains cabaretiers bruxellois, pour l'augmentation du faro, vient d'échouer devant la résistance des consommateurs de ce liquide; les chalandes faisaient complètement défaut dans les cabarets où la bière était augmentée; les cabaretiers durent céder, et vendre le demi-litre à son prix habituel de 12 c.

La société de l'Affranchissement ayant eu connaissance de notre publication nous adresse les pièces suivantes que nous nous empressons de reproduire. Pour l'intelligence du lecteur nous donnerons les articles dans leur entier, malgré la publication des premiers dans quelques journaux.

Le plus grand obstacle au développement des idées de progrès et de liberté, est sans contredit la masse des préjugés qui nous sont inculqués dès l'enfance.

L'éducation que l'on donne à la jeunesse, loin de faire appel à son intelligence et de développer son jugement, consiste à lui faire accepter pour vraies une foule d'erreurs qui frappent l'imagination, laissent des traces funestes, et ne peuvent s'effacer qu'après de longues luttres, où la raison, triomphant enfin, lui démontre la fausseté des principes admis comme les seuls vrais, et qui forment les bases de la société actuelle.

Pourquoi faut-il que l'homme, depuis sa naissance jusqu'à la mort, soit soumis à la tutelle d'autres hommes qui prétendent s'ériger en directeurs spirituels? A quoi servent toutes ces cérémonies, les unes splendides, les autres repugnantes ou ridicules, si ce n'est à frapper son imagination, et l'amener à ne plus penser par lui-même; en un mot à faire abnégation de ce qu'il y a de plus grand en lui: *Le libre arbitre?*

En effet, l'homme n'est qu'une machine dans les mains de prêtres intolérants et ambitieux qui, sous le prétexte de le sauver dans l'autre monde, se font une grande part des biens de celui-ci, vivant dans une oisiveté luxurieuse, tout en prêchant l'abstinence et la sobriété.

L'homme qui a rempli sa carrière honorablement doit mourir en paix. La conscience d'avoir rempli son devoir lui suffit. Point n'est besoin pour lui d'obtenir la sanction d'un prêtre quel qu'il soit, s'initiant s'immisçant dans les secrets de la famille pour y apporter la perturbation et le désordre; dans des vues intéressées. Des citoyens, considérant comme un devoir de faire un appel à tous, afin de mettre leurs efforts en commun pour frapper les préjugés et les erreurs, fruits de la mauvaise éducation qui est donnée à la jeunesse, ont fondé une Association dont voici les principaux articles.

SOCIÉTÉ D'AFFRANCHISSEMENT.

Art. 1^{er}. Il est formé entre les soussignés une société ayant pour but d'affranchir l'homme des préjugés, et spécialement en ce qui concerne la manière dont les enterrements se sont faits jusqu'aujourd'hui.

Art. 2. Les associés reconnaissent qu'ils n'ont besoin (au moment de la mort) ni de la sanction, ni des prières du prêtre.

Art. 3. Toute personne, quel que soit son sexe et son âge, peut faire partie de la société, en adhérant aux présents statuts et en fournissant une cotisation de dix centimes par mois. Tous les associés sont membres effectifs et ont les mêmes droits.

Art. 4. Au décès d'un associé, la société se charge des frais d'un enterrement civil, ainsi que du cercueil et des frais de convocation.

Art. 6. Si un associé, pendant le cours de sa maladie, ou si après sa mort, sa famille manifestait le désir qu'il fût enterré avec le concours du clergé, il perdrait tout droit. En conséquence aucun frais ne serait supporté par la société.

Art. 14. S'il arrivait qu'une personne étrangère à la société manifestât l'intention d'être entermée civilement la société se chargerait des frais d'enterrement.

Les réunions ont lieu le second lundi de chaque mois à 9 heures, à l'estaminet l'Homme Chrétien, rue des Eperonniers.

Vous avez vu, M. le rédacteur, par l'article 14 des statuts, que la société prenait l'engagement d'apporter son concours lorsqu'une personne étrangère à la société aurait manifesté le désir d'être entermée sans l'assistance d'un prêtre. De plus, il arrive assez souvent que le clergé refuse son office par mauvais vouloir, ainsi qu'il est arrivé le 8 juin dernier, à Ixelles, où M. le curé n'a pas voulu procéder à l'enterrement d'une jeune personne, envers laquelle rien n'autorisait le refus de ce pasteur. La société, ayant appris la chose, s'est empressée de rendre dignement les devoirs à cette femme, en accompagnant les dépouilles mortelles jusqu'au cimetière.

La publication de la pièce qui précède, a été accueillie par une triple bordée d'injures, de calembours, partie de trois journaux catholiques : Le Journal de Bruxelles, l'Emancipation et le Bien Public de Gand.

Les difficultés de pouvoir répondre de suite nous ont forcés d'ajourner la réponse à ces pieux journaux.

Dans un article éminemment spirituel, le Journal de Bruxelles raille le style des promoteurs : ils sont affranchis, dit la feuille catholique « autant des règles que de celle de la morale religieuse » cela est vrai nous le reconnaissons ; mais est-ce à l'ennemi de l'enseignement primaire de nous faire le reproche de ne pas savoir écrire dures et peu importe si nous sommes parvenus à nous faire comprendre.

L'Emancipation traite la chose d'une façon plaisante : parlant de l'estaminet de l'homme chrétien « c'est là que le premier lundi de chaque mois, les gens qui ont des préjugés peuvent se les faire extirper à raison de dix centimes ».

Le Bien Public de son côté dans un article non moins badin, cherche à faire passer les sociétaires de l'Affranchissement pour une réunion de charlatans : faisant bombance sans doute au moyen des susdit dix centimes.

Que doit penser le public lorsque ces choses sont écrites par des gens dont la plume est au service d'une caste pour laquelle tout les moyens sont bons pour amasser, depuis la ruse miraculeuse de la Salette jusqu'aux captations de testaments ; vendant les indulgences, trafiquant de toutes sortes de choses, abusant de la crédulité des esprits faibles.

Où, lorsque l'on considère les fortunes scandaleuses que possèdent les communautés religieuses, le luxe insolent du clergé, n'est-on pas en droit de dire : méfiez-vous du prêtre qui vient s'immiscer dans les secrets de la famille pour y apporter la perturbation et le désordre dans des vies intéressées, qui vient parler de l'enfer à un homme déjà affaibli par la souffrance, afin qu'il achète des prières qui auront le pouvoir de le réconcilier avec le bien lequel a défaut de ces prières serait implacable et vengeur.

Convenez messieurs les catholiques, que s'il y avait un enfer il serait de trop petite dimension pour y loger le grand nombre de prêtres qui ont péché contre la loi du Christ ; fort heureusement le clergé n'y croit pas, mais pour lui l'enfer est une mine si féconde, que les successeurs de ceux qui l'ont inventé se garderaient bien de ne pas avoir l'air d'y croire.

Il a plu au journal de Bruxelles, de faire intervenir M. le professeur Laurent, les francs-maçons, l'Indépendance, l'Observateur et tous les journaux de la même trempe ; nous ignorons si M. Laurent, les francs-maçons, ainsi que les journaux désignés, sont d'accord avec nous sur la portée de l'œuvre que nous avons entreprise ; pour nous la question d'illumination est un des points de la réforme qui doit se faire, le prêtre ne nous est pas plus nécessaire pour vivre que pour mourir, nous cherchons vainement de qu'elle utilité il est à la société, quelle est la somme de produits qu'il lui procure, nous ne trouvons rien que son parasitisme qui accroît les maux sous lequel gémit le peuple qui doit nourrir une armée d'oisifs et de fêneants.

Tout ceci nous autorise à dire : que l'éducation que l'on donne à la jeunesse est vicieuse, grosse d'erreurs et de préjugés, il est certain que les principes qui forment les bases de la société actuelle sont faux, et aussi longtemps que l'homme ne passera pas au creuset de sa raison et de son jugement tout ce qu'on lui présentera, il sera esclave de ce qu'on appelle la foi, matière exploitable au profit des habiles et des intrigants.

Nous savons qu'il y a des esprits forts qui se disent libéraux et affranchis de toute espèce de préjugés, qui malgré cela prêtent les mains à toutes les momeries du clergé ; en voyant leurs femmes et leurs enfants y assister, ceux-là disent aussi que le peuple étant mineur, a besoin de prêtres pour le diriger, il n'est pas étonnant que des gens, qui n'ont du libéralisme que le nom et dont l'esprit superficiel se contente de faire au clergé une opposition d'amateur, ou dans des vues ambiguës ; il n'est pas étonnant disons-nous, que ces hommes fassent appeler le prêtre au dernier moment, ou qu'ils fassent venir le prêtre ; mais il n'en est pas ainsi chez le peuple ; quand une chose lui paraît juste, il l'admet sans réticence ni arrière pensée, et aujourd'hui il est complètement édifié sur la valeur des prières et des bénédictions.

Le journal de Bruxelles insinue dans son dernier paragraphe que les signatures sont peut-être de la même nature que celles de la médaille du Juif-Erreur, qu'il n'ont jamais été publiées, nous vous prions, M. le rédacteur de lui donner tous les apaisements à cet égard en publiant nos noms au bas de cette refutation. Les signataires (au nom de la Société), prennent la responsabilité de leurs actes, même pour mettre au jour des doctrines qualifiées de monstrueuses par le journal de Bruxelles.

Recevez M. etc.

KEVELS, MARS, HERBER, PELLERING,
EXTENS, STAATGE, LAUREN.

LA JUSTICE.

Le 25 avril dernier, un père de famille se trouvait au marché, attendant une personne qui lui avait demandé de l'accompagner afin de l'aider à porter un sac de pommes de terres ; lorsqu'une paysanne, qui huit jours auparavant avait reçu une fausse pièce de cinq francs, le désigna à la police comme étant l'individu qui la lui avait remise en paiement.

Cet homme désigné par la paysanne comme étant l'auteur du méfait, fut arrêté, conduit aux Petits Carmes, subit plusieurs interrogatoires.

Une visite domiciliaire eut lieu et la justice opéra la saisie d'une foule de petits outils nécessaires dans un ménage, prétendant que ces objets devaient servir à la fabrication de fausse monnaie, elle saisit également une somme de 10 francs montant de la semaine que l'ouvrier avait remise à sa femme.

Ce malheureux père de famille fut transféré à Anvers garrotté comme un criminel pour être confroté avec plusieurs personnes, puis de nouveau reconduit aux Petits-Carmes où il a été détenu jusqu'au 11 septembre.

Ainsi voilà quatre mois et demi, que cet homme a été violemment arraché à sa femme et à ses enfants dont il est l'unique soutien ; on peut facilement se rendre compte de la désolation et de la misère qui a régné pendant tout ce temps, dans cette malheureuse famille se trouvant ainsi privée de son gagne pain et de plus, dépourvue des dix francs, ses seules ressources.

Pendant la détention de son mari, la pauvre femme a tout engagé, tout vendu, pour donner un chétif morceau de pain à ses trois petits enfants, lorsque le onze septembre, la justice a reconnu qu'elle s'était trompée et a ordonné la mise en liberté de la dupe de son erreur.

Voilà donc le père rendu à sa famille ; mais privé de

son travail, ce qui ne fera qu'accroître la misère dont lui et les siens sont frappés par suite d'un mal entendu de la justice.

Tels sont les résultats de la détention préventive !

L'erreur de la justice a mis une famille entière dans la misère la plus affreuse et lorsqu'elle reconnaît qu'elle s'est trompée, réhabilite-t-elle le prisonnier ? lui rend-elle le travail ? non ; elle se contente de lui dire : vous pouvez vous en aller.

Mais elle ne pense pas sans doute, que la réputation d'un homme qui reste aussi longtemps en prison, reçoit une rude atteinte ; d'autant plus qu'aucun jugement public n'a proclamé son innocence, elle oublie également que par le fait de son erreur, toute une famille est dans la plus affreuse misère en la privant de son soutien ; quelle indemnité lui accorde-t-elle alors ? aucune ; la loi n'y a pas prévu.

Combien de temps encore devons nous voir de pareils faits se renouveler ?

O justice !

LOTÉRIE CLÉRICALE.

Les loteries que les lois défendent et que la morale réprouve, sont une véritable mine d'or que le clergé exploite sur une grande échelle par le temps qui court.

Voici un petit échantillon qu'il est toujours bon de mettre sous les yeux du public, afin qu'il ne se laisse point duper par l'appât du gain et les fausses promesses.

— Une loterie, dite de Saint-Roch, a été autorisée par le gouvernement, sous le patronage de l'évêque de Montpellier. Le produit des billets à 1 fr. est destiné à l'érection d'une église dédiée à Saint-Roch, dans le chef-lieu du département de l'Hérault. Le premier tirage de cette loterie (il doit y en avoir trois) a eu lieu le 16 août. Le gros lot était de 20,000 fr. ; il a été gagné par le n° 129,360.

Un M. Marcel Trucy, porteur dudit billet, s'étant présenté à l'administration de la loterie, on n'a pu lui compter qu'une somme de 10,000 fr., qu'il a refusé deux fois, voulant recevoir la somme tout entière, comme c'était bien son droit.

M. Trucy obtiendra-t-il maintenant les 20,000 francs auxquels il a droit ? L'état de sa caisse permettra-t-il à l'administration de la loterie de remplir ses engagements ? Quoiqu'il arrive, l'éclat qui a déjà eu lieu ne peut qu'être défavorable à cette spéculation.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

La question d'Orient qui est le point capital de la situation paraît bien loin de toucher à sa fin. Les journaux napoléoniens dans lesquels il faut avoir bien peu de confiance chantent victoire et disent que les Russes n'ont plus à faire qu'un saut qui peut jusqu'à Pérecof, tandis que d'après le manifeste de l'Empereur de Russie à son armée, la Crimée sera défendue pied à pied ; qu'enfin la Russie peut moins que jamais traiter de la paix après un échec.

L'Allemagne, l'Autriche en tête voudrait renouer des négociations de paix, qui n'ont selon les faits aucune apparence de succès, car tout présage au contraire que la guerre commence plutôt que de finir.

Ce qui est curieux, c'est que principal organe de la presse anglaise, le Times, qui a tant flatté le maître de la France, dit aujourd'hui que la guerre n'est pas populaire en France comme en Angleterre, et que c'est pour cette raison que dans ce dernier pays, on n'a pas besoin de Tedeum ni d'illumination pour fêter la grande prise de Sébastopol.

En Espagne la vente des biens du clergé continue avec succès pour le gouvernement, qui d'un autre côté malgré presque toute la presse de ce pays, persiste à intervenir dans la guerre d'Orient.

A Naples, le roi Roi Bomba continue sa marche tyrannique que flétrit même le correspondant du journal catholique de Paris, l'Univers, le Muratisme vient encore de recevoir un soufflet de Manin, président de république de Venise en 1848, par une lettre contre ce nouveau prétendant au trône de Naples.

Le Moniteur Français publie un article sur le rendement des récoltes, il dit que sur les 82 millions d'hectolitres que la France produit annuellement, il ne manque que 7 millions d'hectolitres. Des mesures sont prises pour que les importations comblient ce déficit.

Nous ajoutons à ce récit officiel, que le blocus de la mer Noire, est un fait qui nous rassure bien peu sur le

comblement de ce déficit, voilà bien ce qui prouve que la guerre est une arme à deux tranchants, en effet, l'ouverture des ports Russes serait bien désirable pour le peuple Français, qui dès lors verrait arriver dans ces ports des immenses cargaisons de blés que le sol Russe produit avec abondance.

En résumé on comprend par ce simple exposé des choses que ce n'est pas ceux qui souffrent de la peine qui décident et de la paix de la guerre.

En Amérique le dictateur du Mexique Santa Anna le souteneur des jésuites, qui voulait imiter le 2 décembre est obligé de fuir et de se réfugier à la Havane.

Enfin d'après la dernière dépêche du général Pélissier, les alliés ont trouvés dans Sébastopol un immense matériel de destruction dont voici le résumé : 4,000 canons, 50,000 boulets, d'autres projectiles creux, beaucoup de mitraille et de poudre, 500 ancres 25 000 kil. de cuivre, deux machines à vapeur et un grand nombre de mâts.

Nous notons ceci pour montrer un petit échantillon de ce que la guerre coûte au peuple.

En Belgique, silence le plus complet.

D'après l'article qui suit et que tous les journaux publient, on verra que la crise alimentaire se généralise et s'étend sur tous les états de l'Europe, la spéculation qui en est cause; et non surtout cette année le manque de bonnes récoltes nous conduira à des événements que l'avidité des spéculateurs hâtera, il ne faut pas en douter.

Voici l'article :

« L'excessive cherté des denrées, indispensables à déjà amené plusieurs révoltes en Suède et en Norvège; la dernière toutefois qui a éclaté à Hamar, peut être regardée comme insignifiante; ce n'est pas seulement en Suède et en Norvège, c'est aussi en Danemark, c'est aussi dans cette Zélande si productive que la cherté des vivres se fait sentir, les vieillards ne se rappellent pas d'avoir payé le pain si cher qu'à présent. »

LESCLAVAGE AUX ETATS-UNIS.

Tout le monde sait que la question palpitante sur le continent américain, est celle de l'abolition de l'esclavage; on se rappelle à ce sujet l'ouvrage d'Henriette Beecher Stowe, intitulé *la case de l'oncle Tom*, dont le succès fut universel.

Aujourd'hui pour tenir le monde au courant de cette lutte qui se poursuit activement, il faut dire que les abolitionnistes envoient leurs apôtres en mission dans les états où existe l'esclavage, et l'on verra par l'article qui suit et que nous empruntons aux journaux, ce que ces apôtres ont à subir comme chatiment et combien cette injuste propriété de l'homme par l'homme est encore enracinée dans les mœurs de ces états.

Voici l'article :

« A Atchinson, dans l'état d'Arkansas, un prédicateur méthodiste, soupçonné de n'être venu dans la ville que pour y étudier les moyens de transplanter au Texas une population de colons recrutés dans les pénitenciers du nord, et y établir ainsi une majorité en faveur de l'abolition de l'esclavage, a été saisi par la population, embarqué sur un radeau, et abandonné à la grâce de Dieu sur le Missouri. »

Voici les détails fournis à ce sujet par un journal d'Atchinson :

On examina divers moyens de se débarrasser du prédicateur abolitionniste, et l'on finit par s'arrêter à l'idée de le jeter avec son bagage et du pain sur un radeau composé de deux soliveaux fortement reliés ensemble. Anparavant on le marqua au front de l'initiale R (robber, voleur).

Cette embarcation fut ensuite ornée d'un grand drapeau sur les plis duquel les mains des dames d'Atchinson avaient brodé des emblèmes et des devises ironiques.

C'est ainsi que le révérend Butler fut jeté et abandonné sur les eaux du Missouri.

Plusieurs de nos concitoyens l'escortèrent en canot pendant quelque temps; mais en voyant avec quelle dextérité le révérend prédicateur faisait franchir à son embarcation les passes les plus difficiles, on lui dit adieu, et on lui souhaita bon voyage.

Tel est le traitement auquel doivent s'attendre tous ceux qui viendront dans cette ville avec l'intention de troubler nos institutions domestiques sanctionnées par le temps (entr'autres l'esclavage). Nos concitoyens seront enchantés d'avoir à châtier de la sorte tous les *freesoilers*, abolitionnistes et autres émissaires de la discorde qui tomberont entre leurs mains. »

Si nos bourgeois sont logiques ils doivent approuver cette conduite, car enfin c'est leur propriété qu'ils défendent. Voilà ce que c'est que d'être dans une impasse. Comment en sortiront-ils ?

ASSOCIATION

DES

OUVRIERS CIGARIERS DE BRUXELLES.

Fondée à Bruxelles le 28 Octobre, 1849.

L'association à l'honneur de porter à la connaissance de MM. les consommateurs de TABACS ET DE CIGARES, que, après avoir fabriqué pendant quatre années, pour se former un dépôt assez considérable de CIGARES, vient d'ouvrir un Établissement pour la vente en gros et détail, RUE HAUTE, N° 179.

Les bonnes qualités de ses TABACS ET CIGARES, qui ont tous trois et quatre années de caisse, sont pour elle la meilleure recommandation et lui font espérer de s'assurer par ses moyens, une nombreuse clientèle.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs ordres seront toujours servies avec loyauté et régularité.

L'association émettra des ACTIONS de 5 à 10 fr. remboursables en marchandise et portant intérêt de 5 pour cent l'an.

On peut se les procurer à l'Établissement.

LE PROLÉTAIRE,

Journal paraissant tous les quinze jours.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE

Pour Bruxelles, un an. 2 francs. Six mois, 1 fr. trois mois 50 centimes.

Pour la Province, id. 3 id. id. 1 fr. 50 centimes. Trois mois. 80 centimes.

On s'abonne au bureau du Journal, rue de Namur, 17, à l'association des ouvriers cigariers, rue Haute, 117, et chez la v^e Beugnies, imprimeur, rue des Minimes, 41.

Le Journal est expédié franco par la poste. — MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres poste.

IMPRIMERIE EN CARACTÈRE

DE LA

V^e BEUGNIES.

Rue des Minimes, numéro 41, à Bruxelles.

AVIS.

Nous recommandons à nos lecteurs, la tombola établie à l'estaminet du Cygne, Grand'Place, en faveur des ouvriers typographes sans travail.

Tout le monde sait combien ces honnêtes et intéressants travailleurs sont éprouvés par suite de la convention artistique et littéraire avec la France à laquelle ils se sont opposés par tous les moyens légaux, sans que leurs efforts légitimes obtiennent le succès qu'ils étaient en droit d'espérer.

Nous ne saurions trop appeler sur cette œuvre non d'aumône qui nous répugne, mais de juste confraternité, l'attention que tout véritable honnête homme doit avoir pour le producteur sans lequel rien ne serait en ce monde.

Bruxelles, v^e Beugnies, imp., rue des Minimes, 41.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 » 00
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la Province.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Un an 3 fr. 80
Six mois 1 » 50
Trois mois 80

LE JOURNAL

est expédié franco.

Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. P. N. COUTON, rue de Namur 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Pour l'étranger par an 4 fr.
M^{es} abonnés de la province
peuvent en envoyer
le montant en timbres-postes.

AVIS.

Les personnes qui auront reçu deux N^{os} de ce Journal sans les refuser, seront considérées comme abonnés.

Bruxelles, le 7 octobre, 1855.

Nous avons déclaré dans notre premier numéro que notre but est : d'appeler l'attention du peuple, sur les questions sociales qui agitent aujourd'hui la société toute entière; de plus, nous avons ajouté, que les sujets traités par nous, seraient écrits de façon à ce que les moins instruits puissent les comprendre et les discuter.

Nous prendrons à tâche de remplir scrupuleusement nos engagements; nous savons par expérience combien il en coûte à ceux qui n'ont pas reçu d'éducation avant de se rendre compte du rôle que le travailleur joue dans la société; ceux qui comme nous sont sortis de ce qu'on appelle la *vile multitude* ne sachant qu'un peu lire et écrire, n'ayant aucune notion des droits et des devoirs de l'homme, et ne peuvent sentir qu'elle est l'importance du travail dans la vie des sociétés, tandis que ceux qui par le hasard de leur naissance peuvent recevoir de l'instruction, en tirent parti pour se poser sur le travailleur dans un état de supériorité tout à leur profit.

De cet état d'infériorité pour le peuple découle la plus grande partie de l'état précaire dans lequel il se trouve, en effet, il est facile alors que le fils du pauvre est forcé de travailler dès l'âge de dix ans, 12 ou 14 heures par jour de lui faire croire que sa condition est d'avoir continuellement des maîtres qui tiennent son existence dans leurs mains.

En serait-il ainsi si l'éducation était la même pour le riche comme pour le pauvre, si l'un et l'autre ne suçaient pas le venin des erreurs et des préjugés que les habiles répandent subtilement, il est évident que le producteur sentant sa valeur ne supporterait plus l'injure et le mépris, tandis que d'un autre côté le parasite fêté et prôné regarde le travailleur comme une bête de somme uniquement à son service.

Nous avons démontré par ce qui précède, que l'instruction dans les mains des privilégiés, est un instrument dont ils se sont toujours servis pour opprimer le peuple et le maintenir dans un état d'abrutissement perpétuel; en effet, l'aristocratie de l'intelligence développée, nuit aux intérêts les plus légitimes des populations et nous en ressentons tous les jours la mauvaise

influence, nous ne devons pas chercher bien loin nos exemples, nous n'avons qu'à jeter les yeux sur la pièce de vers qui a obtenu le premier prix au concours de littérature française, institué à l'occasion des fêtes de septembre, l'auteur de la pièce couronnée par le jury écrit pompeusement que la Belgique est heureuse et prospère, que les institutions qui la régissent depuis 25 ans, en ont fait une espèce de petit paradis terrestre. On dit toujours que les poètes vivent dans un monde à part, qu'ils s'élèvent par la pensée dans les régions célestes; nous sommes forcés de confesser que c'est la vérité; car s'il regardaient autour d'eux, en voyant la triste réalité, la plume leur tomberait des mains.

Nous, travailleurs qui n'avons pas d'échelles pour grimper dans les nuages, et qui sentons combien il nous coûte de mal pour mettre un morceau de pain sous la dent, nous sommes peu touchés lorsque nous lisons des vers plus ou moins bien alignés, et nous estimons, qu'une bonne paire de chaussure pour courir dans la neige est plus utile à la société qu'une page de littérature ou le mensonge est couvert par des phrases brillantes.

Puisque l'on nous a refusé l'instruction que tout homme devrait avoir; nous sommes donc obligé d'aviser aux moyens de nous instruire, prenons pour maître l'école de l'adversité, il ne nous faudra pas longtemps pour que les leçons nous soient profitables, ses enseignements donneront la mesure de notre utilité et lorsque nous comprendrons que celui qui produit doit occuper le premier rang dans la société. On aura beau faire on ne pourra plus nous exploiter, les charlatans seront sifflés, et devront descendre de leurs tréteaux.

Pour les classes aristocratiques, nous le comprenons un gouvernement despotique est nécessaire. Un pouvoir brutal largement organisé pour le maintien de leurs privilèges est une conséquence naturelle de l'existence de ces états. La bourgeoisie tout en détestant les institutions du siècle passé, mais ayant escamoté, sans partage avec le peuple le bénéfice de la révolution, en a maintenu une grande partie et a constitué un nouvel ordre de choses tout aussi opposé aux intérêts des classes ouvrières que les anciens abus.

Ce fut dans l'appréhension de luttes nouvelles avec le peuple désappointé, trompé, qu'elle rétablit, sous formes différentes, il est vrai, cet immense réseau gouvernemental.

Mais pour nous, ouvriers, à quoi peut nous servir cette formidable organisation, quelle somme de bien-être ajoute-t-elle à notre existence, ne pouvons-nous vivre sans elle?

Examinons quelques unes des institutions qui selon nos hommes d'état font le bonheur de la Belgique.

En quoi peut nous servir par exemple une cour composée de courtisans bien payés professant pour le peuple le plus profond mépris. Un boulanger, un cordonnier, un maçon nous sont utiles, mais pour Dieu, de quelle utilité nous sont ces gens là?

En temps de guerre, l'armée, sortie des rangs du peuple, repand son sang pour la défense des biens qui ne lui appartiennent pas; en paix elle enlève à la production l'élite des travailleurs; elle fournit il est vrai, de belles positions aux fils de famille, elle réjouit nos seigneurs et maîtres dans des parades et processions. Mais à nous, hélas! elle ne nous conte que sang et argent.

Nous pourrions passer aussi en revue une à une toutes les institutions de l'ordre actuel, justice, police, ambassade, douane, octroi, clergé et bien d'autres encore qui nous coûtent des millions sans nous rapporter un liard.

Nous concevons que ceux qui se partagent le gâteau dont nous ne pouvons seulement pas ramasser les miettes, soient contents, satisfaits, qu'ils répètent à tout bout de champ : La prospérité (lisez budget) est toujours croissante.

Pour nous, nous ne voyons de croissant qu'une seule chose, le prix du pain.

Pauvres moutons, quel beau manteau il se tisse avec votre laine.

LA LIBERTÉ DE VIVRE.

Le titre de cet article fera sourire de dédain les écrivains d'une grande partie de la presse, et cela se comprend, ces gens n'ont jamais subis de privations, le pain, les vêtements, un abri contre le froid des hivers ne s'est jamais fait sentir, tout cela ne leur a point fait défaut. Voilà cependant ce qui manque souvent à la grande majorité des travailleurs, qui comme nous ont bien d'autres instruments de travail que la plume.

Nous faisons donc ce qu'il n'ont ni pensé ni fait, parceque chez nous tous ces besoins se font sentir, que nous appartenons à la classe souffrante de la société pour laquelle toutes les libertés d'aujourd'hui que l'on célèbre avec grand fracas, nous le sentons, sont illusoires tant qu'avant tout nous n'avons pas celle de vivre.

Ceci posé, voyons maintenant qui fut le mobile par lequel on fit agir le peuple dans les dernières révolutions.

Liberté tel est le mot à l'aide duquel on a jusqu'ici soulevé les hommes du peuple. Dans toutes les révolutions le travailleur éleva des barricades et fut assez bonace pour s'y faire tuer au profit des écrivains, des avocats et des prêtres pour lesquels leurs cadavres servent de marche-pied, c'était pour la liberté de la presse disait-on, et combien de ces ouvriers savaient-ils ou avaient-ils le temps de lire? et combien y en avaient-ils capables de manier la plume pour exposer notre situation et défendre nos intérêts? Que nous fait à nous, lorsque nous avons faim, les sermons du prêtre et le babil de l'avocat.

Pour nous ouvriers, il est une première liberté sans laquelle nous ne pouvons jouir des autres, c'est le droit de vivre. Avant d'aller sur les bancs de l'école il nous faut d'abord du pain et des habits; or tant que nous ne pouvons nous procurer ces objets de toutes néces-

... pour le soutien de notre existence, que nous im-
porte à nous que les barbouilleurs de papier puissent
écrire oui ou non ?

Maintenant qu'il soit bien entendu que nous n'avons
rien à faire dans toutes ces révolutions n'ayant pour
résultat que des libertés politiques dont nous n'avons
que faire, puisqu'avant tout il nous faut être assuré de
pouvoir subvenir à nos besoins matériels et lorsque nous
auront cela, nos enfants pourront aller à l'école; plus
tard à l'atelier, et sachant lire, écrire et vivre par le
travail; ils pourront s'occuper d'affermir toutes les au-
tres libertés.

Les apparences d'émeute pour le prix du pain et
plus tard pour celui du fard, ont prouvé que l'ouvrier
bien pensant, ne se laisse plus prendre à certains pièges,
trop méprisables pour nous en occuper, à assez appris
depuis 1848, l'expérience est la meilleure école.

Certainement la révolution par la pensée suit sa
marche naturelle et inévitable que personne ne saurait
entraver et vis-à-vis de laquelle les plus grands colosses
couronnés de nos jours ne sont que des bien petits
mouchevrons qui doivent se perdre dans la tourmente.

Où; la révolution marche, tout le monde le sent,
plus les besoins des peuples grandissent plus elle s'ap-
proche. Elle sera sociale, car comme nous venons de
le dire plus haut, les libertés politiques ne remplissent
pas le ventre des affamés, et c'est bien d'après notre
profonde conviction la liberté de vivre qu'il faut à la
grande majorité des hommes.

Ce ne sera peut-être point dans notre pays qu'elle
prendra naissance, et lorsqu'elle viendra ébranler le
vieux monde nous n'aurons qu'à la suivre, comme bien
d'autres états secondaires, l'attendre en amie, sans
qu'il soit besoin de verser une goutte de sang pour
son triomphe.

L'horreur que nous avons pour tout ce qui peut at-
tenter à la vie du prochain nous fait désirer que la
liberté de vivre puisse aussi se constituer dans les
grands pays sans effusion de sang! mais elle nous
semble devoir être fille d'une grande catastrophe que
nous voudrions pouvoir éviter. Ce pouvoir n'est pas
malheureusement entre les mains du prolétaire, qu'il ne
l'ayant pas provoqué n'aura rien à se reprocher, il pré-
férerait arriver au bien plutôt la branche d'olivier à
la main qu'armée du glaive!

Voici comment nous entendons la liberté.

L'HIVER APPROCHE.

Nous sommes au milieu d'une crise terrible, toutes
les denrées alimentaires sont à un prix tellement élevé,
que l'ouvrier ne gagne pas assez pour le pain quoti-
dien de sa famille; toutes les ressources sont épuisées!
Ce qui n'est pas indispensable dans le ménage est au
mont de pitié; le petit bourgeois ainsi que l'ouvrier
tremble à l'approche de l'hiver, le chômage qu'entraîne
avec elle, la mauvaise saison, va rendre la situation
plus pénible encore. Comment les classes laborieuses
pourront-elles supporter les privations qu'elles devront
s'imposer de nouveau? Quelles mesures va prendre le
gouvernement pour remédier au mal qui grandit tous
les jours? Hélas, nous n'avons connaissance jusqu'à
présent, que d'une circulaire du ministre de l'intérieur
aux gouverneurs de province, et que nous promet-elle?
Rien.

Cependant, on doit être convaincu que l'aumône est
impuissante pour conjurer le mal, et que les soupes
économiques distribuées sous le patronage de l'admini-
stration communale et des couvents ne suffiront pas
pour nourrir les estomacs affamés.

Allons, messieurs les conservateurs, rentiers, pro-
priétaires, prêtres etc., vous tous qui courez une exis-
tence si douce; le moment est critique, ne trouverez-
vous rien qui puisse améliorer la position du peuple?
N'avez-vous rien autre que la résignation à nous of-
frir? L'on nous répète chaque jour, que vous avez du
cœur et de l'intelligence; montrez-le donc une fois
pour que vous le croyions; jusqu'à présent nous ne
vous connaissons que par ce que vous contez de sueurs
pour vous entretenir dans l'abondance et l'oisiveté.

L'occasion est belle messieurs, mettez-vous à l'œu-
vre, présentez-nous les moyens de sauver la situation,
prenez l'initiative pour mettre en pratique les moyens
énergiques que vous dicteront votre cœur et votre in-
telligence.

Nous attendons.

CONTRASTES ET CONTRADICTIONS.

Y a-t-il des gens plus opposés par leurs actes aux
principes du christianisme que les prêtres catholiques?
Une doctrine toute de fraternité et d'amour, dont ils

prétendent être seuls les dépositaires et propagateurs,
ils en ont fait depuis des siècles une cause de désordre,
de haine et de luites sanglantes. Au nom de l'amour du
prochain base de la doctrine, ils divisèrent les nations
et la guerre décima les peuples.

Le Christ prêchait l'humilité. « Que celui qui veut
être le premier, soit le serviteur des autres : » disait-il
en lavant les pieds à ses apôtres. Et les papes orgueil-
leux prennent le titre de roi des rois, entourés de
courtisans, ils étalent aux yeux du monde stupéfait, le
luxu le plus splendide, et souffrent que d'autres hom-
mes proclament leurs égaux par l'évangile, viennent
s'abaisser, dépouillés de toute dignité, jusqu'à leur bai-
ser les pieds.

Le christianisme ordonnait l'oubli des offenses, le
pardon et la tolérance, le prêtre lance l'anathème l'ex-
communication, dresse des buchers, ordonne et sancti-
fie l'assassinat et le massacre. Personne n'ignore la tue-
rie de la St-Barthelemy approuvée par le pape.

Prêchant la liberté et la révolution où ses adhérens
sont en minorité, il devient dominateur et tyranique
lorsqu'il se croit maître de la situation.

Voilà le prêtre catholique.

CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES.

Séance du 1^{er} octobre.

(PRÉSIDENCE DE M. CH. DEBROUCKERE BOURGEMESTRE).

La séance est ouverte à 2 heures; en présence d'une
vingtaine de membres.

Il est donné lecture du procès-verbal de vérification
trimestrielle de la caisse communale. A la fin du tri-
mestre écoulé, l'encaisse justifié était de fr. 198,000.

M. VELDEKENS, au nom de la section des finances, pré-
sente le compte du rapport communal de 1854. Ce
compte qui est d'environ 7 millions de francs en recette
et environ 8 millions en dépenses se solde en réalité
par un déficit de fr. 259,000, en regard aux recouvre-
ments à effectuer encore et au déficit qu'offrait l'exer-
cice précédent.

Ce rapport sera imprimé et distribué. La discussion
en est remise à une prochaine séance.

L'ordre du jour appelle ensuite le rapport annuel du
collège au conseil sur l'administration et la situation
des affaires de la ville, en exécution de l'art. 70 de la
loi communale.

M. le secrétaire d'abord, M. le bourgmestre, les
échevins Fontenas et De Doncker ensuite, donnent lec-
ture des divers chapitres de ce rapport qui est très vo-
luminieux.

Le rapport, parlant de la suppression de la taxe du
pain, constate que la mise en vigueur du règlement de
cette suppression n'a pas été heureuse, à cause surtout
du prix exorbitant des denrées alimentaires. Les bou-
langers se sont crus encore au XVIII^e siècle et ils se sont
coalisés pour substituer une nouvelle taxe sur des bases
plus élevées à l'ancienne taxe de la ville. Une plainte a
été adressée au procureur du roi à charge desdits bou-
langers.

Le rapport rappelle aussi les divers mécomptes qui ont
contribué à rendre la position financière moins satis-
faisante. L'incendie du théâtre de la Monnaie, l'accrois-
sement des dépenses pour travaux publics, la diminu-
tion des recettes de l'octroi par suite de l'excessive
cherté des denrées alimentaires sont les principales
causes. Un nouvel emprunt sera proposé après le vote
du budget.

Le tarif des taxes communales devra être modifié. Le
droit peu productif sur les chevres serait supprimé, et
remplacé par un droit d'entrée sur les lapins. Les droits
sur les bois de construction seraient augmentés, etc.

L'acquisition du local du Renard et d'autres proprié-
tés a pesé également d'un poids assez notable sur les
finances de la ville.

Le prochain budget s'élèvera à fr. 7,562,000, en re-
cettes comme en dépenses.

En ce qui touche la population, le rapport fixe au
chiffre de 161,028, la population au 31 décembre 1854.
Le choléra qui ne comptait que 25 décès en 1853, en
a occasionné 281 en 1854. D'un autre côté, les décès
d'enfants en dessous de cinq ans qui comptait 1,354, cas
en 1853, se sont élevés l'année dernière à 1,770.

Ces deux différences équivalent à l'augmentation du
total des décès. Les causes qui ont spécialement influé
sur les décès de l'enfance, sont l'intérêt qui s'est éle-
vée de 137 à 235. L'hydrocéphale continue à décroître:
de 374, le chiffre est tombé à 229.

Quand à l'ensemble, on remarque que les maladies
observées particulièrement chaque année ont figuré
en 1854 le même contingent qu'en 1853, malgré l'ac-
croissement du chiffre total. C'est un indice favorable
qui compense au fond l'augmentation accidentielle de
la mortalité.

Le collège déclare, sous la rubrique police sanitaire,
que d'assez grandes quantités de farines de froment
ont été trouvées mélangées de farines de seveoles.
Plainte à été portée à l'autorité judiciaire.

Le rapport consacre ensuite plusieurs pages au compte
rendu qui concerne les travaux publics.

La lecture du rapport n'est terminée qu'au bout de
deux heures.

Voici les chiffres exacts du projet du budget pour
1856.

RECETTES.

Recouvrement des recettes arriérées fr.	423,784 76
Recettes ordinaires.	4,671,845 00
Id. extraordinaires.	2,787,194 42

Total. fr. 7,562,824 18

DÉPENSES.

Excédent de dépense du compte de 1854. f.	511,736 05
Dépenses ordinaires.	4,268,835 33
Dépenses extraordinaires.	2,648,282 32
Dépenses facultatives.	133,310 00

Total. fr. 7,562,203 90

Excédent présumé des recettes sur les
dépenses. 620 28

L'emprunt qu'il faudra contracter sera peut-être de
fr. 1,250,000.

Les modifications proposées pour 1856 au tarif de
l'octroi sont entr'autres autres celles-ci.

Ajoutez les lapins à l'article volailles et gibiers; à
dix centimes, ils donneraient 25,000 fr.

Bois de construction non ouvrés, augmentation
de 3 à 5 fr. le mètre cube; le bois ouvré, augmentation
de 6 à 10 fr; augmentation de 1 1/2 à 15 fr. le 1,000
kilog. de bois d'ébénisterie, dit bois des îles. Total du
présumé sur les bois, 55,000 fr.

Fers de toute espèce 2 centimes le kilog., produit
présumé 50,000 fr.

Augmentation de 2 à 3 fr. le droit sur la houille,
droit, qui comme on sait, avait été réduit précédem-
ment de 4 à 3 fr.; produit présumé de cette augmen-
tation, 125,000 fr.

Au moyen de ces augmentations, le produit présumé
des taxes communales serait de 2,800,000 fr.

Les marchands de fers, patentes et établis à Bruxelles
jouiraient du bénéfice de l'entrepôt fictif sous certaines
conditions.

L'article des taxes communales d'octroi concernant
les droits sur l'acide acétique ou vinaigre concentré et
sur les vinaigres de bière externes et artificiels sera
également supprimé, vu l'insignifiance du produit.

Le projet du budget et le projet significatif des
taxes communales seront discutés dans une autre séance
et sur la rapport de la section des finances.

Le conseil, avant de se séparer, vote par appel nomi-
nal et sur la proposition de la section des finances, le
maintien pour 1856 de la perception de 18 centimes
additionnels extraordinaires sur le principal de la con-
tribution foncière.

Les autres affaires sont remises à la prochaine séance,
vu l'heure avancée.

La séance est levée à 3 heures.

Ainsi comme on le voit plus haut, un nouvel em-
prunt va être contracté et de nouveaux droits vont
être établis.

Bravo, Messieurs les conseillers.

L'hiver approche, l'ouvrier se chauffe trop bien;
établissez de nouveaux droits sur la houille, la viande
de boucherie est inabordable pour sa bourse, il avait
la faculté lorsque la semaine était moins mauvaise que
de coutume de régaler sa famille avec du lapin; grâce
à la sollicitude paternelle du conseil communal, le la-
pin ne pourra plus franchir le seuil de sa demeure et
sera son objet de luxe auquel il lui sera défendu de
toucher.

Nous ne désespérons pas par la suite, de voir d'au-
tres objets de consommation frappés de nouveaux droits;
le conseil communal dans sa sollicitude pour les con-
sommateurs saura bien découvrir ce qui jusqu'à pré-
sent a su se soustraire à l'octroi et se montrer réfrac-
taire.

On y constate aussi que le conseil communal n'a pas été bienheureux en abolissant la taxe du pain. C'est là que d'après le système de liberté commerciale mis en pratique par le conseil communal sur les instances de M. De Honckere, l'ouvrier, d'après le rapport de ce même conseil, est digne de la coalition des boulangers.

Les conseils communaux de Liège, de Mons et de Bruxelles, votent des sommes en faveur des employés de ces communes.

C'est bien.

Les secrétaires communaux s'assemblent afin d'obtenir une augmentation de traitement. C'est juste.

Mais pourquoi ne songe-t-on pas à cette immense majorité de pauvres ouvriers qui ne gagnent qu'un fr. 1,80 à 2 fr. par jour et qui doivent avec ces minimes salaires, se nourrir, eux, leurs femmes et leurs enfants ?

Et qui, en définitif payera ces augmentations de traitement, si ce n'est encore le travail ?

Nous soumettons à l'appréciation de nos lecteurs, à titre de document la pièce suivante, signée Kossuth, Ledru-Rollin, Mazzini.

AUX REPUBLICAINS.

Après de gigantesques efforts, la ville de Sébastopol vient de tomber, mais la guerre entre les gouvernements occidentaux et le Czar est, plus que jamais, irrévocablement et indéfiniment prolongée. Car il est impossible à la Russie de traiter après une aussi éclatante défaite, sans déchoir jusqu'au rang d'une puissance de troisième ordre, de même qu'il est impossible aux deux gouvernements alliés de penser à la paix, en face d'une opinion publique enhardie par une victoire qu'elle croit décisive, des conditions moins onéreuses.

La chute de Sébastopol n'est, en conséquence, à nos yeux, que le premier mot d'une guerre générale dont le dernier dénouement devrait appartenir aux peuples. Voilà pourquoi le moment nous paraît venu pour la démocratie européenne de se reconstituer en une puissante unité, de se poser en face de ses ennemis et d'agir. Et nous pouvons le dire aux républicains de tous les pays avec l'autorité que nous donne, non pas notre indifférente personnalité, mais la conviction que nous exprimons un sentiment qui s'agite et frémit au fond de tous les cœurs, et la ferme détermination de ne pas faillir à nos frères, si nos frères répondent à notre appel. Il faut à tout grand mouvement la concentration d'où part une initiative, une main qui lève le drapeau de la marche, une voix qui crie : *C'est l'heure*. Nous sommes, cette voix, cette main. Si la majorité du parti reconnaît son drapeau dans celui que nous élevons, si elle pense que le vrai est dans ce que nous allons dire, il est de son devoir de nous seconder. Sentinelles avancées de la Révolution, nous disparaîtrons dans les rangs le jour du réveil des peuples ; mais ce réveil — nous en attestons l'histoire des six dernières années — n'aura lieu que le jour où l'unité sera fondée dans le camp révolutionnaire, et c'est pour essayer de fonder cette unité que nous parlons.

Nous parlons aujourd'hui et nous nous taisions hier, parce que le langage que nous allons tenir aurait été, il y a quelques mois, imprudent et prématuré. Il y avait au commencement de la guerre, des illusions que le temps seul pouvait dissiper ; il y avait de graves enseignements à recueillir que le temps seul pouvait amener.

Sur le terrain des principes, la question européenne est une : *Liberté pour tous, association fraternelle de tous* ; c'est là le droit ; c'est le but. Sur le terrain du fait, des moyens, la question offre deux aspects ; celui des nationalités des peuples qui, comme l'Italie, la Hongrie, la Pologne, ont une existence à revendiquer contre l'étranger qui les opprime ; et celui des peuples qui, comme la France, étant en pleine possession de la patrie, n'ont qu'à en poursuivre, contre l'insurrection, le développement régulier par l'organisation de la souveraineté du peuple. Pour les premiers, la Révolution, c'est la guerre ; il leur faut des alliés, ou des chances plus ou moins favorables ; pour les seconds, c'est un travail purement intérieur, il ne s'agit pour eux que d'être unanimes et de vouloir.

La guerre actuelle semblait pouvoir présenter aux nationalités démembrees des chances qui leur auraient rendu la tâche moins pénible. C'était la question Italo-Hongroise aplaniée par l'appui forcé des puissances occidentales, si l'identité du principe, la tradition du la peur étaient l'Autriche ouvertement dans les bras du Czar, c'était l'intérêt du succès poussant les gouvernements d'Angleterre et de France vers le seul point où la Russie soit réellement vulnérable : la Pologne. Ces

illusions n'étaient pas les nôtres. Nous savions que pour prêter tout l'appui possible à la Russie, l'Autriche n'avait besoin que de maintenir une apparente neutralité ; nous savions que jamais l'homme du 2 Décembre et les ministres qui après avoir sacrifié Rome et Pesth, lui ont accouplé l'Angleterre, n'oseraient remuer le suaire qui couvre la Pologne. Mais, dans la première période de la guerre actuelle, ces illusions existaient parmi les peuples ; le temps seul pouvait les effacer. Il fallait qu'en voyant l'Empire traîner pendant plus de dix mois le drapeau de la France dans la boue des chancelleries autrichiennes, en attendant tomber, de la bouche des ministres anglais, ces paroles impies : *« L'insurrection de la Hongrie serait un malheur ; il y aurait de graves inconvénients à ce que Rome fut libre ; c'est avec le concours de l'Autriche que le progrès de l'Italie se fera, et que la Pologne pourra recevoir un jour l'aumône d'un peu de liberté. »* Il fallait que les nations apprissent que tout espoir fondé sur la guerre des cabinets est un rêve funeste ; que maintenir le *statu quo* est le but des gouvernements occidentaux ; qu'entre le camp de la liberté et celui de la monarchie il n'y a de contact possible que celui de la lutte, et que c'est uniquement par le sang de nos veines que nous conquerrons notre droit.

Or, sous ce rapport, nous le croyons, l'enseignement est complet. Il n'y a plus de fantômes sur notre route. Nous parlons à des peuples désillusionnés.

Il y a plus ; à travers cette guerre impuissante, deux grands faits se dessinent que le temps pouvait seul constater, et qu'il importe de signaler.

Le premier, c'est la force de la Révolution avouée par ses ennemis.

En deux ans, la grande République française de 1792, attaquée à l'intérieur et à l'extérieur, sans moyens réguliers et avec des finances apauvries, chassait, par la seule force d'un principe qu'elle s'était incarné, l'ennemi de son territoire ; elle écrasait la révolte, elle repandait la liberté au dehors, transformait la vieille société et fondait des institutions civiles qui durent encore. Depuis deux ans, le despotisme et la monarchie constitutionnelle alliés, puissants de toutes les ressources d'une organisation régulière, ont dépensé le sang de cent mille hommes et la sueur du travail jusqu'à concurrence de trois milliards sans rapprocher d'un seul pas la solution de la question pendante, sans obtenir d'autre résultat que d'universaliser la guerre qu'ils tendaient à circonscrire.

Quelle est la raison de ce contraste ?

C'est que les principes de l'ordre nouveau, qui seuls peuvent enfanter le génie, le dévouement et la force, ne sont pas avec eux ; c'est qu'ils combattent au nom de choses mourantes, et que la vie est ailleurs, avec nous, les représentants du progrès, au sein des peuples qui les effraient, dans la Révolution qu'ils entrevoient de toutes parts.

Où : tout courbés que nous sommes encore, nous les faisons trembler. Ils cherchent à conjurer l'avenir ; ils sacrifient à la peur. La Révolution trouble leurs conseils, domine leurs plans, entrave leurs mouvements, paralyse leurs opérations militaires. C'est la terreur du réveil des nationalités qui les a fait ramper lâchement aux pieds de l'Autriche, qu'au fond du cœur ils méprisent ; c'est la terreur de l'insurrection polonaise, la crainte de voir l'étendard révolutionnaire se lever en Podolie et en Lithuanie qui leur a interdit Odessa et Riga ; c'est la terreur d'un écho répété en Hongrie qui les a fait renoncer à une campagne au delà du Danube, et livrer les principautés à l'invasion autrichienne ; c'est la terreur des conséquences du moindre remaniement territorial qui, en leur engageant à respecter l'intégrité de l'empire russe, leur a enlevé l'alliance suédoise ; c'est la terreur de la Révolution qu'ils rencontreraient partout ou le souffle des batailles toucherait aux larges masses hostiles qui leur défend la grande guerre, qui les accule à un point isolé du territoire moscovite entre les steppes et la mer. Négociations, protocoles, combats, tout dans cette lutte sans issue, trahit la profonde conviction des gouvernements que sur ce sol européen, creusé de toutes parts par la souffrance et par l'idée, nulle étincelle de vie ne peut désormais se produire sans déterminer une conflagration universelle.

Maintenant que pourraient-ils opposer, les gouvernements, à cette conflagration, si elle venait demain à éclater sous leurs pas ?

Unis au fond du cœur dans un même antagonisme contre toute pensée de justice et de liberté collectives, les gouvernements — et c'est là le second fait important qui ressort de la situation — sont aujourd'hui matériellement divisés. La pensée de la Sainte-Alliance vit dans leurs âmes comme aux jours de 1815 ; le fait de la Sainte-Alliance est brisé. La seule force qui ait pu suspendre en sa marche le mouvement ascendant de 1848, la force collective n'existe plus. La concentration des moyens de plusieurs sur chaque point donné, n'est

plus possible. Le camp ennemi est scindé à l'heure qu'il est en quatre camps : le camp Russe, le camp Anglo-Français, les deux camps dans lesquels l'Autriche et la Prusse se partagent les petits gouvernements d'Allemagne. Entre ces camps plus de direction commune, plus d'accord pratique possible. Chaque peuple, n'a, en ce moment, qu'un seul ennemi à combattre ; or en 1848, ne l'oublions pas, il a suffi à chaque peuple d'attaquer pour vaincre, tandis que ce n'est que la coopération de deux ou trois forces réunies qu'en Hongrie, à Rome, en Allemagne, la révolution succomba.

Il y a plus, par suite du désaccord existant, les forces de chaque gouvernement sont nécessairement démembrées ; leurs mouvements ne sont pas libres. Il faut que la Russie défende son territoire ; il faut que l'Autriche engagée dans les principautés, perfide envers tous, soupçonnée de tous, immobilise la plus grande partie de ses troupes aux frontières pour répondre à une attaque qui pourrait lui venir de l'une ou de l'autre des puissances belligérantes. Il faut que l'empire du guet-apens, déjà forcé de maintenir une grande partie de l'armée sur le territoire pour comprimer les battements du cœur de la France, songe à sauvegarder, contre le mauvais vouloir de la Prusse et de l'Autriche, sa frontière du nord-est. Nous n'avons pas à parler de l'Angleterre ; épuisée à l'heure qu'il est par suite de son manque d'organisation militaire, elle est réduite à demander à la vénalité ou à la misère, ça et là, quelques recrues étrangères pour remplir les vides qui se font dans ses rangs.

(La suite au prochain numéro.)

FAITS DIVERS.

On lit dans le *Guide du Commerce* :

• Au dernier marché de Thiel, le bétail sur pied a éprouvé une nouvelle baisse.

• A Malines et à Neekerspoel, il y a eu également une nouvelle baisse sur le bétail, de 10 à 15 fr. par tête.

• Après le mouvement rétrograde qui se manifeste chaque semaine sur nos marchés, on se demande si ce ne serait pas un acte de déloyauté que de persister à maintenir le prix de la viande.

Nous aimons beaucoup cet appel à la loyauté, de notre confrère qui a pris pour titre de son journal : *Guide du Commerce*.

Nous aurions trop gros à dire à ce bon enfant quand il ose croire que la loyauté est à espérer de la part du trafiquant, son être n'a qu'une idée celle du gain peu lui importe le reste.

Voilà de quoi vous guider.

Bruxelles vient de perdre un proscrit français, qui se fit remarquer à l'assemblée législative par ses opinions avancées et son apologie de Robespierre.

La diète helvétique ayant voté l'établissement d'une école fédérale polytechnique à Zurich. Il a été procédé à son organisation.

Au nombre des professeurs de ce nouvel enseignement se trouvent plusieurs français, parmi eux nous remarquons surtout le nom de Marc-Dufraigne, la commission ne pouvait assurément faire un choix plus heureux.

(C'est le correspondant de l'Observateur qui parle).

• Je suis convaincu que M. Marc-Dufraigne saura donner à son cours un caractère à la fois élevé et philosophique qui jettera un vif éclat sur la nouvelle institution fédérale dont la Suisse vient d'être dotée d'une manière si opportune.

Nous avons si peu l'habitude de louer, même nos amis, c'est pourquoi nous laissons faire les autres.

Nous ne sommes ici que simple rapporteur.

A Anvers, un soldat du 2^e chasseur à pied rencontre un capitaine de la garde civique qu'il ne salue pas, le capitaine exige et obtient le salut, mais arrive en bourgeois le général Capiaumont qui, à ce qu'il paraît a pris le parti du soldat, de la un rapport au colonel ; 25 officiers de la garde civique de cette ville ont résolu de déposer leur épée si le général Capiaumont n'est pas reprenant pour son intervention illégitime.

Nous sommes bien loin de vouloir intervenir dans le conflit, nous relatons le fait et nous demandons comment la garde civique qui n'en est pas au premier affront, continue à voter pour des représentants qui votent si docilement les gros budgets de la guerre ?

Pour nous que l'on compte pour rien dans le rouage gouvernemental, cela ne nous regarde pas.

Voici entre autres platitudes ce que le journal l'Observateur débite à ses lecteurs :

« Nous apprenons avec plaisir que la belle propriété de Rouge-Cloître, à Anderghem, vient d'être acquise par le notaire Van Merstraeten pour compte du prince Joseph de Chimay. »

Voilà bien de quoi enchanter MM. les libéraux de l'Observateur.

Pour nous, qu'un pauvre sans asile puisse avoir une simple cabane pour abri, cela nous ferait du bien au cœur, mais nous nous inquiétons fort peu de savoir si un prince De Chimay possède encore un château de plus.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

C'est encore sur cette interminable question d'Orient que tout le monde jette principalement les yeux, bien qu'elle ne peut avoir aucune solution favorable pour les peuples elle les distraits de ses intérêts les plus pressants.

Comme nous le disions dans notre dernier résumé la guerre est loin de toucher à sa fin; nous avons non seulement le manifeste de l'empereur Alexandre qui le dit, mais encore la présence de cet empereur à Odessa prêt d'entrer en personne en Crimée est trop significative pour s'arrêter un seul instant aux raisonnements des journaux qui cherchent toujours en vain le moyen d'une paix prochaine; on peut au contraire s'attendre à des nouvelles d'un nouveau massacre, qu'on décorera pompeusement du titre de victoire.

En France les journaux ne s'occupent pour le moment que du butin trouvé dans Sébastopol et de son partage entre les alliés.

L'attentat d'un des cents gardes contre la personne de Napoléon malgré le démenti du *Moniteur* est fort accrédité; toutes les correspondances des journaux étrangers y croient et se fondent sur l'absence des promenades à cheval que faisaient avant très-fréquemment Napoléon, en effet, si comme on le dit, il a été atteint d'un coup de feu à l'épaule droite, on conçoit que cela le gênerait diablement pour répondre aux saluts.

Un fait digne d'être mentionné est le décret du préfet de police de Paris, par lequel à dater du 16 de ce mois, la viande sera comme le pain soumise à la taxe.

On voit par cela que la crise alimentaire domine tout, et que Napoléon, si grand qu'il se croit est obligé d'avoir recours à ce moyen afin que le loup ne sorte point du bois.

En Espagne, Espartero, perdra pour la deuxième fois la révolution, peut-il en être autrement quand on veut faire transiger le peuple avec la royauté.

Le gouvernement vient de présenter aux Cortés un projet portant le chiffre de l'armée à 70 mille hommes, avec faculté d'admettre dans les rangs les émigrés politiques, c'est à cette mesure que le gouvernement doit la bonne réception du projet ce qui équivaut évidemment à l'adoption du traité déjà signé entre les puissances Occidentales et l'Espagne pour la guerre d'Orient.

Ainsi, malgré les journaux, l'esprit national et ses intérêts, l'Espagne, déjà criblée de dettes fournira 25 mille hommes que le gouffre de la guerre aura bientôt dévoré.

A Naples, le roi Bomba, semble tout à fait dans le pétrin. D'un côté, c'est la France et l'Angleterre qui ne s'arrangent pas avec lui, de l'autre, sa tyrannie excite la révolte, puis il y a en troisième lieu sur le dos ce cauchemar qu'on nomme le Muratisme. On voit que tout n'est pas rose dans le métier de roi.

En Allemagne, rien de remarquable, des élections qui se font en Prusse, le parti démocratique a pris le bon parti de ne pas s'en mêler; il a compris qu'il n'y a rien à faire pour lui pour le quart d'heure.

En Angleterre, tout est de même, sinon que de ce pays nous est arrivé le manifeste signé Ledru-Rollin, Mazzini et Kossuth, que nous publions.

N'oublions pas le célèbre empereur Souloque qui a l'avantage de faire rire le monde entier à ses dépens, il vient de donner des titres plus ou moins burlesques à lui-même, à sa famille et ses ministres, que veut-on? il ne faut pas même aller si loin pour trouver des hommes de sa force.

En Belgique, rien de nouveau si ce n'est que le *moniteur* nous apprend, que le ministère donne une série énorme de pensions à des employés civils et militaires, et ce, dans un moment où la crise alimentaire nous frappe si rudement. Voudrait-on faire passer à l'étranger la Belgique pour un pays de cocagne.

P. S. D'après les dernières nouvelles de Hambourg, la flotte anglaise dans la Baltique avait bombardé Riga pendant plusieurs heures.

Dépêche du général Pelissier en date du 1^{er} octobre.

Un brillant combat de cavalerie a été livré le 29 7^{re} à Koughil à 5 lieues d'Eupatoria dans lequel la cavalerie russe a été défaite par la cavalerie française; six pièces de canon, 12 caissons, attelage, forge, 60 prisonniers et 250 chevaux sont tombés au pouvoir des français.

Par ce fait, il est évident que l'empereur Alexandre n'ira point jusqu'à Sébastopol.

ASSOCIATION DES OUVRIERS CIGARIERS DE BRUXELLES,

Fondée à Bruxelles le 28 Octobre, 1849.

L'association à l'honneur de porter à la connaissance de MM. les consommateurs de TABACS ET DE CIGARES, que, après avoir fabriqué pendant quatre années, pour se former un dépôt assez considérable de CIGARES, vient d'ouvrir un Établissement pour la vente en gros et détail, RUE HAUTE, N° 179.

Les bonnes qualité de ses TABACS ET CIGARES, qui ont tous trois et quatre années de caisse, sont pour elle la meilleur recommandation et lui font espérer de s'assurer par ses moyens, une nombreuse clientèle.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs ordres seront toujours servies avec loyauté et régularité.

L'association émettra des ACTIONS de 5 à 10 fr. remboursables en marchandise et portant intérêt de 5 pour cent l'an.

On peut se les procurer à l'Établissement.

LE PROLÉTAIRE,

Journal paraissant tous les quinze jours.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE

Pour Bruxelles, un an. 2 francs. Six mois, 1 fr. trois mois 50 centimes.

Pour la Province, id. 3 id. id. 4 fr. 50 centimes. Trois mois. 80 centimes.

On s'abonne au bureau du Journal, rue de Namur, 17, à l'association des ouvriers cigariers, rue Haute, 117, et chez la v^e Beugnies, imprimeur, rue des Minimes, 41.

Le Journal est expédié franco par la poste. — MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres poste.

IMPRIMERIE EN CARACTÈRE

DE LA

V^e BEUGNIES.

Rue des Minimes, numéro 41, à Bruxelles.

AVIS.

Nous recommandons à nos lecteurs, la tombola établie à l'estaminet du Cygne, Grand'Place, en faveur des ouvriers typographes sans travail.

Tout le monde sait combien ces honnêtes et intéressants travailleurs sont éprouvés par suite de la convention artistique et littéraire avec la France à laquelle ils se sont opposés par tous les moyens légaux, sans que leurs efforts légitimes obtiennent le succès qu'ils étaient en droit d'espérer.

Nous ne saurions trop appeler sur cette œuvre non d'aumône qui nous répugne, mais de juste confraternité, l'attention que tout véritable honnête homme doit avoir pour le producteur sans lequel rien ne serait en ce monde.

Bruxelles, v^e Beugnies, imp., rue des Minimes, 41.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 " 00
Trois mois " 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la Province.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

Un an 3 fr. 00
Six mois 1 " 50
Trois mois " 80

LE JOURNAL
est expédié franco
Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. Corlox, rue de Namur 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Pour l'étranger par an 4 fr. 00
MM. les abonnés de la province
peuvent en envoyer
le montant en timbres-postes.

AVIS.

Les personnes qui auront reçu deux N° de ce Journal sans les refuser, seront considérées comme abonnées.

Bruxelles, le 21 octobre 1855.

Nous avons dit dans notre premier numéro que nous examinerions, comment il se fait que tout en reconnaissant que sans travail il n'y a pas de société possible, les classes oisives s'accaparent la plus grande partie du produit du travail.

C'est au mépris de tout droit, de toute justice, que les privilégiés sont parvenus à faire travailler pour leur compte, la grande armée des producteurs et à consommer ce qu'ils prélèvent sur le travail d'autrui.

En considérant la condition déplorable du peuple on se demande par quel renversement des choses est-on arrivé à ce résultat? il faut que les obstacles qui s'opposent à ce que le producteur puisse consommer suivant son produit, soient bien difficiles à surmonter, sinon il pourrait participer aux jouissances de la vie, tandis qu'aujourd'hui il ne peut échanger sa sueur que contre un chétif morceau de pain.

Les choses indispensables pour travailler sont les matières premières et les instruments de travail, le peuple n'ayant pas la facilité de se les procurer est à la merci des détenteurs de ces objets de toute nécessité et doit subir les lois qu'ils font.

Il résulte de cet état de chose, que pour quiconque veut travailler tout est fermé, les détenteurs des instruments de travail et des capitaux se posent en maîtres et dictent des conditions aux travailleurs, ils disent : vos bras m'appartiennent, pour quelques sous par jour, si vous refusez de servir le joug que nous vous imposons vous serez chassés ; la faim vous obligera à revenir offrir vos bras à des conditions plus défavorables que celles obtenues par vous jusqu'à présent.

Ajoutons à cela que le crédit est refusé au travail, car on ne prête qu'aux riches, aux grands exploiters qui, ne produisant rien sont à charge aux travailleurs.

Nous reprendrons une à une les questions indiquées plus haut, en attendant pénétrons-nous bien ouvriers de ces vérités! tant que les instruments de travail ne seront pas neutralisés, mis à la portée de tous, le crédit organisé sur d'autres bases, nous serons exploités et nous resterons dans l'ornière sans avenir, tremblants pour le lendemain.

En 1831 on honorait, on récompensait encore ceux qui avaient versé leur sang pour la défense des droits de la nation. C'était à qui porterait la blouse depuis le plus petit bourgeois jusqu'au plus grand seigneur. Je crois, si mes souvenirs sont bons, que Léopold lui-même ne dédaigna point de l'endosser. Généraux en blouse, ministres en blouse, tout un gouvernement en blouse en un mot tous les ventrus d'aujourd'hui s'en affublaient et glorifiaient en elle le principe d'égalité qu'ils haïssaient au fond du cœur.

La peur et l'ambition sont de puissants mobiles!

Quelques temps après, l'enthousiasme révolutionnaire s'étant calmé et les donneurs de poignées de mains s'étant fait des positions convenables, la blouse fut de nouveau l'objet de leur mépris, elle n'était plus à craindre, et l'on avait plus besoin d'elle pour arriver au pouvoir.

C'est alors que le peuple désillusionné comprit mais trop tard les fautes qu'il avait commises.

Désabusé sur les promesses des brouillons, des révolutionnaires, des démagogues, d'abord aujourd'hui hommes d'ordre, il se met à répéter dans son désappointement, et sans s'en douter, ces paroles, d'une grande sévérité :

Portés au pouvoir les hommes les meilleurs deviennent mauvais lorsqu'ils sont au gouvernement des affaires.

Chassez-en un intrigant vous aurez pire encore.

Et le peuple avait raison, tant qu'il se fiera aux fauteurs de révolution ayant en vue la reconstruction d'un pouvoir nouveau, il sera dupe de son dévouement.

Lorsqu'il aura compris qu'il doit faire ses affaires lui-même, qu'il n'est point nécessaire de payer si cher pour être si mal servi n'ayant plus rien à renverser, l'ère des révolutions violentes aura cessé.

Nous accueillons avec empressement la lettre suivante, les idées qu'elle renferme étant complètement d'accord avec nos principes.

Gembloux, le 17 octobre 1855.

Citoyen Rédacteur,

C'est avec la plus vive satisfaction que j'ai vu l'apparition de votre journal, bravo, me suis-je écrié! à la bonne heure, en voilà un au moins dont le titre répond à l'avance et de son esprit et de ses tendances; oui citoyen, vous avez raison le Prolétaire, c'est bien là le nom qui convient à un journal vraiment populaire, mais ne l'oubliez pas, prendre un pareil titre, c'est prendre par cela même, l'engagement de ne traiter la question révolutionnaire qu'au point de vue des principes les plus radicaux, car aujourd'hui la question révolutionnaire n'est pas dans telle ou telle forme de gouvernement, elle est tout entière dans la solution du problème du prolétariat : *production, consommation, répartition*; voilà les trois termes de la question qu'il faut d'abord résoudre, sinon pas de véritable révolution possible. Je sais bien que certains républicains

diront que ces questions sont inopportunes, qu'il faut avant tout, s'occuper de la révolution politique, de l'établissement du suffrage universel, de la souveraineté du peuple etc., etc., quant à la question sociale elle viendra plus tard, oui nous connaissons cela *ballez-vous d'abord*, dit un vieux proverbe de cabaret, *vous vous expliquerez ensuite*, nous prolétaires, nous dirons à ces messieurs : soyez tranquilles, quand le moment sera venu de combattre, nous ne serons pas les derniers; mais nous voulons nous expliquer d'abord et profiter de la douloureuse expérience que le despotisme nous impose depuis 1848; nous leurs dirons aussi, que c'est une amère dérision de dire à l'ouvrier (comme cela s'est fait en France après le 24 février) qu'il est libre, alors qu'il est obligé de travailler 15 ou 16 heures par jour, nous ne dirons pour vivre, *ça serait trop prétentieux*, mais pour ne pas mourir de faim! ils veulent disent-ils l'émancipation politique du peuple, très bien, nous le voulons aussi, mais nous soutenons, nous, qu'il faut au préalable émanciper les estomacs; *blez à l'homme la crainte du lendemain*, a dit un auteur, *et vous aurez fait beaucoup pour l'humanité*, et il avait raison.

Tout est là en effet. Que la révolution fasse que la crainte de mourir de faim ne mette plus le prolétaire à la merci des détenteurs de capitaux et son triomphe est assuré, si non, je le répète, elle est impossible, tel est citoyen (autant du moins que le cadre restreint d'une lettre, peut me permettre de vous le donner) l'aperçu de ma manière de voir sur la révolution, si ces principes ne sont pas trop en opposition avec les vôtres et que vous croyez utile de leur donner de la publicité, je vous demanderai alors la permission de vous adresser de temps à autre un article sur le même sujet.

Recevez mes salutations fraternelles,

ALEXANDRE.

L'émigration de Belgique par la misère.

N'est-ce pas une honte d'avoir la disette au milieu de l'abondance?

Il y a une cruelle administration dans une maison quand on a faim et qu'on meurt d'inanition, malgré un cellier rempli de provisions.

Cette maison est aujourd'hui l'image de la riche Belgique, puisque le peuple est obligé de s'expatrier, comme les Germains, les Italiens et Savoyards, pour aller gagner sa vie soit en Amérique soit ailleurs.

Pendant que les uns regorgent de biens, voilà comme le travailleur est réduit!

Et qu'on ne dise pas que cela soit faux, puisque de plusieurs provinces belges, on émigre par besoin. Sans aller plus loin, il y a des travailleurs du côté de Bovesse

(route de Gembloux) qui prennent cette résolution en disant : « Nous ne pouvons être plus mal que nous le sommes ici. »

On dirait que les paroles de l'Écriture se réalisent : *Nihil inultum remanebit*, rien ne reste impuni, car les riches pourront ainsi se trouver sans acôtions pour recueillir les récoltes, et se faire maudire par la nombreuse classe moyenne.

On sait combien les douleurs de cette dernière sont déjà vives.

Ceux qui sont sourds à la raison, peuvent s'en repentir, mais trop tard !

Sentinelle de Namur.

Le *Charivari* Belge délaissant parfois la forme légère et satyrique pour des articles d'un caractère sérieux ; c'est à ce titre que nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'article suivant emprunté au spirituel journal.

LA THÉOCRATIE AU XIX^e SIÈCLE.

L'homme du Deux-Décembre avait dit au parti théocratique : Bénissez mon coup-d'état ; unissons le sabre à la superstition pour rétablir le régime de la force : à nous deux, nous vaincrons le XIX^e siècle ; l'appui que vous m'avez prêté, je vous le revaudrai au centuple.

Et le marché fut conclu.

Aussitôt les feuilles cléricales, virant de bord, s'empresèrent d'acclamer l'Élu de la Providence, l'homme-Messie, le sauveur de la société.

Les évêques dans leurs mandements, les curés dans leurs sermons, chantèrent ses louanges.

Aujourd'hui, grâce à lui, la théocratie relève audacieusement sa tête de nouveau triomphante. Elle a jeté loin d'elle, comme inutile, l'hypocrisie dont elle s'affublait jadis et c'est avec cynisme qu'elle opère au grand jour et qu'elle étale ses ambitieuses prétentions.

Les tribunaux correctionnels ont beau sévir contre les miracles qu'elle fabrique à la douzaine pour abrutir les gens du peuple, elle n'en soutient pas moins et sans vergogne la véracité de ses absurdes impostures.

Elle tient des conciles, elle décrète des Immaculée-Conception, elle organise des fêtes, des jubilé, elle fonde à l'aide des canons russes des statues en l'honneur de Notre-Dame ; elle attribue à la Vierge la prise de Malakoff.

Si encore toutes ces ignobles parades ne méritaient que le mépris ; mais voici qui touche à l'odieux.

Tandis que tant de familles pleurent, qui un père, un fils, un frère, un époux, tué dans cette stupide boucherie connue sous le nom de guerre de Crimée, la presse catholique ose se réjouir de ces massacres, parce qu'ils tournent, trouve-t-elle, au profit de la religion.

Et pour que le lecteur ne laisse planer aucun doute sur l'exactitude de cette dernière assertion, nous citons textuellement les lignes suivantes extraites d'un article intitulé : *Résultats religieux de la guerre d'Orient*, inséré dans le *Journal de Bruxelles* (n° du 10 octobre) :

« Depuis notre entrée en Crimée, en effet, la politique, les espérances purement humaines ont pu, à côté de grandes victoires, éprouver quelques déceptions ; la patrie a dû porter le deuil d'illustres victimes ; la maladie, le fer et le feu ont décimé les rangs de ceux qui viennent de planter leur étendard triomphant sur les ruines de Sébastopol. Tout a été profit, au contraire, pour la religion, pour l'âme de nos soldats, pour les progrès de l'esprit de charité, pour l'avenir du catholicisme en Orient. A ce point de vue, les résultats acquis depuis l'ouverture de la campagne sont déjà immenses.

En quittant la vie oisive et trop souvent pernicieuse des garnisons pour la véritable vie militaire, — la vie de luttés et de sacrifices, — nos soldats se sont tout à coup trouvés, comme le disait ce jeune sergent de la garde dont nous avons inséré la lettre, *en présence de la majesté de Dieu*. Les leçons religieuses de leur enfance, les premiers enseignements de leur mère et de leur curé sont revenus, en face de la mort, à la mémoire de ceux qui avaient pu en perdre le souvenir. La présence des sœurs de charité et des aumôniers militaires a fait le reste, et aujourd'hui les vainqueurs de l'Alma, d'Inkermann et de Sébastopol, ne sont pas seulement de glorieux soldats, ce sont des chrétiens qui portent la médaille miraculeuse et dont les cœurs héroïques battent sous le scapulaire. »

Ainsi voilà qui est clair : mieux vaut mourir chrétiennement en Crimée que de vivre de la *vie oisive et trop souvent pernicieuse des garnisons*.

A ce prix-là, le parti catholique doit se réjouir aussi chaque fois qu'il apprend la nouvelle d'un crime qui entraîne la peine capitale : car ce crime fournit à la religion cette bonne fortune de voir un scélérat qui se fait guillotiner chrétiennement.

En vérité, si ces accents — qui semblent être l'écho de ces jours de sombre fanatisme où Simon de Montfort criait : *Tuez ! Dieu reconnaîtra les siens !* — si ces accents émanant d'une conviction sincère, nous plaindriions un aussi déplorable délire, et nous pourrions nous contenter de demander qu'on relègue aux petites maisons les malheureux atteints d'un aussi féroce égarement.

Mais, quand on pense que ces sentiments, si lâchement et si froidement cruels, n'ont d'autre source qu'une ambition machiavélique, que l'amour des richesses et du pouvoir temporel, oh ! alors il ne reste plus qu'à laisser déborder sur ces misérables les flots d'une indignation trop méritée.

Voulez-vous connaître, lecteur, jusqu'où va l'insatiable cupidité de ces gens ? Elle ne s'arrête même pas devant les motifs de droit, de convenance et d'humanité.

Tournons la page de ce numéro du *Journal de Bruxelles*, que nous citions tantôt.

Le pieux journal nous apprend que le patriarche des Syriens catholiques est en ce moment à Bruxelles.

« Il vient solliciter l'assistance matérielle et morale des catholiques de l'Occident en faveur de sa communauté. L'hérésie est ébranlée en Orient, et la chute de l'influence russe lui portera un coup fatal. La véritable Église respire, mais elle a besoin de forces et de secours pour assurer son triomphe. Mgr. Antoine Samhiri voudrait bâtir un séminaire pour former des prêtres, une église convenable pour les fidèles et une résidence patriarcale. L'œuvre pour laquelle il voyage en Europe, excite partout de légitimes sympathies. Elle est recommandée par Notre-Saint-Père Pie IX, par Leurs Eminences le cardinal Fransoni, préfet de la propagande et le cardinal Roberti, etc. Elle a été vivement recommandée au clergé par Mgr. l'Archevêque de Paris.

Les mêmes sympathies accueilleront le vénérable patriarche en Belgique. Nous apprenons que, jendi prochain, après la grand-messe de 10 heures, il sera prêché à Ste.-Gudule un sermon où seront exposés la situation des catholiques de l'Orient, leurs besoins, leurs espérances, l'origine et les fatigues de l'apostolat de Mgr. Samhiri. Cette tâche est confiée au talent si justement populaire du R. P. Delcourt. Le patriarche syrien sera présent. Un sermon sera prêché aussi dans le même but, dimanche prochain à 9 1/4 heures à l'église de St.-Jacques-sur-Caudenberg. Les dons volontaires seront reçus chez MM. les cures pour cette bonne œuvre. »

Et c'est lorsque les classes nécessiteuses de notre pays s'appêtent à traverser un hiver des plus douloureux, lorsque l'on sait d'avance que la bienfaisance la plus dévouée et la plus active ne parviendra pas à conjurer tous les maux qu'engendre une disette, c'est alors que des prêtres, éhontés et sans entrailles, osent venir parmi nous faire appel à l'aumône pour bâtir des séminaires, des églises et des résidences patriarcales... en Syrie !

Ah ! les mots manquent pour stygmatiser une aussi infâme conduite et... je brise ma plume d'indignation.

Nous apprenons que les maîtres maçons, charpentiers, peintres etc., encouragés par M. le bourgmestre de notre ville, s'occupent de prendre des mesures pour augmenter le salaire des ouvriers.

C'est une action des plus louables, et nous espérons voir cet exemple suivi par tous les entrepreneurs.

La cherté des subsistances est telle qu'un ouvrier probe et actif n'est plus en état de pouvoir se procurer les choses les plus nécessaires à la vie.

Nouvelliste de Gand :

Ainsi, de l'aveu de tous, l'hiver que nous allons traverser sera des plus terribles ; tout le monde convient que les salaires sont insuffisants pour que les ouvriers puissent se procurer les choses les plus nécessaires à la vie.

Quant à l'augmentation des salaires, nous savons que ce n'est qu'une mesure dérisoire ; on a fait grand bruit à Bruxelles de cette prétendue augmentation, dans quelques industries, un petit nombre de patrons ont ajouté quelques centimes de plus par jour, il est vrai, mais c'est insuffisant alors que la vie coûte le double.

Que reste-t-il donc à l'ouvrier probe et honnête ? Il est placé entre ces alternatives : la résignation ! mais quel est l'homme qui peut se résigner lorsqu'il entend ses enfants lui demander du pain, l'aumône ! mais l'ouvrier n'en veut pas parce qu'elle dégrade et avilit, reste le vol ! qui conduit à la prison. Quelle responsabilité terrible pèse sur ceux qui tiennent en main le sort des populations ! et en présence de cette situation désastreuse, on ne voit pas que les gouvernants songent le moins du monde à prendre des mesures capables d'adoucir les rigueurs de cet hiver qui se présente sous un aspect si sombre.

Quand il s'agit de voter de gros budget pour l'armée, pour le clergé, de voter des dotations, de grossir le chiffre des pensions, de payer largement une foule de sinécures ; oh alors on trouve facilement les moyens ; mais pour le travailleur, rien que du mauvais vouloir et de l'incapacité.

L'ÉGALITÉ DEVANT L'OCTROI.

Il y a quelques jours, une petite fille de dix ans entra par la porte de Cologne, portant un morceau de pain avec un peu de viande pour son père travaillant en ville ; c'était l'heure de l'arrivée d'un convoi, elle avait déjà dépassé la porte, lorsqu'un commis de l'octroi avisant l'enfant la fit rebrousser chemin pour saisir le morceau de viande, et la mettre en contravention, une dame, témoin de cette scène, entra au bureau afin de payer 10 centimes, droit exigé par le tarif de l'octroi, il lui fut répondu qu'elle devait s'occuper de ses affaires, en l'invitant de sortir du bureau, au même moment passaient trois voitures de maîtres qui ont comme on le sait le privilège de ne pas être visités.

De tels faits n'ont pas besoin de commentaires.

AUX RÉPUBLICAINS.

Suite et fin du Manifeste.

Peur de la Révolution, désaccord complet entre les pouvoirs naguère unis contre nous, impossibilité de manœuvrer contre l'élément populaire avec des forces que la lutte affaiblit et qui se tiennent mutuellement en échec : tels sont aujourd'hui, quant aux gouvernements, les traits caractéristiques de la situation. L'opportunité est donc venue pour les peuples ; il est de notre devoir de le proclamer.

Nous le devons d'autant plus, que cette opportunité, aujourd'hui incontestable, peut demain s'évanouir. Si cela venait à arriver, si la paix se concluait, la situation pour les peuples n'aurait fait qu'empirer. Les gouvernements se vengeraient sur eux des frayeurs qui, en ce moment, les poursuivent ; l'alliance se resserrerait plus compacte, elle rétablirait un obstacle presque insurmontable pour les nationalités ; pour la France, elle serait, peut-être la coalition et l'envahissement. Les nations qui auraient, par une coupable hésitation, laissé s'enfuir le moment providentiel aujourd'hui devant elles, tomberaient découragées dans cet allanguissement moral qui accompagne fatalement la conscience d'une grande faute commise.

Ainsi il faut que les peuples saisissent aujourd'hui même s'ils se sentent dignes de la liberté, l'opportunité que la fortune leur envoie. Ils le peuvent ; donc ils le doivent. Il y a des temps dans lesquels l'action collective, provoquée en face de difficultés invincibles, est un crime, on proteste individuellement par le martyre, on n'y convie pas toute une nation. Mais il y en a d'autres dans lesquels le crime c'est le martyre individuel toléré par des pays qui n'ont qu'à vouloir pour en effacer la nécessité sous le succès. Nous en sommes là aujourd'hui. Nous le disons profondément convaincus : le parti est dès ce moment responsable pour le sang qui coule sur les échafauds, pour les lentes agonies dont les prisons de l'Europe sont le secret théâtre ; car il peut vaincre.

Il est temps que le parti apprenne à sentir sa force, comme la sentent ses ennemis. Pour la sentir, pour puiser dans ce sentiment la foi qui combat et triomphe, qu'à centraliser sa vie multiple en un foyer commun pour, de là, rayonner sur les masses par la parole et par l'action. Le jour où il agira ainsi, la bataille éclatera vigoureuse et puissante. Ne doutez pas de la victoire ; nous n'avons pour la gagner qu'à écrire, non-seulement sur notre drapeau mais dans notre cœur, dans nos plans de guerre, dans chacun de nos actes, ce grand mot de *solidarité européenne* dont nous avons tous en 1848, plus ou moins, méconnu la valeur. Et cela se fera. A part la sainteté du principe, source et justification de notre action, nous savons tous depuis 1848, que le salut est à ce prix, qu'il nous faut vaincre pour tous, ou tomber.

Nous sommes forts, car nous avons pour nous la loi providentielle qui dirige les destinées du monde et nous avons les peuples. Nous sommes forts par le droit, par la vérité, par la justice de la cause à laquelle notre vie s'est vouée, par le martyre que des milliers de nos frères ont héroïquement enduré, par le souvenir des victoires que chaque peuple a remportées, par la conscience qui ne les a, nulle part, souillées de vengeances ou de crimes. Nous sommes forts par le nombre, par les aspirations des masses, par leurs intérêts matériels, par la toute puissance du sentiment national qui nient les maîtres, par cet instinct immortel qui rebondit sous la pression et crie aux cœurs : *Liberté!* Nous sommes forts par les crimes et les fautes des oppresseurs; par leur manque de génie et de cœur, par leur avidité; par l'insouciance avec laquelle ils poussent, pour une guerre sans but, les nations à la banqueroute; par le mépris de la vie humaine qui leur fait verser, en Crimée, le sang de milliers de braves pour faire réussir un emprunt ou célébrer un anniversaire. Nous sommes forts par l'unique absurdité des arrangements territoriaux qu'ils cherchent à maintenir, par le germe inépuisable de désordre et de guerre que ces arrangements arbitraires contiennent, et que nous seuls pouvons faire disparaître, la carte de l'Europe à venir ne pouvant être tracée que par l'épée de la Révolution.

Oui, là surtout est notre force à nous révolutionnaires. Partout aujourd'hui les royautés nient la vie; la Révolution seule peut lui dire: *sois sainte et éclos sous la protection de tes frères.* Seule elle peut résoudre cette question vitale des nationalités que des intelligences superficielles continuent encore à méconnaître, mais qui est pour nous, l'organisation de l'Europe. Seule elle peut donner le baptême de l'humanité; à ces races qui demandent à concourir à l'œuvre commune et auxquelles on refuse le signe de leur individualité. Seule elle peut faire revivre à sa troisième vie l'Italie, dire: *soyez à la Hongrie et à la Pologne, constituer l'Allemagne, fonder par l'Espagne et le Portugal la République ibérique, créer la jeune Scandinavie, donner un corps à l'Illyrie, organiser la Grèce, étendre la Suisse aux dimensions d'une confédération des Alpes, grouper en une fraternité libre, en une Suisse l'Orient, Serbes, Roumains, Bulgares et Bosniaques.* Par elle seulement peuvent s'harmoniser, au-dessus de ce véritable équilibre européen, garantie de progrès pacifique, ces deux grandes idées qui mènent le monde et qui s'appellent: *Liberté, Association.*

Ne doutez pas de vos forces, ô frères! Votre programme répond à tous les instincts de l'époque, c'est pour lui qu'on lutte, qu'on souffre, qu'on meurt, en ce moment, sur tous les points de l'Europe.

Organisez-vous et osez: osez, c'est la prudence des forts.

Il faut au parti un centre d'action reconnu, une caisse, un mot d'ordre commun. Si le parti ne se donne pas cela en un mois, il n'est pas à la hauteur de sa mission.

Le centre d'action, c'est nous, on tous autres possédant la confiance du parti. Quelques hommes purs, comprenant, représentant les grandes nationalités Européennes, s'entendant, s'aimant, aimant la cause commune, prêts à se trouver au premier rang le jour de la bataille, au dernier le lendemain de la victoire. Quels qu'ils soient, ne les craignez pas ils ne peuvent être forts que par le gros de l'armée.

La caisse du parti peut se fonder rapidement si chacun veut apporter son obole; si partout où un soldat de la République, homme ou femme, exerce une influence sur un cercle quelconque, une souscription s'organise; si depuis le franc du pauvre jusqu'au millier de francs du riche chaque croyant veut se regarder comme débiteur d'une action à l'emprunt de la liberté. Nous sommes, si nous voulons, le parti le plus riche, car nous dénombrons nos rangs par millions.

Le mot d'ordre, nous l'avons dit: *liberté pour tous; association de tous.* Il n'exclut rien; il renferme tout. Au delà c'est la tyrannie. Quel centre d'action voudrait, ou pourrait l'exercer?

Ce n'est pas à quelques hommes, ce n'est pas même au parti actif tout entier qu'il appartient de décider sur les *moyens* pratiques par lesquels la Révolution portera remède aux maux qui rongent les masses, aux inégalités frappantes de l'ordre social actuel; c'est à la Révolution elle-même dont nous ne pouvons être que les initiateurs; c'est de l'inspiration collective, du sein frémissant de ces peuples, s'agitant à l'heure qu'il est sous le linceul, qui surgira, dès qu'ils auront fait de ce linceul un labarum de victoire, le mot de l'époque, car la vie engendre la vie, la liberté féconde l'intelligence, l'homme qui presse la main de ses frères, réunis dans un élan de dévouement, d'enthousiasme, de triomphe et d'amour, reçoit une révélation de la vérité, refusée à l'esclave isolé qui n'ose pas briser sa chaîne. Brisons donc notre chaîne et unissons-nous pour cela. Que

chacun de nous élabora et propose la solution, telle qu'elle lui apparait, des problèmes sociaux; c'est notre droit, c'est notre devoir. Mais honte à celui d'entre nous qui, en se séparant de l'œuvre commune, désertera l'armée que le cri de ses frères souffrants pousse vers la bataille, pour s'isoler dans l'orgueil stérile d'un programme exclusif; celui-là peut être un sectaire, ce n'est pas l'homme de la grande église.

Armée, avons-nous dit, et c'est bien là le mot qui répond le mieux à notre mission présente. Nous ne sommes pas l'avenir, nous en sommes les précurseurs; nous ne sommes pas la Démocratie, nous sommes une armée chargée de lui déblayer le terrain.

Le but défini, le but commun, évident désormais pour toutes les intelligences non corrompues, c'est la forme républicaine organisée par le peuple et pour le peuple; c'est la libération de toutes les nationalités, se solidifiant dans une fédération républicaine.

Le moyen, ce n'est ni la liberté absolue de l'individu, ni la discussion, c'est l'association, l'organisation, le travail en faisceau, la discipline, l'abnégation, le dévouement. L'anarchie n'a jamais gagné de batailles. La discussion est impuissante, inutile quand elle s'adresse à des peuples marqués au front du sceau de la servitude. Rendez leur l'air de Dieu, la souffie purificateur de la liberté, la plénitude de leurs facultés, l'enthousiasme sacré de la créature qui peut s'affirmer; votre parole alors engendrera des actes; aujourd'hui, il faut des actes pour que la sainteté de la parole libre puisse reparaître. Les Grecs du Bas-Empire disaient et mouraient; le sabre de Mahomet frappait en silence.

Il faut que chaque homme se disant républicain, s'appelle aujourd'hui *action* et représente une force.

Il faut que tout individu, donnant son nom au parti, apporte au centre commun son contingent de dévouement et d'activité, son bras, son intelligence et sa bourse.

Il faut que la même parole, sortant de toutes les bouches, rayonne sur tous les cercles secondaires, et y communique la foi, le besoin d'agir, la croyance que le moment favorable est venu.

Il faut que, du sein du Parti, un seul cri aille secouer la torpeur des populations incertaines: *nous sommes un, soyez un.*

Là sont l'honneur, le devoir, le salut.

Nous avons dit ce que nous croyons être la vérité sur la position actuelle des gouvernements, sur l'opportunité pour les peuples, sur la mission que devrait accomplir le Parti. Que les patriotes de tous les pays méditent et décident. A eux le choix du moment, à eux le choix du terrain sur lequel doit s'engager la bataille.

Il y a pour tous identité de but et identité de devoir; mais il y a diversité de circonstances et de position. Nous savons des peuples qui, comme la Hongrie et l'Allemagne, entourés, pressés d'ennemis, ne peuvent entrer qu'en seconde ligne dans la lutte suprême; ceux-là doivent se préparer à suivre immédiatement l'impulsion qui viendrait d'ailleurs. Nous en savons d'autres que le passé, le présent, et des circonstances spéciales appellent aux honneurs de l'initiative. La France et l'Italie sont de ceux-là. La France, jadis à la tête du mouvement qui emporte l'Europe vers l'avenir, ne peut se résigner longtemps sans périr, à déchoir dans le matérialisme des intérêts égoïstes, et à voir le drapeau, qui a fait le tour du monde, traîné par un maître vulgaire à la remorque d'un pouvoir qui s'appelle l'Autriche. L'Italie a tout à craindre, depuis la honte qui tue l'avenir jusqu'à de nouveaux démembrements qui augmenteraient le nombre de ses ennemis, si, contre les factions qui l'assiègent, elle n'affirme pas son droit, sa nationalité, sa vie une et républicaine. La France a sa puissante tradition de 92 à continuer, à développer, pour sa gloire et pour le bien de tous; l'Italie a son programme de 1848 daté du soulèvement sicilien, des journées de Milan, de Venise et de Rome, à remplir; c'est à son peuple de relever l'étendard national trahi par ses rois. Pour se lever, la France n'a pas d'ennemi étranger à combattre; l'Italie en a un, mais faible, isolé, environné, à son tour, d'ennemis que le cri de guerre italien ferait surgir sur ses derrières, sur ses flancs, partout. La France porte en son sein le réveil de tout ce qui souffre et aspire en Europe, sous un ordre social corrompu; l'Italie tient dans le pan de son drapeau tricolore le soulèvement des nationalités. L'homme du 2 décembre est le meurtrier de Rome; France et Italie, Rome et Paris: tel devrait être le mot d'ordre de la bataille.

Mais quel que soit le point, quelle que soit l'heure où la révolution éclate, nous pouvons affirmer ceci: Le premier peuple qui lèvera son drapeau au nom de la patrie et de l'humanité, sera suivi par les autres; l'insurrection produira l'insurrection, la première vic-

toire dix victoires sur dix points différents. Il n'y a pas de nation, aujourd'hui, qui ne puisse, par un acte énergique de sa volonté, enfanter le salut du monde.

Septembre 1855.

Kossuth.

LEON-ROLLIN.

Mazzini.

FAITS DIVERS.

Jeudi 14 octobre à la justice de paix du canton d'Heckeren, un jeune garçon a été condamné à un jour de prison pour avoir été surpris par le garde-chasse de M. Vandest noble seigneur, en flagrant délit de vol de... quelques carottes!

A la même audience, une condamnation semblable a été prononcée contre un enfant de 14 convaincu d'avoir dérobé quelques noix au curé.

L'auditoire était péniblement impressionné.

LE CHAT ET LA SOURIS.

— PARLE. —

Dans les rets d'un chasseur un chat se trouvant pris
Faisait retentir l'air de ses cris de détresse,
Et maudissait sa maladresse,
Lorsque vint à passer une jeune souris...
Le cafard, aussitôt, lui faisant douce mine:
« Ma sœur, s'écria-t-il, venez, secourez-moi!
Je suis chacun le sait, aussi doux qu'une hermine,
Et du grenier à la cuisine,
Toujours j'ai protégé le peuple souriquoi;
Voilà, ma sœur, voilà pourquoi
Mes confrères les chats veulent, par la famine,
Me faire périr en ces lieux...
Car de ces tyrans odieux,
Hélas! je le sais trop! tous mes maux sont l'ouvrage...
Donnez à ce flet quelques bons coups de dent,
Et vous me verrez à l'instant,
Porter, parmi les chats, l'horreur et le carnage!...
A ce récit menteur, fait d'un ton papillard,
L'innocente souris bannissant ses alarmes,
Et même.—On me l'a dit.—Pleurant à chaudes larmes,
Délivra sans tarder monseigneur Rodillard;
Mais aussitôt le traître oubliant ce service,
Etrangla sa libératrice.

Peuple! voilà comment tu te laisses tromper!
Lorsque tes ennemis, au jour de ta puissance,
Par de lâches discours invoquant ta clémence,
C'est pour mieux te trahir... c'est pour mieux te frapper!...

ALPHONSE VANDENCAMP.

LE MOINEAU ET L'ŒILLET.

— PARLE. —

Un œillet magnifique éclos dans un fumier,
Superbe, et méprisant le lieu de sa naissance,
Levant le front d'un air altier,
Et se croyait plus noble... ayant plus d'arrogance.
« Quoi! disait-il, en ces dédains,
Noir fumier, monstre infect, dont l'odeur empoisonne,
Aux pieds du prince des jardins
Oses-tu bien t'asseoir?... ton audace m'étonne...
—Orgueilleux parvenu, répondit un moineau,
Respecte mieux celui dont ta tige est nourrie:
C'est à ce noir fumier que tu dois d'être beau,
C'est à lui que tu dois la vie! »

Le riche, oisif et sot, inhabile aux labeurs,
Courbe sous son dédain le travailleur austère,
Et n'a que du mépris pour l'humble prolétaire
Qui l'engraisse de ses sueurs!...

ALPHONSE VANDENCAMP.

NÉCROLOGIE.

La littérature flamande vient de faire une perte sensible. M. Eugène Zetternam littérateur distingué et ardent propagateur de la langue flamande vient d'être enlevé à ses nombreux amis.

Un grand nombre de sociétés assistaient à ses funérailles. On y comptait l'*Olystak*, la *Vlaamsch Gezelschap*, la *St-Lucas-Gilde*, la *Liedertafel*, la *Goudbloem*, la *Dageraad*, la *Scheldegal*, la *Kunstorienden* d'Anvers et le *Wyngaerd* de Bruxelles.

Plusieurs discours ont été prononcés sur la tombe rendant un dernier hommage à la vie et aux travaux de l'écrivain populaire.

Nous apprenons que ses amis sont dans l'intention d'ouvrir une souscription en faveur de sa veuve.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

En Crimée pendant cette quinzaine rien de bien sérieux n'est arrivé, les plans et les diversions opérés par les alliés ne font en rien espérer un coup décisif qui puisse faire voir la fin de cette épouvantable boucherie d'hommes.

En France c'est toujours de la crise alimentaire dont on s'occupe sans y porter le moindre remède, il est vrai que le *Moniteur* a annoncé la grossesse de M^{me} Bonaparte, quelle consolation pour le pauvre ce sera encore un mangeur de plus, mais se sera-t-il un producteur ? on peut à juste raison en douter beaucoup.

L'administration de la banque de France, a levé le taux de l'escompte et réduit les avances de 50 p. c. sur les dépôts d'actions industrielles; ces mesures vont rendre la situation financière et commerciale plus tendue encore.

Hier la cour d'assises d'Angers a vu comparaître une seconde catégorie d'accusés, ce ne sera pas la dernière, la population ouvrière des mines d'ardoises est fort agitée par ce procès, et des arrestations sont encore faites de temps à autre, un ouvrier qui devait comparaître comme témoin s'est suicidé; plusieurs femmes ou filles d'accusés se sont également donné la mort.

Une chose à constater c'est que partout en France se manifeste un intérêt très-prononcé en faveur des condamnés; se lasserait-on à la fin de voir de nouvelles victimes pour la guillotine sèche de Cayenne.

Il faut aussi mentionner comme fait, le voyage en ce pays du Duc et de la Duchesse de Brabant, bien des

journaux disent que cela déplaît à la famille d'Orléans, c'est possible, et quand même le fait serait vrai cela ne nous regarde pas.

En Angleterre, certains journaux admirateurs du 2 décembre réclament à grands cris les grandes libertés que la France a le bonheur de posséder, en conséquence d'autres chambres qui votent aussi bien enfin le même et précieux rouage gouvernemental.

Pour couronner cet avant goût liberticide les rédacteurs proscrits du journal *L'homme*, qui s'imprime à l'île de Jersey, viennent de recevoir l'ordre d'avoir à quitter ces lieux dans les vingt jours, pour avoir dans ce journal traité d'une manière un peu sévère Napoléon et Victoria au sujet du voyage de cette dernière reine à Paris.

Les journaux nous annoncent que dans ce pays il ne se passe pas une semaine où l'on ne fasse des expériences avec de nouveaux canons, et qu'à l'une des dernières épreuves deux artilleurs ont été tués et un officier blessé. Voilà sans doute de bien beaux résultats, mais qui n'empêcheront pas de continuer la recherche du moyen de mieux pouvoir détruire les hommes.

Pour l'Espagne, les dépêches télégraphiques qui nous ont dit que le traité d'alliance pour la guerre d'Orient avait été signé par le gouvernement espagnol, la France et l'Angleterre, en ont imposés à tout le monde, la déclaration du ministère espagnol aux Cortès vient d'en fournir la preuve.

Pour le reste tout y est plus que boiteux.

A Naples, toujours même malaise, comme partout la société y est malade, et les bons médecins ne se montrent point pour la guérir, en attendant les peuples souffrent.

En Prusse les conservateurs triomphent pour le moment, les élections sont faites à leur grand avantage. Enfin, comme partout, la réaction déborde à grands flots.

En Belgique, même cherté des denrées alimentaires, ce qui y gagne le plus de terrain ce sont les hommes noirs: les nouveaux couvents et les églises s'édifient à mesure que la cherté avance.

En Amérique, le gouvernement a, dit-on, répondu d'une manière assez cavalière au gouvernement anglais au sujet de ses intentions sur l'île de Cuba. Il aurait dit qu'il agira comme il lui plaira, et l'Anglais trouve cette réponse peu parlementaire.

Une correspondance de la *Patrie* assure que les Russes ont rendu impraticables aux navires l'entrée de la baie de Kherson et l'embouchure du Bug.

Des dépêches de Nicolaïeff arrivées le 17 à Saint-Petersbourg, nous apprennent que jusqu'au 16 au soir les alliés n'avaient tenté aucun mouvement contre Kinburn. Tout s'était borné à un échange de boulets entre les chaloupes canonnières et la forteresse.

Les journaux anglais, le *Times*, entre autres, se plaignent des lenteurs apportées aux opérations de cette campagne. La même feuille annonce que les Russes couvrent la Crimée de dépôts et de lignes fortifiées de Simphéropol au Belbek.

La presse allemande tout entière s'est émue de l'attaque du *Times* contre le roi de Prusse; la *Gazette de Cologne* et le *Journal de Francfort*, entre autres, y ont répondu avec une extrême vivacité, et là, comme dans d'autres pays, la brutalité des journaux anglais nuit à la cause qu'ils défendent, en éloignant les sympathies de l'étranger.

ASSOCIATION

DES

OUVRIERS CIGARIERS DE BRUXELLES,

Fondée à Bruxelles le 28 Octobre, 1849.

L'association à l'honneur de porter à la connaissance de MM. les consommateurs de TABACS ET DE CIGARES, que, après avoir fabriqué pendant quatre années, pour se former un dépôt assez considérable de CIGARES, vient d'ouvrir un Établissement pour la vente en gros et détail, RUE HAUTE, N° 179.

Les bonnes qualités de ses TABACS ET CIGARES, qui ont tous trois et quatre années de caisse, sont pour elle la meilleure recommandation et lui font espérer de s'assurer par ses moyens, une nombreuse clientèle.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs ordres seront toujours servies avec loyauté et régularité.

L'association émettra des ACTIONS de 5 à 10 fr. remboursables en marchandise et portant intérêt de 5 pour cent l'an.

On peut se les procurer à l'Établissement.

LE PROLÉTAIRE,

Journal paraissant tous les quinze jours.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE

Pour Bruxelles, un an. 2 francs. Six mois, 1 fr. trois mois 50 centimes.

Pour la Province, id. 3 id. id. 1 fr. 50 centimes. Trois mois. 80 centimes.

On s'abonne au bureau du Journal, rue de Namur, 17, à l'association des ouvriers cigariers, rue Haute, 117, et chez la v^e Beugnies, imprimeur, rue des Minimes, 41.

Le Journal est expédié franco par la poste. — MM. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres poste.

IMPRIMERIE EN CARACTÈRE

DE LA

V^e BEUGNIES,

Rue des Minimes, numéro 41, à Bruxelles.

AVIS.

Nous recommandons à nos lecteurs, la tombola établie à l'estaminet du Cygne, Grand'Place, en faveur des ouvriers typographes sans travail.

Tout le monde sait combien ces honnêtes et intéressants travailleurs sont éprouvés par suite de la convention artistique et littéraire avec la France à laquelle ils se sont opposés par tous les moyens légaux, sans que leurs efforts légitimes obtiennent le succès qu'ils étaient en droit d'espérer.

Nous ne saurions trop appeler sur cette œuvre non d'aumône qui nous répugne, mais de juste confraternité, l'attention que tout véritable honnête homme doit avoir pour le producteur sans lequel rien ne serait en ce monde.

Bruxelles, v^e Beugnies, imp., rue des Minimes, 41.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT
Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 • 00
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la Province.

Un an 3 fr. 00
Six mois 1 • 50
Trois mois 80

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL

est expédié franco

Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COULON, rue de Namur 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Pour l'Étranger par an 4 fr.
MM. les abonnés de la province,
peuvent en envoyer
le montant en timbres postes.

AVIS.

Les personnes qui auront reçu deux N° de ce Journal sans les refuser, seront considérées comme abonnées.

Bruxelles, le 4 Novembre 1855.

La marche adoptée par le *Prolétaire* a soulevé diverses objections, nous avons reçu de plusieurs côtés, des observations, les unes sous le rapport politique, les autres au sujet de la question sociale; ceci est une preuve que les idées se portent vers les choses sérieuses; que partout on discute cette question si importante du gouvernement, et de quelle façon on doit l'envisager pour la cause du progrès et de la liberté.

Nous remercions nos correspondants de l'intérêt qu'ils portent à notre publication et de ce qu'ils nous fournissent l'occasion de faire connaître de nouveau pourquoi nous nions le principe d'autorité sous quelque forme qu'il se présente.

Nous comprenons que pour certains esprits, la négation du pouvoir paraisse une chose hardie, pouvant amener des conséquences nuisibles à la révolution; en effet, on nous a tellement habitués à marcher avec des lisières, que nous sommes tout étonnés lorsque nous pouvons aller seuls.

D'autres disent : le peuple est mineur, incapable de faire ses affaires, il ne s'entend en rien aux questions politiques, diplomatiques, judiciaires, etc., donc il faut un gouvernement fort pour faire marcher la révolution, il faut l'élever graduellement afin qu'un jour il soit à même d'exercer sa souveraineté.

Ces objections ont une certaine valeur, nous les examinerons avec toute l'attention que commande des sujets si graves, et nous croyons que tout homme désintéressé et ami du progrès partagera notre manière de voir.

En effet : l'histoire n'est-elle pas là pour nous démontrer que si la liberté a toujours succombé, c'est que les pouvoirs qui se substituaient aux gouvernements despotiques, qui venaient d'être renversés, se sont toujours hâtés d'entrer dans la même voie que leurs prédécesseurs, ne laissant aucune initiative au peuple, cherchant toujours au contraire à le museler, n'osant, ou ne voulant pas, aborder de front les privilèges, discutant des mois entiers si tel ou tel abus continuera ou non d'exister, faisant des discours et des proclamations, laissant le peuple croupir dans sa misère, qui déçu dans ses espérances et trompé

une fois de plus, était à la merci de nouveaux prétendants.

En France, en 1789, lorsque la Constituante porta la hache sur les droits féodaux, lorsqu'elle fit main-basse sur les biens du clergé, lorsqu'elle fit proclamer enfin la révolution, elle ne faisait rien autre que d'accomplir les vœux exprimés dans les cahiers, il ne lui aurait pas été possible de faire autrement, et le mérite en revenait à la nation.

Plus tard arriva la Convention, on fit des efforts en faveur du peuple, des esprits éminents, des cœurs généreux, de cette assemblée, comprirent que la révolution n'était pas finie, que le peuple qui offrait si héroïquement sa vie pour combattre l'étranger, que le peuple qui courait nu pieds aux frontières devait aussi avoir sa part dans les bénéfices de la révolution, ces hommes énergiques entraînèrent la Convention et préparèrent les esprits à un ordre de choses nouveau.

Cependant qu'en est-il advenu ? quelle cause amena le renversement de l'échafaudage si laborieusement élevé ?

Nous n'hésitons pas à le dire, c'est parce que ces hommes se crurent obligés de concentrer en leurs mains le pouvoir, ne laissant aucune initiative au peuple, attendant tout de la Convention, ne pouvant être au courant des trames ourdies par les repus de cette assemblée, et lorsque thermidor arriva, il suffit aux intriguants pour réussir, de faire croire au peuple que ses plus zélés défenseurs conspiraient pour relever le trône qu'il venait de renverser; le prétendu cachet aux armes de Louis XVI, trouvé, disait-on, chez Robespierre, est la preuve incontestable de ce que nous avançons.

Pour nous ces enseignements sont précieux, ils nous prouvent qu'il est impossible, à quelques hommes, quelque grand que serait leur savoir et leur amour de la liberté, ils nous prouvent, disons-nous, qu'ils seraient impuissants devant l'immense tâche à accomplir pour maintenir le peuple dans la possession de ses droits, car ne nous y trompons pas, il ne s'agit plus aujourd'hui d'opérer quelques réformes insignifiantes, c'est un changement radical qui doit se faire, et d'ailleurs le peuple seul peut indiquer telles mesures qu'il lui conviendra pour maintenir sa conquête et assurer le triomphe de la révolution.

Quant aux partisans du pouvoir fort, nous les invitons à jeter les yeux du côté de la France; là, le gouvernement fort est dans toute sa splendeur : on use et on abuse de la force, sans qu'aucune voix puisse s'élever contre le pouvoir, ni contrôler aucun acte émanant de lui, c'est le silence de la tombe.

On aura beau dire que ce qui se fait en France est dans l'intérêt d'un despote et que l'énergie dépensée par le gouvernement révolutionnaire sera dans l'intérêt du peuple, nous répondrons à cela que : les mêmes résultats seront la conséquence de cette manière de procéder et que nous retomberons sous le joug dégoûtés et livrés à un nouveau despotisme.

Nous ne cesserons pas de le répéter, car c'est notre conviction profonde, le peuple doit conserver le pouvoir sous peine de voir se reproduire les tristes exemples commis depuis 1848 et tomber misérablement la révolution.

LES MORALISTES.

Dans les sociétés, nous en convenons, les hommes vertueux ne sont pas en majorité, le vice règne en maître et progresse.

Les moralistes ont beau faire, ne s'attaquant qu'aux effets sans vouloir atteindre la cause du mal ni s'en occuper, ils n'arrivent, en admettant même la sincérité de leurs intentions, à aucun résultat; leurs efforts sont stériles, le monstre grandit toujours; la plaie s'étendra de plus en plus si le ver rongeur n'en est extirpé.

Quoi, messieurs les docteurs en morale, vous dites au pauvre de ne pas être envieux et au riche de ne pas être orgueilleux, et vous ne dites pas un mot contre l'inégalité des conditions, cause de ces vices.

Vous prêchez contre la paresse et vous êtes les amis et défenseurs de ceux qui vivent oisifs aux dépens des travailleurs; vous prêchez l'aumône, vous ne savez donc pas qu'en humiliant l'indigent vous le dégradez et l'éloignez du travail.

Vous lancez l'anathème contre la débauche et la perversité des mœurs, et vous ne trouvez pas un mot contre un système social où la prostitution est devenue un commerce patenté ayant ses exploités et corrupteurs, et un moyen d'existence pour les malheureuses créatures qui s'y adonnent, une ressource contre la misère.

Votre doctrine condamne le vol et l'homicide, et vous n'osez pas élever la voix contre ces meurtres, ces massacres immenses, vous ne faites rien pour tenter d'amener la paix; au contraire, dans votre aveuglement, vous louez, vous glorifiez les partisans de ces guerres fratricides, prétendant qu'elles sont saintes et justes (*) et que leurs résultats seront favorables à la morale, à la religion.

Des soldats ivres de sang sont devenus à vos yeux des hommes moraux, comprenant au suprême degré l'amour du prochain. Et vous croyez être dans le vrai ?

Eh bien, selon nous, votre erreur est profonde. Dans notre grossier bon sens d'ouvrier, nous croyons que tous les désordres dans lesquels l'humanité gémit ont leurs causes.

Qu'il n'y ait plus de distinction de classes parmi les hommes, l'envie et l'orgueil auront fait leur temps.

Que le travail soit le seul moyen d'existence, et l'oisiveté disparaîtra avec la prostitution, fille de la misère.

(*) Voir le Journal de Bruxelles.

Que les ambitieux couronnés et autres cessent de présider aux destinées des nations, et la guerre fera place à la fraternité universelle.

Que les causes de démoralisation disparaissent et le mal cessera.

Voilà notre manière de comprendre la morale.

Par ce temps de misère, alors que l'ouvrier ne peut subvenir à ses besoins, il est certains patrons qui tirent parti de cet état de choses, en exigeant que les ouvriers employés chez eux, travaillent, une et deux heures de plus par jour, sans compensation aucune. Cela ne nous étonne pas; ces messieurs savent compter, et par ce moyen, au bout de l'année, leurs bénéfices se trouvent grossis de quelques milliers de francs, au détriment de ceux qui les enrichissent; pour ces messieurs, les ouvriers ne sont bons qu'à leur amasser des rentes; et lorsqu'ils ont fait leur affaire, comme on dit, ils répondent à ceux qui se plaignent: faites comme moi, j'ai amassé en travaillant.

Quand donc ouvrirons-nous les yeux! Serons-nous toujours condamnés à devoir travailler pour que d'autres deviennent propriétaires! qu'ils fournissent de belles dots à leurs filles! ne compterons-nous donc jamais ce que nous coûtent de sueur les brillantes toilettes que nous voyons porter, tandis que nous sommes en haillons? verrons-nous toujours l'insolent parvenu payer ses maîtresses avec l'argent que nous lui gagnons, alors que la famille nous est interdite ne pouvant la nourrir?

Oui, travailleurs, telle est la condition que nos maîtres nous font: pour eux, ne faisant rien, toutes les jouissances; pour nous, travaillant du matin au soir, la misère, et au bout la perspective de mourir dans un hôpital ou au dépôt de mendicité, après une vie dépensée au service des privilégiés.

Ne recherchons-nous jamais les causes du mal qui nous ronge? les chaînes que nous portons sont pourtant assez lourdes pour que nous en sentions le poids.

A l'œuvre donc, étudions, c'est par l'étude que nous parviendrons à élaborer l'organisation d'une société nouvelle, où le travail profitera à celui qui le fait et non à l'oisif; c'est par l'étude que nous pourrions acquérir les moyens de mettre fin à l'exploitation de l'homme par l'homme; c'est par l'étude enfin de toutes les questions sociales, que nous pourrions avoir raison du capital, et organiser le travail, lorsqu'il sera débarrassé de son joug.

C'est par des exemples, des comparaisons que l'on peut le mieux se faire comprendre des classes ouvrières peu au courant des dissertations savantes, c'est pourquoi nous adoptons ce moyen de propagande mieux à la portée de nos lecteurs et plus en rapport avec le mince savoir de l'écrivain.

Que diriez-vous, bons ouvriers, si dans une des nombreuses sociétés de notre pays, établie n'importe dans quel but, voir même une société de plaisir, quelques-uns de ses membres, formant ce que vous appelez la commission, sous prétexte qu'ils sont plus intelligents ou plus riches, s'attribuaient le droit de tout diriger, de tout décider sans vous en rendre compte, sans vous avoir préalablement consultés, se partageaient la caisse fruit de vos cotisations?

Il est bien certain que vous ne le souffririez pas, une pareille association ne subsisterait pas longtemps.

Et cependant cette société existe! elle fonctionne sans que vous vous en doutiez, vous payez, pauvres sociétaires, et avec votre argent vos directeurs se sont fait d'excellentes positions. Dans la prévision qu'une pareille conduite pourrait soulever des réclamations de votre part, ils paient, toujours aux dépens de votre caisse, des hommes armés pour les réprimer, d'autres pour épier vos actions et leur rapporter vos moindres paroles.

Enfin, ils ont organisé avec les mêmes ressources, puisant à la même source, une immense administration

en vue du maintien de leur système prétendant que vous êtes assez heureux de les avoir pour maîtres!

Mais, me dites-vous, cela est impossible, vous vous moquez de nous. Dans nos sociétés de plaisir ou de secours mutuels, les membres de la commission ne sont que les exécuteurs de la volonté générale, pour ainsi dire les serviteurs de l'association, leur autorité est nulle et leurs droits sont égaux à ceux des autres membres, sans jouir d'aucun avantage qu'un autre n'aurait pas. Nous ne voudrions pas qu'il en fût autrement, car nous prétendons faire nos affaires nous-mêmes.

Fort bien raisonné. Cela prouve que dans ce cas vous avez su très-bien comprendre vos intérêts.

Mais pourquoi ne pas les comprendre en toute circonstance?

Peuple, cette société est une nation, ouvriers, vous en êtes les sociétaires frustrés.

LE PAIN ET L'EAU.

Par le temps qui court, temps de contradiction et d'absurdité, nous voyons se produire les choses les plus singulières, les plus risibles si elles n'étaient déplorables.

Il y a-t-il en effet quelque chose de plus excentrique que de voir nos conseillers communaux s'occuper de faire arriver dans la bonne ville de Bruxelles de l'eau à grands flots et surtout à grands frais, alors qu'ils ne prennent aucune mesure efficace pour procurer du pain à des milliers de malheureux qui n'ont que faire de leur liquide.

Pourquoi cette prodigalité d'un côté et cette impuissance de l'autre?

Nous voilà donc arrivés à un système aquatique très-satisfaisant mais peu nutritif. M. De Broeckere nous prendrait-il pour un peuple de grenouilles? ou nous prendrait-il pour des soldats à la salle de police? encore y manque-t-il le pain!

Voyons, Messieurs, abandonnez un peu vos préoccupations rafraîchissantes pour vous occuper de choses plus sérieuses; ce serait moins absurde.

Le temps presse.

Où le Bonapartisme mène l'Europe.

On lit dans le *Sancho*:

Si nous avons pris vis-à-vis du second empire cette attitude hostile que quelques personnes nous reprochent comme une imprudence, tant est grande et générale à notre époque la défaillance des esprits et des cœurs, c'est que l'histoire du premier empire est encore toute palpitante dans les souvenirs de nos vieillards: c'est que cette histoire n'est qu'un long tissu de massacres, de dépravations, d'iniquités, de spoliations de peuples et d'individus; c'est que, en un mot, pour nous, le bonapartisme est en Europe une sorte de choléra moral et politique dont nos pères ne se débarrassèrent qu'en noyant le monstre dans le sang des peuples indignés, après la plus implacable lutte dont l'histoire fasse mention.

Il y a dans le caractère du bonapartisme un élément complexe et hybride qui explique comment il a pu plaire un moment aux rois et provoquer l'enthousiasme des peuples. Pour les souverains de l'Europe, le bonapartisme était la puissance qui avait muselé la révolution en la disciplinant. Pour le peuple français, il représentait l'orgueilleuse suzeraineté de la France et cette sanglante épopée guerrière pendant laquelle la grande nation oublia son esclavage au milieu du fracas des champs de bataille et des fanfares de la victoire. Le bonapartisme lançait la France comme une meute féroce contre toutes les nationalités qui refusaient de subir son insolent patronage; il séduisait les peuples dont on rivait les chaînes au bruit de la *Marseillaise*, et il offrait aux rois de l'Europe les avantages d'un despotisme sans limites sur leurs peuples, à la condition qu'ils se regarderaient comme de grands vassaux relevant de l'empire et du nouveau Charlemagne.

C'est cette défroque, moitié carmagnole, moitié manteau royal, mi-partie hermine et guenille, qui a fait jusqu'à présent la force et le prestige du bonapartisme. Aux regards de la France, il s'offrait comme une brillante et glorieuse personification de son génie social représenté par l'apostolat de l'épée et du sabre. Sous l'influence de cette hallucination monstrueuse, la France s'imaginait suivre les traces d'un autre Mahomet allant propager, le glaive au poing, l'Evangile du monde politique inauguré par la révolution de 1789. Ainsi, elle suivit l'homme en qui elle croyait voir la vivante et colossale personification de la Révolution; ainsi elle entraîna derrière elle les peuples éblouis et trompés,

et lorsque le mirage cessa, lorsqu'elle eut digéré le *haschich* bonapartiste qui l'avait affolée, elle se réveilla esclave au milieu de l'Europe opprimée, qui n'avait plus que des malédictions pour cette France que Dieu avait choisie pour préparer la moisson de l'avenir, et qui avait préféré s'atteler au char d'un despote, pour jouir du triste triomphe d'être la geôlière des peuples et la gendarmerie bonapartiste chargée de mettre les poucettes aux nations restées fidèles à la liberté.

Le bonapartisme, en même temps qu'il est un fléau pour la France contre laquelle il soulèvera tôt ou tard une coalition des peuples spoliés et insultés dans ce qu'ils ont de plus sacré et de plus cher; le bonapartisme, disons-nous, est ainsi une menace perpétuelle pour l'Europe et pour les royautes qui veulent conserver intacts leur honneur et leur dignité. Le bonapartisme flâte les instincts démocratiques de la France en s'asseyant familièrement au milieu des royautes anciennes et en se parant de son titre de *parvenu*. A Erfurt, le premier Napoléon, racontant une anecdote à la reine Louise de Prusse, lui disait avec une familiarité de caserne: Madame, lorsque j'étais sous-lieutenant, etc., etc., et il faisait sentir d'autant plus cruellement aux rois leur humiliation, qu'il venait de leur infliger une demi-heure d'antichambre.

Mais s'il sentait son pouvoir menacé, l'ex sous-lieutenant devenait plus orgueilleux et plus fier de ses prérogatives que Louis XIV, il disait: *Mes peuples!* il s'étonnait qu'on osât parler de *droits*, là où il n'y avait que sa *volonté*. S'il avait un moment montré sa carmagnole révolutionnaire parmi les rois, il se drapait comme un parvenu, dans toute sa pompe, vis-à-vis de ses *peuples!*

La guerre d'Orient actuelle a eu des piètres causes à son origine, et si l'empereur Nicolas avait consenti à appeler *cousin* et *ami* l'homme du coup d'Etat, bien des choses n'eussent pas eu lieu! Mais quoi! un Romanoff s'offusque et se scandalise des familiarités d'épagnéul d'un bonapartiste; il refuse de le traiter d'égal à égal! Eh bien, sire! nous vous montrerons que la France, dût-elle dépenser trois milliards et sacrifier cinq cent mille hommes, forcera les rois de l'Europe à l'appeler *cousin*.

Et la France, toujours assez riche pour payer la vanité et la gloriole de ses maîtres, la France s'occupe en ce moment à faire admettre, dans le salon des rois de l'Europe, son Empereur qu'on avait jusqu'ici relégué à l'antichambre.

Le bonapartisme n'est pas seulement un fléau pour la France, en ce sens que sous le règne d'un Bonaparte, l'Europe, qui se souvient du premier empire, n'a pour la France que des regards et des sentiments hostiles; mais le bonapartisme est surtout un fléau pour la France, par ce qu'il l'arrache violemment à ses nobles instincts civilisateurs, à sa magnifique initiative en fait d'art et de littérature, à l'apostolat social dont Dieu l'a investie, pour l'abrutir et la dégrader dans la gloire d'un caporalisme sans grandeur, sans dignité, et dont le résultat a toujours été, pour cette pauvre nation, d'amener sur son sol, au jour suprême des vengeances, l'Europe rugissante de haine et vengeant en un jour sur le peuple-sabre dix années d'insolences et de despotisme!

FAITS DIVERS.

On voit se promener dans les rues et les établissements publics de Bruxelles un individu répondant au nom de Lucien de la Hodde. On nous assure que, dans la journée, il a été l'occasion de deux scènes dans lesquelles s'est manifesté le dégoût des personnes présentes. Mais il paraît qu'au *Café des Boulevards* cet individu a interpellé un consommateur qui le regardait et lui a signifié qu'il le *reconnaîtrait* à l'occasion.

Cela ne m'étonne pas, a répondu la personne interpellée; c'est votre métier de reconnaître les gens; vous avez même mieux fait, vous les avez marqués à la craie sur le dos, à la préfecture de police, les 3 et 4 décembre, pour les désigner aux exécutions de la police.

(*Observateur*.)

On lit dans le *Corriere Mercantile*:

Douze cents soldats en congé, revenant de Crimée sont arrivés à Rome. Ils y sont restés trois jours, en se livrant à toutes sortes de folies. Le 17, deux zouaves se prirent de querelle pour une question d'argent. Une patrouille napolitaine composée de six soldats et d'un caporal arriva pour rétablir l'ordre.

Un soldat napolitain ayant frappé de plusieurs coups de crosse un des zouaves, trop ivre pour s'apercevoir de cette insulte, des soldats français intervinrent pour venger leur camarade; mais un poste napolitain, prévenu par un chapelain de régiment que le hasard avait amené là, s'empressa d'accourir et de dissiper les turbulents.

— On écrit de Rome, 19 octobre : Le pape a couru le danger de Mgr Gimnasi, évêque d'Imola, mis à rançon par la bande de Lazarrini. Il se priva du plaisir d'aller passer l'automne à son château Gandolfo et au port d'Azio, qu'il affectionne à cause des travaux qu'il y fait exécuter.

La semaine passée, cependant, il donna ordre à son majordome, Mgr Medici d'Otoiano, de faire tout préparer pour un voyage, et en effet les carrosses furent préparés. Mais quand ses ministres et ses camériers furent en voiture, ce fut vers Ostia que l'on se dirigea et non vers Castel-Gandolfo, par son ordre.

Cependant, une bande s'était postée entre le château et le port d'Azio, dans le bois de Nettuno. Qui l'avait averti d'un prochain voyage du pape? nul ne le sait. Mais grand fut le désappointement des bandits quand, ayant arrêté deux voitures, ils s'aperçurent qu'il n'y avait ni pape ni cardinaux. Leur mauvaise humeur tomba sur les postillons, qu'ils battirent.

On a envoyé de nouveau des carabiniers faire une battue entre Velletri, Frosinone et Sessi : mais il est probable qu'elle ne sera pas plus fructueuse que celle qu'ils ont faite il y a deux mois.

On a cru s'apercevoir que les bandits avaient des signaux télégraphiques pour s'avertir mutuellement. C'est ce qui a fait prendre dans les Romagnes une détermination au moins singulière par les Autrichiens qui y commandent.

Ils ont placé, sur les clochers, des sentinelles avec de longues vues pour découvrir les signes arborés; elles en donnent avis, et l'on agit en conséquence pour cerner les brigands : mais jusqu'à présent les primes promises par Mgr Folicaldi n'ont pas été gagées.

A défaut d'autres moyens, dimanche dernier, un bal s'est donné à la salle des Brigittines, au bénéfice de la venue et des six enfants d'un citoyen mort des suites d'une opération chirurgicale. Nous ne pouvons qu'approuver cette manière toute fraternelle de porter secours à l'infortuné.

La fête a été très-animée; aucun incident fâcheux n'est venu troubler la satisfaction générale.

Nous apprenons avec plaisir que la recette a été fructueuse, et nous n'avons qu'à donner des louanges aux organisateurs de ce bal.

CONSEIL COMMUNAL.

La semaine dernière, à la séance du conseil communal, la proposition de M. le bourgmestre, concernant l'impôt sur les lapins, a été rejetée.

L'augmentation du droit d'octroi proposée sur les 1.000 kilogrammes de houille, a été également repoussée.

Une foule de propositions ont été présentées, pour arriver à combler le déficit. On tourne toujours dans le même cercle vicieux. Ce qu'il y a de plus clair, c'est que l'on demande de l'argent, et il en faut beaucoup, pour les magnifiques travaux, tels que ceux exécutés aux bas-fonds, au réservoir d'Ixelles et même un peu pour le modèle de l'escalier de Sainte-Gudule, etc.

En suivant ce système d'embellissement, d'emprunt en emprunt on pourrait arriver à la banqueroute.

Pendant le mois dernier, des mesures énergiques ont été prises par l'autorité communale de Molenbeek-Saint-Jean, pour combattre l'épidémie qui y a fait de nombreuses victimes parmi les habitants pauvres.

L'on parle d'impasses fermées par ordre de l'autorité.

Les sections de la porte de Flandre et de la porte de Ninove ont eu beaucoup à souffrir de l'invasion du fléau.

Nous avons appris, que plusieurs cas de choléra s'étaient déclarés en ville, cela ne nous surprend aucunement. La masse des ouvriers souffre tellement des privations, que la maladie trouve une proie toute préparée, dans ces corps usés que la moindre attaque peut conduire au tombeau.

Dans tous les cas voici ce que nous conseillons, si des symptômes se manifestent :

Lorsque l'on ressent des coliques, épreintes, crampes ou convulsions, qui sont les signes précurseurs de la maladie, il faut prendre immédiatement un verre de *liqueur hygiénique*, ou à son défaut, un verre de *coque camphrée*, de l'aloès, aussitôt on appliquera un cataplasme vermifuge; si les symptômes ne sont pas disparus au bout d'un quart d'heure, huile de ricin; toutes les heures un petit grumeau de camphre, avalé au moyen de l'eau d'huîtres, et tantôt d'eau de goudron; on arrosera le crâne d'eau sédative, on en lotionnera les poignets, la région du cœur, le dos et les reins; immédiatement après, friction à la pommade

camphrée, et par-dessus, lotions à l'alcool camphré. On continuera jusqu'à ce que les symptômes aient pris un caractère moins grave, de cette façon, en s'y prenant au début du mal, on pourra le conjurer, et dans tous les cas arrêter les ravages en attendant la venue du médecin.

Comme moyen préservatif nous conseillons d'épicer et d'aromatiser fortement la nourriture; de prendre trois ou quatre gousses d'ail tous les matins et de faire usage de la cigarette camphrée, et au moindre mal prendre un verre de liqueur hygiénique.

Les remèdes que nous avons indiqués plus haut sont peu coûteux et l'on peut au besoin se les préparer soi-même.

Eau Sédative moyenne.

Ammoniaque liquide à 22° B.,	80 grammes.
Alcool camphré,	10 .
Sel de cuisine,	20 .
Eau ordinaire,	1 litre.

Manière de préparer cette eau : on verse d'un côté l'alcool camphré dans la quantité d'ammoniaque liquide; on bouche avec soin, on agite le flacon, et on laisse reposer un instant le mélange, on fait fondre le sel en ayant la précaution d'y verser quelques gouttes d'ammoniaque liquide; on laisse déposer les impuretés du sel; et quand l'eau est redevenue claire, on la verse doucement, ou on la filtre, on y verse vivement l'ammoniaque camphrée, on bouche et l'on agite; l'eau est ensuite bonne à servir. — Pour obtenir de l'eau sédative très-forte on mettra 100 grammes d'ammoniaque au lieu de 80, pour les enfants et pour les personnes dont la peau est très-mince on y ajoutera un peu d'eau.

Pommade Camphré.

Saindoux, autrement dit graisse de porc,	100 gr.
Camphre en poudre,	20 .

On dépose le saindoux dans une grande tasse, que l'on place ensuite sur le feu au bain-marie dans une casserole renfermant deux pouces d'eau environ, quand le saindoux est fondu, on y verse peu à peu la quantité indiquée de poudre de camphre, et l'on remue le tout avec une allumette; on retire du feu, dès que la poudre est incorporée au saindoux, au bout de quelques minutes, on verse alors la pommade dans une autre tasse, doucement et avec la précaution de ne pas entraîner les effondrilles qui se sont déposées du saindoux on fait figer la pommade en la plaçant dans un endroit frais, sur une fenêtre ou à la cave.

Cataplasme Vermifuge.

Ajoutez à la farine de lin, une poignée de sel gris, deux gousses d'ail broyées, quelques poireaux, feuilles de lauriers, bouquet de thym, cerfeuil, 2 grammes d'assa fetida, 2 grammes d'aloès en poudre, pétris dans une quantité suffisante de pommade camphrée; et après avoir étendu la pâte et arroser le linge d'eau sédative, appliquer sur tout le ventre, et renouveler toutes les deux heures.

Quant à la liqueur hygiénique; sa préparation demandant un certain temps, on peut en prendre toute préparée, du reste nous engageons nos lecteurs à consulter le *Manuel de la Santé*, par M. Raspail.

LE LABOUREUR ET LES ÉCOLIERS.

— FABLE. —

Des écoliers faisant école buissonnière,
Dans un champ rocailleux virent un laboureur
Qui, le front découvert et baigné de sueur
Arrachait sans pitié la ronce meurtrière,
Et le chardon envahisseur...
Bientôt, de le railler se faisant une fête,
S'approchèrent tous nos gamins;
« Eh ! dit l'un, voyez donc, voyez la bonne bête,
Qui s'échine, sans but, et se meurtrit les mains.
— Messieurs ! s'écrie un autre, il a perdu la tête,
Ce vieux bonhomme est fou ! — Non, il cherche de l'or,
Et croit dans cet endroit découvrir un trésor...
— Ou la pierre philosophale...
— O sublime candeur ! — O vertu sans égale !
Et, comme à ces propos notre homme indifférent,
Ne tournait pas les yeux vers la troupe insensée,
Et, calme, poursuivait sa tâche commencée,
Les polissons vers lui revinrent en courant;
L'un, pygmée effronté, s'empara d'une pierre;
L'autre d'un lourd bâton arma son bras chétif,
Et chacun s'apprêtait plein d'une ardeur guerrière,
A frapper l'homme inflexible,
Quand le maître, soudain, à grands coups de lanterne,
Dans l'ordre fit rentrer nos jeunes modérés...
Ecoutez jusqu'au bout, lecteur, et vous direz
Lequel avait raison. — Ce qu'ici je raconte
Ayant pris, malgré moi, les allures d'un conte
Dans l'histoire est pourtant tout au long rapporté,
Et si quelqu'un doutait de ma véracité,
J'invoquerais le témoignage
De cet auguste aréopage

Qui sauva la famille... et la propriété !
Cet appui consolant suffirait à ma thèse...

Fermions ici la parenthèse,
Et reprenons : — Dès que la nuit
Parut sur les côtes, et que l'ombre accourue,
Eut fait taire le dernier bruit,
On vit le laboureur délaisser la charrue,
Et, devant lui poussant
L'attelage épuisé, les bœufs au col puissant,
Reprendre le chemin de sa pauvre chaumière...
Arrivé sur le seuil qu'un rayon illumine,
Il s'arrête et, croisant les mains sur sa poitrine,
Il tourne vers les siens un front resplendissant :
« Dans le creux du sillon j'ai déposé la graine,
On la verra germer et mûrir au soleil ;
Le blond froment, à l'or pareil,
Couvrira nos guérets à la saison prochaine ;
Amis, gloire au travail ! la grange sera pleine !... »
A la femme attentive, aux enfants curieux,
Ainsi parle celui dont l'infertile plaine
Connaît les soins laborieux...
En effet, l'été vint !... Un magique spectacle,
Aux regards étonnés s'offrit comme un miracle...
Dans le domaine inculte où, jadis, s'engraissait
Le parasite aimé de la ronce grimpanche,
Pour le courageux père un trésor s'accumulait...
Alors, et confondant une tourbe ignorante,
Il assemble ses fils, ses parents, ses amis,
Et leur dit : « Le plaisir, en ce jour est permis,
Réjouissez mes yeux d'une fête brillante,
Car la récolte est abondante,
Et le ciel m'a donné plus qu'il n'avait promis... »

Vas, et dis aux serpents qui se traînent dans l'herbe :
Malgré les vices abus et le fait oppresseur,
L'avenir nous réserve une moisson superbe,
Et les peuples un jour pourront lier la gerbe
Des grandes vérités que sème le penseur.

ALPHONSE VANDERCAMP.

NÉCROLOGIE.

Monsieur Jules Bartels, avocat et conseiller communal de Bruxelles, vient de mourir, jeune encore, d'une maladie de langueur, c'était un homme qui avait des opinions progressistes, et qui nous le croyons aurait partagé un jour les idées radicales, le dernier discours prononcé par lui au conseil communal, (où il s'était traîné quoiqu'étant gravement malade) et que nous publions plus bas, montrera quelle était sa manière de voir sur les impôts communaux.

M. Bartels. Je suis venu à cette séance avec la résolution consciencieuse et inébranlable de repousser toutes les propositions de la section des finances, de rejeter toute aggravation des charges d'octroi, de celles surtout que l'on a si malencontreusement choisies, — en attendant l'heure où je pourrai voter avec joie l'abolition radicale de l'impôt le plus absurde, le plus odieux, le plus vexatoire.

Il y a longtemps que je combats la direction donnée à nos travaux publics, cette pension irréflective, cet entraînement déplorable à décréter presque sans intervalle des ouvrages exécutés ensuite dans des conditions compromettantes pour leur solidité, et qui, par un prompt écoulement double les dépenses. Et ces travaux ne se justifient pas même toujours par leur utilité; travaux de luxe et de vanité, quand l'hygiène, la salubrité, la voirie réclament des égouts, des locaux plus sains, des rues plus larges.

La gêne dans les finances devait venir. On nous annonce un déficit momentané, et c'est à l'impôt de consommation qu'on demande des ressources pour le combler. C'est à une époque où les objets de consommation sont à un prix exorbitant, à l'entrée d'un hiver gros de nuages, qu'on veut charger encore la consommation.

Non, c'est l'impôt direct qui doit payer, non pas d'après des évaluations arbitraires, mais d'après des bases certaines. Ce n'est plus la nécessité, c'est la fortune, c'est la jouissance qui doit être la base de l'impôt.

Assez d'idées ont été émises dans cette discussion pour que l'habileté de notre honorable président et son expérience y trouvent la formule de nouvelles propositions suffisantes pour atteindre le chiffre que l'on poursuit.

M. l'Echevin De Doncker n'est pas de mon avis, l'impôt indirect de l'octroi a cet avantage, dit-il qu'il se perçoit insensiblement, sans faire crier, et qu'il est juste, puisqu'il frappe tout le monde, mais en proportion seulement de la consommation de chacun, tandis que les impôts directs sont repoussés par des réclamations universelles qui en rendraient la perception presque impossible.

Je ne laisserai point passer, sans réponse, de pareilles hérésies.

Le préopinant déclare lui-même que tous les impôts soulèvent des réclamations. Si les impôts indirects en

soulèvent moins dans la pratique individuelle, c'est uniquement dans la nature matérielle des choses qu'il faut en chercher la raison. Ce n'est donc pas d'après les réclamations qu'il soulève qu'il faut juger du mérite de l'impôt, mais bien d'après sa justice. Vous trouvez l'octroi juste, parce que tous le paient, — le pauvre et le riche, — et qu'ils ne paient pas plus qu'ils ne consomment. Eh ! c'est précisément pourquoi il est injuste. Le pauvre et le riche ont un égal besoin de manger ; mais ils sont loin d'avoir les mêmes moyens pour payer.

Et cet impôt de consommation que vous prélevez sur tous à quoi est-il employé ? En dépenses publiques. Et ces dépenses publiques sont-elles au moins faites dans l'intérêt égal de tous ? Quand sur l'impôt de l'octroi vous prélevez un million pour les dépenses du théâtre, osez-vous dire que ceux qui ont payé cet impôt jouissent à proportion des dépenses auquel il a été employé ?

Or, pour qu'un impôt soit juste, il faut qu'il soit proportionné à la fortune relative des contribuables et à la part de jouissance qu'ils ont dans les services publics que le produit de ces impôts entretient ; il faut encore qu'il frappe le superflu avant d'atteindre l'indispensable, le nécessaire.

Est ce le cas de l'octroi ?

RÉSUMÉ POLITIQUE.

En Crimée, il y a un temps d'arrêt dans les opérations militaires. L'hiver qui s'approche va retarder l'égorge-ment en grand jusqu'au printemps ; la température seule pourra par sa rigueur faire périr quelques milliers d'hommes.

Dans l'intervalle, on parlera de négociation. Des tentatives faites en faveur de la paix, seront annoncées avec grand fracas, malgré l'intention bien arrêtée de continuer la boucherie. Alors pour maintenir l'honneur du drapeau français, il faudra encore des hommes et des millions ; de nouvelles levées d'hommes, un emprunt, seront demandés ou plutôt imposés, car c'est la volonté du maître qui l'exige, il prendra à la France son dernier homme et son dernier écu.

Voici les dernières nouvelles du théâtre de la guerre :

Les troupes d'occupation de Kertch ont reçu des renforts considérables.

Le prince Gortschakoff mande, sous la date du 23 octobre, que la veille un corps de 30 à 40,000 hommes était sorti d'Eupatoria et avait passé la nuit à Karagout et à Sak, mais il n'avait pas exécuté d'autre mouvement.

Une dépêche partie de Saint-Petersbourg le 31 octobre annonce que les démonstrations dirigées d'Eupatoria, au delà de Saki, n'ont pas eu de suite et que les alliés, dont le flanc était menacé, ont dû rentrer dans Eupatoria le 29.

Une autre dépêche du prince Gortschakoff, envoyée à la date du 23, nous apprend que l'ennemi s'est avancé dans la direction de Tulatt, mais on ignorait s'il se dirigerait ensuite vers Simpheropol ou s'il longerait la mer.

Des correspondances de Crimée assurent que les troupes alliées ont reçu l'ordre de reprendre leurs cantonnements. Elles auraient regagné les lignes qu'elles occupaient durant le siège. Nous ignorons ce qu'il y a de vrai dans ces bruits.

Les bâtiments de la flotte alliée font des sondages à l'embouchure du Dniéper.

Une dépêche annonce qu'il n'y a plus à Kinbourn que 60 voiles.

En France, à l'intérieur, toujours même malaise, dans les départements surtout, les populations souffrent de la cherté des denrées alimentaires.

Le procès d'Angers a révélé ce fait nouveau : que presque tous les accusés étaient des hommes qui ne s'étaient jamais mêlés d'affaires politiques. Une correspondance adressée à l'Indépendance le constate, en déplorant l'aveuglement de ces malheureux ouvriers, qui se sont laissés entraîner. Mais ils ne voient donc pas ces bonnes gens, que du train dont vont les choses, un jour viendra où il ne restera pas une seule bourgade qui ne se soulèvera pour chasser les oppresseurs.

En Angleterre, les idées en faveur de la paix commencent à se faire jour, non pas dans les régions gouvernementales, où on est enivré du succès de Sébastopol ; mais dans les populations, où l'on commence à comprendre que cette guerre sans fin va épuiser les ressources et aggraver la misère.

Un meeting a eu lieu à Londres pour protester contre la cherté des céréales et contre les accapareurs.

Trente-six proscrits viennent d'être expulsés de Jersey, pour avoir signé une protestation, où ils rappellent l'arrêt prononcé par la haute-cour, lors du 2 Décembre.

Les journaux américains publient des lettres de M. Cushing, attorney général des Etats-Unis et membre du cabinet du président Pierce, qui juge en termes très-durs la conduite du gouvernement britannique dans l'affaire du recrutement. M. Cushing accuse la Grande-Bretagne d'avoir violé les droits souverains des Etats-Unis et éludé ses lois municipales, ce qui aggrave l'insulte.

Le *Courier* de New-York fait remarquer que ces lettres, écrites par un homme qui doit être considéré comme l'interprète du pouvoir exécutif, ont un caractère très-grave et pourraient compromettre les relations établies entre les deux gouvernements. Le langage du *Times* et du *Morning-Advertiser* contraste, par leur modération, avec celui de l'attorney général.

En Espagne rien n'est changé à la situation, là aussi la misère s'étend de plus en plus. L'incurie du gouvernement est à son comble, aussi les protestations surgissent du sein des populations.

Les ouvriers de Madrid, ainsi que ceux de Barcelone et des autres villes où la classe des travailleurs comprend ses droits, demandent que la liberté de réunion et le droit d'association soient inscrits dans la Constitution : que les heures de travail dans les ateliers soient fixées, les salaires augmentés, etc. Le refus du gouverneur de Madrid de les laisser se réunir pour discuter un projet d'adresse aux Cortès, a falli amener une émeute dans la journée du 23.

Plusieurs centaines d'ouvriers s'étaient réunis au Prado. Les groupes étaient animés. Bientôt ils devinrent menaçants, et peut-être une collision allait éclater, lorsqu'une pluie diluvienne vint disperser les rassemblements.

Aujourd'hui les feuilles conservatrices triomphent de cette retraite. Des bonnes gens oublient qu'il ne pleut pas tous les jours, et que l'heure vient — en juillet par exemple — où le ciel, d'accord avec le Peuple qui souffre, lui envoie le soleil à la face d'où le fusil obtient ce qui a été refusé au vœu et au droit du travailleur.

Les correspondances étrangères attestent d'ailleurs, en même temps que les journaux démocratiques, que le mécontentement grandit, en Catalogne, à Valence, à Séville, parmi les populations ouvrières auxquelles le travail et le pain ne sont pas plus assurés que les droits politiques.

Du reste, l'émeute n'a pas, à Madrid, été dispersée par les seules pluies torrentielles du 23. Dès ce jour même, la crainte d'un soulèvement formidable a forcé la préfecture à procurer sur le champ, de l'ouvrage ou des secours à une grande partie des ouvriers.

A Rome il y a conflit entre les autorités françaises, et le ministère papal. On verra par l'article qui suit combien les saints Prélats peuvent compter sur le peuple duquel ils administrent si bien les affaires.

L'échafaud fonctionne sans relâche dans les Etats du Saint-Père. L'échafaud est un instrument sacré pour les prêtres, depuis le jour où Jésus-Christ fut crucifié entre deux ennemis de la propriété. A Civita-Vecchia, l'exécution de deux assassins a nécessité la présence de toutes les troupes pontificales. Les Français avaient, d'après la *Gazette del Popolo*, refusé d'assister au spectacle.

Cette présence des soldats du pape s'explique par ce qui était arrivé à l'exécution précédente, où trois forçats s'étant emparés des fusils de ceux qui les escortaient, leur mirent la baïonnette sur la poitrine, et profitèrent du moment de trouble pour s'enfuir. Soit complicité des assistants peu amateurs d'exécutions, soit autre circonstance, les malfaiteurs se sauvèrent si bien qu'à l'heure qu'il est, ils n'ont pas été retrouvés.

CORRESPONDANCE.

A. M. Jos. D., à Liège. Reçu.

LE PROLÉTAIRE,

Journal paraissant tous les quinze jours.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE

Pour Bruxelles, un an, 2 francs. Six mois, 1 fr. trois mois 50 centimes.

Pour la Province, id. 3 id. id. 1 fr. 50 centimes. Trois mois, 80 centimes.

On s'abonne au bureau du Journal, rue de Namur, 47, à l'association des ouvriers cigariers, rue Haute, 117, et chez la ^{re} Beugnies, imprimeur, rue des Minimes, 41.

Le Journal est expédié franco par la poste. — MM. les abonnés de la province, peuvent envoyer le montant de leur abonnement en timbres poste.

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DE

LA V^{re} BEUGNIES,

41, rue des Minimes, 41,
A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que tableaux, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et C^{ie},

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons on a modicité de ses prix.

ASSOCIATION

DES

OUVRIERS CIGARIERS DE BRUXELLES,

Fondée à Bruxelles le 28 Octobre, 1849.

L'association a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les consommateurs de TABACS ET DE CIGARES, que, après avoir fabriqué pendant quatre années, pour se former un dépôt assez considérable de CIGARES, vient d'ouvrir un Établissement pour la vente en gros et détail, RUE HAUTE, N° 179.

Les bonnes qualités de ses TABACS ET CIGARES, qui ont tous trois et quatre années de caisse, sont pour elle la meilleure recommandation et lui font espérer de s'assurer par ces moyens, une nombreuse clientèle.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs ordres seront toujours servies avec loyauté et régularité.

L'association émettra des ACTIONS de 5 à 10 fr. remboursables en marchandises et portant intérêt de 5 pour cent l'an.

On peut se les procurer à l'Établissement.

Brux. typ. de la V^{re} BEUGNIES, rue des Minimes, 41.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT

Payable d'avance pour Bruxelles.

Un an : 2 fr. 00
Six mois : 1 fr. 00
Trois mois : 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la Province.

Un an : 3 fr. 00
Six mois : 1 fr. 50
Trois mois : 80

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL

est expédié franco

Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. P. N. COLON, rue de Namur 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Pour l'Etranger par an 4 fr.
MM. les abonnés de la province,
peuvent en envoyer
le montant en timbres postes.

Bruxelles, le 18 Novembre 1855.

Nous avons dit, dans notre dernier numéro, que la marche adoptée par le *Prolétaire*, avait soulevé différentes objections, tant sous le rapport politique, qu'au sujet de la question sociale.

Nous croyons avoir démontré, en nous appuyant sur des preuves irréfutables, que la liberté avait toujours succombé, parce que les pouvoirs nouveaux avaient constamment suivi la route tracée par leurs prédécesseurs, en un mot, parce que la démocratie, arrivant au gouvernement des affaires, n'avait pas rompu avec le passé.

La principale objection qui nous a été faite est celle-ci : ne craignez-vous pas, nous dit-on, que le despotisme d'en bas ne remplace celui d'en haut.

Nous répondrons à cela : que dans une société basée sur le travail, aucun despotisme n'est à craindre; là, il n'y a point de privilèges, l'égalité règne; tandis qu'aujourd'hui, le travail étant le subordonné du capital, les habiles savent s'y soustraire en exploitant, en vivant du travail d'autrui, ce qui fait qu'il y a deux classes dans la société, l'une, en minorité, consommant tout en ne faisant rien, l'autre, nombreuse, travaillant sans pouvoir consommer suivant son produit.

Mais qu'une société nouvelle se fonde, qu'elle proclame la liberté du travail, qu'elle organise le crédit sur de nouvelles bases, qu'elle dise aux rentiers, aux propriétaires, aux exploités de tous genres, de quel droit prétendez-vous toujours prélever le plus net du produit du travail? Que le champ soit ouvert à la production! Il est évident qu'un bien-être général se ferait sentir en peu de temps, et que l'on verrait disparaître la misère, source de tant de malheurs.

Que les travailleurs règlent les conditions du travail, qu'ils échangent leurs produits comme ils le jugeront convenable; dans tout ceci nous ne trouvons pas qu'ils pourraient faire du despotisme, et il nous paraît étrange, que l'on craigne par avance l'usage que le peuple pourrait faire de la liberté, tandis qu'il est dans les fers; c'est comme si l'on disait à un homme qui aurait resté en prison pendant vingt ans, vous êtes habitué à vivre dans un cachot, le grand air vous serait nuisible, dans votre intérêt je vous conseille d'y rester.

LES MORALISTES.

II.

Nous avons dit, dans un précédent article, qu'il est absurde de combattre sans cesse les effets du mal sans vouloir en détruire la cause, cela est passé à l'état de vérité pour tout autres choses, pourquoi ne point admettre cet axiome lorsqu'il s'agit de morale.

L'histoire à la main, citons quelques faits, preuves

bien plus convaincantes de ce que nous avançons que tous les sophismes de nos adversaires. Les rois au moyen-âge, tout catechisés qu'ils étaient, ont fait voir combien la morale chrétienne avait d'empire sur eux. L'un empoisonnait son père, impatient de monter sur le trône; l'autre faisait assassiner son frère pour s'emparer de ses Etats et de ses biens. Les seigneurs très-chrétiens suivant l'exemple de leurs chefs se vautreient dans l'immoralité et le crime. L'histoire enregistre une suite de rois débauchés et cruels; Louis XI le cagot entouré de prêtres et de maîtresses, fait trembler la France par ses forfaits. Charles IX, le catholique par excellence, tire lui-même sur son peuple et fait égorger 30 mille personnes, toujours au nom de la morale et de la religion.

Eh! me dit un pasteur protestant, les hommes ne connaissent point la vraie doctrine, ils n'avaient pas reçu la parole de Dieu.

Bah! Calvin le grand prêtre du protestantisme, dans le cercle restreint de son pouvoir, n'en fit-il pas autant? Henri VIII, roi d'Angleterre, fit décapiter cinq ou six femmes qu'il avait épousées, probablement pour ne pas être polygame, n'était-il pas réformé.

Aujourd'hui, et dans quelques pays seulement, les mœurs royales et seigneuriales se sont beaucoup adoucies.

Attribuez-vous, peut-être, Messieurs les docteurs, cette transformation aux écrits du siècle passé?

Alors bien certainement, l'honneur en revient à Voltaire, Rousseau et autres philosophes du 18^e siècle.

Mais, à notre avis, tout ce qu'affichaient sans honte ces cours débauchées, cette noblesse cruelle, qui faisait pendre un homme pour avoir tiré un lapin, et enlevait la jeune mariée des bras de son époux pour satisfaire un sentiment brutal, tout l'échafaudage de cette antique tyrannie, subsisterait encore, si le peuple dans un sublime effort, n'avait porté un coup mortel au despotisme, et d'un revers de sa main, renversé toutes ces causes de dépravation et de crimes.

(La fin au prochain numéro.)

Gembloux, le 15 novembre 1855.

Citoyen rédacteur,

L'accueil si bienveillant que vous avez fait à la lettre que je vous ai adressée, m'encourage.

Je vous transmets aujourd'hui, le résumé d'une conversation que j'ai eue avec un de mes camarades d'atelier à qui j'avais prêté votre journal; conversation à laquelle je me permettrai de donner le nom d'entretien prolétaire.

ENTRETIENS PROLÉTAIRES

ENTRE DEUX CAMARADES D'ATELIER.

Charles. — Bonjour, mon vieux, je te rapporte ton *Prolétaire*, à propos pourrais-tu me dire quel est l'auteur de cette lettre signée Alexandre que j'ai lue dans le numéro 3?

Alexandre. — C'est moi; pourquoi cette question?

Charles. — Ah! c'est toi? Je m'en doutais. Dis-moi alors ce que tu entends par ces mots : « que la révolution fasse que la crainte de mourir de faim, ne mette plus le prolétaire à la merci des détenteurs des capitaux, et son

triomphe est assuré, sinon : elle est impossible. »

Alexandre. — J'entends, qu'au lieu de se borner à changer le personnel ou la forme du gouvernement, comme cela s'est fait jusqu'à ce jour, la révolution doit changer radicalement les choses.

Charles. — Comment cela?

Alexandre. — En substituant à la vieille société bourgeoise et capitaliste, un ordre de choses nouveau; dans lequel le véritable créateur de la richesse sociale, le travailleur ait enfin sa juste part dans la répartition de ces mêmes richesses, qui, sans lui, n'existeraient pas; pour arriver à ce résultat, j'entends qu'il faut quitter la vieille ornière, dans laquelle se sont embourbées toutes les révolutions passées, et donner à l'œuvre révolutionnaire future, sa véritable, son unique signification.

Charles. — Et quelle est cette signification?

Alexandre. — Je vais te le dire : mais d'abord réponds à cette question : Quelle est la base fondamentale sur laquelle repose la société?

Charles. — Dame! il me semble que c'est le gouvernement ou la loi, la religion et la propriété.

Alexandre. — C'est tout?

Charles. — Je n'en connais pas d'autres.

Alexandre. — Veux-tu savoir maintenant pourquoi, en ce qui concerne la condition des travailleurs, les révolutions n'ont produit jusqu'ici que des résultats négatifs?

Charles. — Je serais curieux de l'apprendre.

Alexandre. — C'est parce que nos grands révolutionnaires, n'ont jamais su donner d'autre définition de la société, que celle que tu viens de donner toi-même; c'est que pour eux comme pour toi : AUTORITÉ, RELIGION, PROPRIÉTÉ, forment les bases essentielles de tout ordre social; l'édifice sacro-saint auquel il est défendu de toucher; c'est enfin, parce que, toute l'œuvre révolutionnaire consiste, selon eux, à rebadigeonner la vieille bicoque gouvernementale, et à y réinstaller de nouveaux locataires (et tu sais que ces sortes de locataires-là coûtent fort cher au peuple), qui, après avoir fait de mirobolantes promesses, recommencent exactement la même besogne que ceux pour l'expulsion desquels, le peuple vient de verser son sang.

Charles. — Mais, alors, quelle est donc, selon toi, la base constitutive de la société, et qu'est-ce que tu appelles donner à la révolution future, sa véritable, son unique signification?

Alexandre. — Ce qui constitue la société, ce qui fait sa force, sa puissance, sa splendeur, en un mot ce qui lui donne l'existence; ce n'est ni le capital, ni la religion, ni l'autorité :

C'EST LE TRAVAIL

Charles. — Comment. le travail?

Alexandre. — Mon Dieu, oui, mon ami, c'est le travail : la chose est tellement simple et naturelle, que tu n'en peux revenir. n'est-ce pas ? eh bien ! donne-toi la peine de réfléchir, examine bien le fond des choses, regarde autour de toi, et tu pourras te convaincre de cette vérité : qu'en dehors du travail, il n'y a rien, rien, rien ! et en voyant le travailleur, endurer les privations de toute sorte, souffrir la misère et la faim au milieu de l'abondance générale créée par lui, tu me diras alors, quel nom il faut donner à l'ordre social actuel.

Tu comprendras enfin, que donner à l'œuvre révolutionnaire sa véritable, son unique signification, c'est briser toutes les entraves qui s'opposent à l'affranchissement du travail.

Toute révolution, dit Robespierre, qui n'a pas pour but d'améliorer profondément le sort du peuple, n'est qu'un crime remplaçant un autre crime.

ALEXANDRE.

(La suite au prochain numéro.)

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE EN BELGIQUE.

On lit dans l'Avenir d'Anvers :

Le pourvoi introduit par notre rédacteur en chef contre l'ordonnance du juge d'instruction de Malines qui le condamnait à une amende de 50 frs., pour avoir refusé de faire connaître le nom d'un de ses collaborateurs, a été rejeté hier par la Cour de cassation conformément aux conclusions très-développées de M. l'avocat-général Faider.

La Cour, dans son arrêt, se fonde sur les attributions discrétionnaires du procureur-général en matière de police judiciaire. Il est permis au ministère public, pour la recherche des crimes, délits et contraventions, de recourir à tous les moyens.

De même qu'il peut interpellé celui qui, dans une réunion publique, signalerait l'existence de quelque fait punissable, de même il peut interroger celui qui, autrement qu'en paroles, par la voie de la presse, par exemple, prétend avoir connaissance de faits qui méritent d'attirer la vigilance de l'autorité.

Dans l'espèce, l'éditeur ne pouvait procurer lui-même des éclaircissements sur les détails que publiait son journal. Mais il connaissait l'auteur de la correspondance ; il devait le nommer, pour que le correspondant éclairât la justice.

Quant aux dispositions légales sur la presse, elles sont inapplicables, ni l'article, ni l'auteur, ni l'éditeur n'étant incriminés.

Telle est la substance de l'arrêt.

Ainsi, la presse n'a qu'à se le tenir pour dit ; les procureurs-généraux, procureurs du roi, etc., ont un pouvoir discrétionnaire en ce qui la concerne.

Si un article porte ombrage, vite on le rattacher à une poursuite quelconque imaginaire et le rédacteur en chef devra livrer à la justice le nom de l'auteur.

L'anonyme dans la presse n'existera que pour ceux qui abusent de la liberté ; ceux qui commettent des délits dans un journal, la justice renonce à les connaître, si l'éditeur veut assumer la responsabilité de l'article, cet éditeur ne sut-il même pas lire.

Cela peut paraître étrange, mais c'est ainsi qu'on interprète la liberté de la presse en Belgique.

Heureusement il y a un moyen de résistance, onéreux il est vrai, mais possible.

Quand le parquet voudra obtenir des éditeurs de journaux des renseignements qui ressembleront beaucoup à des rapports, ils refuseront de répondre et ils paieront l'amende, qui est au maximum de cent francs.

En présence de l'arrêt de la Haute Cour, nous en agissons ainsi et nous trouverons, le cas échéant, beaucoup d'imitateurs.

Ouverture des Chambres.

Mardi dernier, a eu lieu l'ouverture des chambres au bruit du canon ; en voyant l'appareil déployé dans cette circonstance, on pourrait croire que quelque chose d'important va se passer, et que les intérêts du pays vont être pris au sérieux.

En lisant le discours prononcé par Léopold, on pourra se convaincre que cette session sera aussi stérile que celles qui l'ont précédées :

Messieurs,

Je reçois des marques réitérées de la confiance sympathique des gouvernements étrangers. Mon fils bien-aimé, le Duc de Brabant, dans les divers pays qu'il vient de visiter, a pu reconnaître, par l'accueil qu'il y a reçu, quel rang élevé notre Patrie occupe entre les Nations. Comme père et comme Roi, j'ai été heureux de constater l'existence de ces sentiments unanimes.

La situation intérieure du pays, en présence des difficultés des temps, est généralement satisfaisante. Cependant, au milieu de tant d'éléments de prospérité et de sécurité, mon cœur s'élève à la vue des épreuves douloureuses que nous fait subir le haut prix des subsistances. Déjà le gouvernement, les administrations locales, les associations particulières, se sont unis dans un même sentiment de solidarité nationale. Vous ferez un devoir de seconder ce mouvement. Vous examinerez, avec un bienveillant empressement, les propositions qui vous seront soumises dans le but de favoriser le travail et de faciliter l'alimentation des populations si dignes de notre sollicitude. Je compte sur le concours de tous les dévouements et sur la protection de la Providence.

Les circonstances donnent un intérêt d'actualité au projet de loi qui vous sera présenté relativement aux institutions de bienfaisance et aux fondations de charité.

L'instruction à tous les degrés doit être, pour les pouvoirs publics comme pour les familles, un objet de constantes préoccupations. Vous aurez à résoudre, sous le double rapport de la liberté et de la science, la question de l'organisation des jurys d'examen universitaire.

Les lettres et les arts attestent, par leurs progrès, le développement de la vie intellectuelle du pays. Notre école a su, dans deux expositions simultanées, se distinguer par les œuvres les plus remarquables.

C'est avec un légitime orgueil que dans le concours ouvert par la France entre tous les peuples producteurs, la Belgique a vu apprécier la position éminente que lui ont faite son agriculture et son industrie.

Le commerce se maintient dans un état prospère ; nos relations avec les contrées lointaines continuent à s'étendre. Les chambres apprendront avec intérêt qu'aux services de navigation à vapeur vers les États-Unis et le Brésil, qui seront prochainement exploités, viendra se joindre une ligne nouvelle, dirigée vers le Levant.

Vous aurez à examiner des modifications à la loi d'accise sur le sucre. Elles auront pour objet d'augmenter le revenu public et de concourir ainsi au maintien de notre équilibre financier.

Un projet relatif au timbre des effets de commerce, un autre relatif aux conseils de prud'hommes seront soumis à vos délibérations.

Les études pour la révision du Code pénal se poursuivent. Le deuxième livre pourra vous être présenté pendant la session actuelle.

Vous serez appelés également à répondre et à compléter la législation sur l'organisation judiciaire.

L'armée, par son instruction et par sa discipline, continue à se montrer digne de la sollicitude du Gouvernement et de la bienveillance des chambres. De même que la garde civique, elle ne cesse de donner des gages de son dévouement à nos institutions.

Une commission, instituée par mon gouvernement, est chargée d'examiner toutes les questions qui concernent la marine militaire.

Plusieurs travaux d'utilité sont en voie d'exécution. Mon Gouvernement considère comme un devoir d'en poursuivre le prompt achèvement.

Une grande activité est déployée sur les lignes des chemins de fer concédés, qui sont en majeure partie terminées et mises en exploitation.

L'industrie privée a formulé de nouvelles demandes pour associer ses capitaux à l'œuvre nationale des chemins de fer. Vous aurez à les apprécier.

Ces travaux, dans leur ensemble, fourniront des ressources opportunes aux classes laborieuses de toutes nos provinces.

Messieurs, nous venons de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de notre indépendance. Si cette indépendance a été féconde en bienfaits pour le pays, si, accueillie à son origine avec quelque défiance, elle est entourée aujourd'hui de l'estime et de la sympathie des gouvernements et des peuples, nous le devons à cet esprit de modération et de droiture qui fait le fond du caractère national et qui doit constituer la base de notre politique. Mon gouvernement est pénétré de cet esprit ; j'aime à croire que le concours loyal des chambres ne lui fera pas défaut.

Nous ne relèverons pas tout ce qu'il y a de mesquin dans le discours du gouvernement ; la kirielle serait trop longue, nous ferons seulement quelques remarques sur les principaux paragraphes.

Dans le premier §, l'accueil fait au duc de Brabant, dans les divers pays qu'il a parcourus, est signalé : Léopold s'en félicite comme Roi et comme père ; le voyage à Paris est sans doute du nombre. Nous autres, ouvriers, nous ne comprenons pas qu'on puisse se féliciter d'avoir été bien accueillis chez des gens qui ont abusé de la force pour vous dépouiller.

Après tout, libre à M. le Duc d'être satisfait d'avoir été serré la main de M. Bonaparte, c'est son affaire ; nous dirons seulement qu'il y a une morale, exclusivement à l'égard des rois et des princes que nous ne comprendrons jamais.

Dans le § second, il y est dit : que la situation du pays est généralement satisfaisante ; et deux lignes plus bas on ajoute que : le cœur du roi s'élève, à la vue des épreuves douloureuses que nous fait subir le haut prix des subsistances.

Nous avons beau chercher, il nous est impossible de comprendre comment l'on peut être satisfait de la situation du pays, et s'émouvoir de ses douleurs : la chambre répondra sans doute, en riant d'un œil et pleurant de l'autre, qu'elle est satisfaite et émue.

Il est dit plus loin : que le commerce est prospère, ce pauvre commerce stupéfait de cette sortie, nous fait l'effet d'un Mercure sans ailes, la joue grosse d'un soufflet qu'il vient de recevoir.

On présentera des projets de lois pour donner du travail aux ouvriers, traduisez : nous allons enrichir quelques entrepreneurs. Ou autrement dit : donne-moi dix francs et je t'en prêterai cinq.

Voyez, si nous, ouvriers, avons le droit de nous féliciter.

L'Indépendance, après avoir analysé les éléments du tableau de la situation mensuelle de la Banque nationale au 31 octobre, dit :

L'ensemble de la situation est donc des plus satisfaisants et permet de conserver le ferme espoir que la Banque, par une heureuse exception, pourra maintenir son escompte au taux modéré où il se trouve aujourd'hui fixé, et continuer à accorder par là à nos industriels et à nos commerçants des avantages qui leur sont plus que jamais nécessaires.

Voyez-vous les administrateurs de la Banque, les délégués des actionnaires, s'efforcer de ne pas augmenter le taux de l'escompte, préoccupés qu'ils sont de conserver à nos industriels et à nos commerçants les avantages qui leur sont plus que jamais nécessaires !

De notre côté, nous disions dans notre numéro du 1^{er} novembre :

Nous apprenons qu'une tentative d'augmentation du taux de l'escompte a été faite, dans l'une des dernières séances du conseil d'administration de la Banque dite nationale, mais que sur les représentations sévères du ministre des finances, ce nouvel essai d'exploitation est tombé à l'eau.

Lequel des deux, de l'Indépendance ou du Crédit à Bon Marché, est dans le vrai ? Nous maintenons, nous, notre dire, et au besoin nous citerons à l'Indépendance les noms des auteurs de la proposition, qui n'est tombée à l'eau, nous le répétons, que parce que le ministre des finances, instruit des projets d'exploitation de messieurs les administrateurs, leur a fait savoir qu'il sévirait, le cas échéant, contre la Banque, déjà si largement dotée par le pays. Peut-être sont-ce ses propres expressions. Que l'Indépendance ne vienne donc pas glorifier la Banque aux yeux des commerçants et des industriels, puisqu'elle a voulu les priver de ces moyens qui leur sont plus que jamais nécessaires. La Banque, en renouant à augmenter le taux de l'escompte, a fait de nécessité vertu : telle est l'exacte vérité. Depuis plus d'un mois, le conseil général de la Banque avait donné pleins pouvoirs à l'administration pour cette augmentation, l'Indépendance, si elle en a besoin, peut s'en convaincre par les procès-verbaux du Conseil Général. Nous avons dit ce qui a empêché le projet de recevoir son exécution ; nous portons à l'Indépendance le défi le plus formel de le nier.

Quant à démontrer clairement que ce n'était qu'une pure tentative d'exploitation, rien de plus facile.

Au 31 octobre 1855, la Banque possédait en valeurs portant intérêt au profit de ses actionnaires :

75,736,190 fr.	d'effets escomptés à trois signatures.
7,987,300	formant le placement à intér. de l'or b. dém.
8,029,781	de fonds publics achetés pour compte de la B.
5,064,503	de prêts sur dépôts de fonds publics.
4,874,000	formant un prêt fait à la Société Générale.

Total, 101,741,774 fr.

En déduisant le capital versé par les actionnaires, soit . . . 15,000,000

Le reste, qui est de . . . 86,741,774 fr., représente donc (en argent et en billets) la somme qu'au 31 oct. les Belges fournissent à la Banque, à titre de citoyens, pour lui en payer les intérêts, à titre de travailleurs.

L'Indépendance serait-elle en état de nous contredire sur ce nouveau point ? Nous posons au besoin la même question à messieurs les administrateurs de la Banque.

Dès lors, que serait au fond une augmentation du taux de l'escompte ?

Pas autre chose que ceci : la Banque, pour réaliser de plus beaux bénéfices au profit de ses actionnaires, ferait payer au travail national un intérêt plus élevé pour l'usage des moyens financiers que le pays met gratuitement à la disposition de la Banque.

Voilà pourquoi nous avons dit que ce n'avait été qu'une nouvelle tentative d'exploitation ? Avons-nous eu tort ?

Nous attendons la réponse de *l'Indépendance* ?

(*Le Crédit à Bon Marché.*)

Monsieur,

Les bons démocrates ont lu avec un véritable plaisir les différents articles du *Proletaire*, qui enseignent aux peuples de ne plus abdiquer, à la prochaine révolution, la souveraineté, dans les mains d'un dictateur ou à l'avantage d'une assemblée législative quelconque. Les événements ont démontré (ce qui, du reste, est conforme à la nature des choses) que l'abolition des privilèges et des monopoles, ne peut pas se faire par les soins des privilégiés par excellence, comme le seraient un dictateur ou de prétendus représentants du peuple. Il est naturel que le dictateur exagère, au contraire, le privilège, jusqu'au point de se décréter, comme Louis-Napoléon, élu de la providence.

Les représentants ne poussent pas la folie moins loin, et nous avons vu en France une assemblée refuser des juges à 10,000 prévenus, qui furent envoyés aux pontons par une simple décision parlementaire et sans avoir été entendus. L'assemblée trouvait fort simple, de se placer au-dessus des droits imprescriptibles de l'humanité et de faire découler, comme de juste, de son inviolabilité la violabilité de la gent commune. Et il faut avouer qu'elle avait raison, car on n'a jamais tort quand on est ce que la nature des choses a voulu qu'on soit.

Si vous faisiez, par exemple, la folie de repeupler l'Europe de lions et de tigres, ces bêtes féroces n'auraient-elles pas le droit de vous dévorer ? N'est-ce pas la même chose par rapport aux représentants ? Vous faites en eux des privilèges inviolables, des hommes irresponsables de leurs actes législatifs, des égaux du bon Dieu, par conséquent : ayez donc aussi le bon goût de vous laisser manger par le privilège. Cette résignation ne vous va pas ? Tant mieux ! Mais alors ayez le bon sens de ne plus fabriquer par vos votes des privilèges en faveur d'autrui et à votre détriment. C'est absolument trop naïf, et cela se comprend aussi peu que l'on comprend bien le député qui se sert de son privilège contre vous. Contre qui s'en servirait-il donc si ce n'est pas contre vous ?

Mais si j'approuve hautement, Monsieur, la négation du pouvoir que vous exprimez dans votre journal, je crois d'un autre côté absolument nécessaire de dire nettement ce que l'on veut. Il faut, en un mot, déployer le drapeau et rallier vos lecteurs autour d'un principe.

Vous ne voulez ni du despotisme d'un seul, ni le système représentatif ; vous voulez donc la législation directe par tout le peuple : car il n'y a que ces trois formes de gouvernement ou d'administration, et celui qui ne veut pas des deux premières doit nécessairement vouloir la troisième, à moins qu'il n'appartienne à la classe des gens qui trouvent convenable de n'avoir pas d'opinion.

Puisqu'il en est ainsi, pourquoi ne pas le dire hautement, car la netteté d'idée est utile à la propagande ; elle l'est surtout lorsque la propagande s'adresse au prolétariat.

L'ouvrier ne sait pas toujours au juste qu'il n'y a que trois espèces dans l'intervention sociale, et que par conséquent celui qui en déteste deux, se déclare nécessairement pour la troisième, et lorsque vous lui dites : je ne suis ni absolutiste ni parlementaire, il devinera aussi peu ce que vous voulez, qu'il pourra deviner votre état, si vous lui dites : je ne suis ni orfèvre, ni cordonnier, ni fabricant d'étoffes. N'est-il pas plus simple et plus utile de dire tout de suite : je suis maçon ? Cela vous fait gagner du temps et cela épargne aux autres un travail d'esprit quelquefois gênant, tout en gardant la chose beaucoup mieux dans leur mémoire.

Législation directe par le peuple ! Cette expression est d'une justesse frappante, pendant que l'expression : gouvernement direct du peuple, par laquelle on désigne quelquefois la même chose, est impropre pour désigner le système dans lequel le peuple se réserve de décider lui-même de ses propres affaires. On appelle généralement *gouvernement* l'ensemble du pouvoir exécutif, et la charge de ce pouvoir, quelque réduit qu'il soit, le peuple en masse ne peut pas l'exercer. Il ne peut pas se mettre à la place de chaque employé, mais il peut faire lui-même les lois, prendre les décisions administratives, ce qui tout est compris dans le mot *législation*.

Votre abonné.

L'auteur de la lettre qui précède, semble nous faire le reproche de rester dans la vague, de ne point avoir la franchise de poser nos principes au grand jour. Ennemi du despotisme et du système parlementaire, dit-il,

vous ne définissez rien, vous ne tracez pas la marche exacte de la société future ? Seriez-vous sans opinion, ou, dites le nous, êtes-vous partisans du gouvernement direct ?

Lorsqu'en 1850, une partie de la démocratie, comprenant enfin que le système parlementaire était incompatible avec la liberté, prononça ces mots : plus de gouvernement, législation directe par le peuple ; divers systèmes furent présentés par MM. Ledru-Rollin, Emile de Girardin, Rittinghaussen et autres, nous trouvons qu'ils ne sont pas de nature à pouvoir être appliqués tels qu'ils ont été présentés.

Nous répondrons donc à ces questions. Que n'étant partisans d'aucun système, nous croyons que le peuple redevenu libre, proclamant l'indépendance des communes, comprendra, sur ce terrain restreint, ses intérêts directs, et s'organisera mieux qu'en se soumettant aux votes d'une majorité nationale, d'où la tyrannie pourrait encore sortir.

Nous nous réservons de répondre aux diverses objections que l'on pourrait soulever, dans un prochain numéro, où nous exposerons plus amplement, non pas un système, mais nos espérances.

FAITS DIVERS.

L'opinion publique en Angleterre, quoi qu'en disent les journaux du cabinet Palmerston, est bien loin d'être au degré de bassesse de cet homme d'Etat.

Les journaux sont aussi bien loin d'être unanimes d'opinion sur l'acte posé par le gouvernement Anglais, ordonnant l'expulsion des réfugiés politiques français de l'île de Jersey, pour avoir justement protesté au nom de la liberté contre l'expulsion de Félix Pyat et autres, rédacteurs du journal *l'Homme*.

On verra dans l'article qui suit comment le *Morning-Advertiser* flétrit la conduite du gouvernement et son abaissement devant l'homme du 2 décembre.

Nous devons mentionner ici que le *Moniteur Français* publiait ces dernières expulsions, le jour avant qu'elles étaient signifiées aux expulsés.

Voici l'article :

• Si jamais la conduite d'un officier ministériel a mérité d'être soumise à une sévère enquête, c'est à coup sûr la conduite de Son Excellence le gouverneur de Jersey qui a abaissé l'Angleterre aux yeux du monde, au même niveau de dégradation que la Suisse, par la perpétration d'un acte qui est une violation directe de toutes les lois de la justice.

• Nous considérons donc comme un devoir national de la part du public et de la presse anglaise d'insister auprès du gouvernement non-seulement pour qu'il rappelle immédiatement le major-général Love, dont les trois années de gouvernement ont expiré depuis le mois de mars ou d'avril dernier, c'est-à-dire que depuis sept mois il n'a plus de raison d'être à Jersey ; mais aussi pour qu'il institue un comité d'enquête sur la conduite de ce gouverneur et qu'on le juge, non pas devant la presse ou le tribunal faibles et corruptibles de Jersey, ou devant le peuple aussi faible de Jersey, mais devant le juste tribunal de la presse et de la nation anglaise. Il est certain que l'on découvrirait le secret de ses intrigues avec le gouvernement français et le vice-consul français de Jersey, en connivence avec les autorités de Jersey.

• Son Excellence s'est grandement trompée, en croyant, depuis cette date fatale du 2 septembre 1852 qu'il pouvait servir deux gouvernements en même temps.

— Si nous ne pouvons plus espérer des nouvelles de la guerre de la Crimée, en revanche le *Moniteur Français* nous apprend que M. Bonaparte fait une guerre impitoyable à Fontainebleau et nous raconte ses hauts faits.

Voici en quels termes le correspondant de l'*Observateur* raconte à l'univers les exploits du grand homme :

• Lundi, l'empereur était parti pour Fontainebleau, la chasse a tiré commencé à onze heures du matin, 894 pièces de gibier ont été abattues et pour sa part, ô résultat merveilleux et qui sera consigné dans les mémoires de notre temps, l'empereur a tué 175 pièces. Personne dans son entourage n'a atteint un pareil chiffre et remporté une si abondante victoire. L'ennemi couvrait le sol de ses plumes et emplissait de ses cadavres les carniers des piqueurs.

• A quatre heures et demie, la bataille était finie et l'empereur, qui pouvait dire, comme César en Phrygie, *Veni, vici*, était en route pour Paris à 5 heures.

• C'est à son arrivée à Paris que s'est produit un incident qui a donné lieu hier soir et ce matin à la rumeur d'un attentat. Il paraît qu'un coup de pistolet a retenti, sans que l'on put se rendre compte d'abord de son origine.

• L'empereur a fait un mouvement à ce bruit inattendu. Mais bientôt on apprit que ce coup de pistolet était le résultat du hasard ; l'empereur se rassura. Un pistolet était tombé sur le pavé et la chute avait provoqué l'explosion. C'est là du moins la version qui circule, version assez vraisemblable d'ailleurs.

• Cependant le bruit ne s'est pas calmé facilement. De ces sortes de rumeurs, il reste toujours quelque chose, quelque effort que l'on fasse pour désabuser le public. L'atmosphère est si chargée d'inquiétudes et de pressentiments que l'on croit à tout ; faute de publicité et de contrôle, tout s'accrédite sous un gouvernement despotique et absolu.

— Nous ne pouvons nous empêcher de mettre sous les yeux de nos lecteurs le récit que nous font les journaux des Etats-Unis, sur la condamnation à mort d'un enfant de dix ans, déclaré coupable de meurtre ; ces mêmes journaux nous rapportent maintenant l'exécution de la sentence.

Par le récit qui suit on se fera une juste idée de l'énormité du crime que le gouvernement américain assume sur lui par cette exécution ; tous les détails nous donnent la preuve que cet enfant n'avait pas le discernement criminel, et qu'il ne comprenait pas même la gravité de sa position après sa condamnation.

La peine de mort que nous regardons toujours comme un crime de lèse-humanité, nous apparaît dans le présent cas, comme un assassinat tellement horrible et monstrueux, que le monde entier devrait en rougir.

Nous reviendrons sur cette question de la peine de mort.

Voici les détails des journaux américains :

• L'exécution du jeune Frank, écrit-on d'Alexandria (Mississippi), à un journal de la Nouvelle-Orléans, condamné à mort pour le meurtre du révérend J.-J. Weems, a eu lieu vendredi dernier.

• A peine y avait-il une douzaine de personnes présentes ; un grand nombre d'habitants des environs, dont quelques-uns avaient fait plus de quinze lieues pour assister à ce triste spectacle, étant arrivés trop tard.

• La veille du jour où Frank devait se trouver face à face avec la mort, plusieurs gentlemen le visitèrent dans sa prison et lui firent diverses questions ; mais ses réponses furent celles d'un enfant, et ne pouvaient être autre chose, il avait dix ans à peine.

• Ces messieurs lui dirent que le shériff devait le pendre le lendemain, et lui demandèrent quelle était la nature de ses pensées, s'il avait fait sa paix avec Dieu, et pourquoi il ne priait pas.

• Sa réplique fut : J'ai été pendu plus d'une fois. (Il voulait parler sans doute de ses jeux de pension.)

• Tout en conversant ainsi, il s'amusait avec des billes dans sa cellule. Pendant tout le temps de sa détention, il n'avait fait que jouer, sans songer un instant que ses jours étaient comptés et que la mort ne tarderait pas à réclamer une de ses victimes.

• Pour vous montrer quelle tournure prennent les pensées d'un enfant en présence de la mort, je vous dirai qu'étant sur l'échafaud, il demanda la permission de prier ; on la lui accorda, et alors il se mit à sangloter... Ça été un affreux spectacle.

Une scène assez piquante a eu lieu entre Victor Hugo et le connétable de Saint-Clément, nous citons textuellement le *Daily-News*, qui rapporte la conversation suivante :

ENTREVUE ENTRE VICTOR HUGO ET LE CONNETABLE DE SAINT-CLEMENT.

(Le document suivant nous vient d'une source authentique. La seule remarque que nous ayons à faire est celle-ci : le 27 octobre, l'ordre a été donné à M. V. Hugo de quitter Jersey ; le 26, le correspondant du *Moniteur français* avait déjà écrit que cet ordre avait été donné.)

Samedi 27 octobre 1855, à dix heures du matin, trois personnes se sont présentées à la résidence de V. Hugo, Marine-Terrace, Saint-Clément, Jersey, et ont désiré parler à lui et à ses deux fils.

— A qui ai-je l'honneur de parler, dit V. Hugo.

— Je suis le connétable de Saint-Clément, répliqua celui qui paraissait le principal personnage. Je suis chargé par S. Exc. le gouverneur de Jersey de vous informer qu'en conformité d'une décision de la Couronne, vous ne pouvez être plus longtemps autorisé à résider dans cette île, et que vous devez la quitter d'ici au 2 novembre. Cette mesure a été prise à votre égard, par suite de l'apposition de votre signature au bas de la déclaration placardée dans les rues de St-Helier, et publiée dans le journal *l'Homme*.

— Très-bien, Monsieur.

Le connétable fit une semblable communication, dans les mêmes termes, à MM. Charles et François Victor Hugo fils, dont il reçut une réponse identique à celle de leur père.

V. Hugo demanda alors au connétable s'il pouvait lui remettre une copie de l'ordre du gouvernement anglais. Sur la réponse négative de M. Leneveu (c'est le nom du connétable) déclarant que ce n'était pas l'usage, M. Victor Hugo lui dit :

— Je vous prends à témoin que, tandis que nous, exilés, nous signons et nous publions ce que nous écrivons, le gouvernement anglais cache ce qu'il écrit.

Après avoir accompli sa mission, le connétable s'assied, ainsi que ses deux centeniers.

V. Hugo s'exprime de la façon suivante :

— Il faut, Monsieur, que vous compreniez toute la portée de l'acte que vous venez d'accomplir avec courtoisie. J'en conviens, et avec une politesse que je suis heureux de certifier. Ce n'est pas vous que je tiens pour responsable de cet acte. Je ne vous demanderai pas votre opinion à ce sujet ; je suis convaincu qu'au fond de votre cœur vous vous indignez de la tâche qui vous est imposée aujourd'hui par les autorités militaires.

Les trois magistrats ne firent aucune réponse, mais restèrent assis, les yeux baissés.

V. Hugo continua ainsi :

— Je ne vous demande pas de me faire connaître vos sentiments ; votre silence parle suffisamment. Il existe entre les consciences des honnêtes gens un pont de communication, au moyen duquel leurs pensées se rencontrent et s'échangent, sans exiger le service des lèvres. Il faut néanmoins, je vous le répète, que vous appréciiez complètement et sérieusement l'acte auquel vous avez cru être obligé de prêter votre assistance — Connétable de Saint-Clément, — vous êtes membre des Etats de cette île ; vous avez été élu par les libres suffrages de vos concitoyens ; vous êtes l'un des représentants du peuple de Jersey ; — que diriez-vous, si le gouvernement militaire envoyait, une nuit, ses soldats pour vous arrêter dans votre lit, vous faisait jeter en prison, et brisait, entre vos mains, le bâton d'autorité dont vous êtes investi ? — Et s'il vous traitait, vous représentant du peuple, comme le plus vil des coquins ? Que diriez-vous, s'il en agissait ainsi avec chacun de vos collègues ? — Ce n'est pas tout : supposez qu'en face de cette violation du droit, les juges de votre cour royale se sont réunis et ont rendu un verdict déclarant que le gouverneur est convaincu de crime de haute trahison ; et qu'à la suite, il envoie une escouade de soldats qui a chassé les juges de leurs sièges, au milieu de la salle des délibérations ; — Supposons de plus qu'en conséquence de tels faits, les honnêtes citoyens de cette ville se sont rassemblés dans les rues, ont pris les armes, ont élevé des barricades, et ont adopté des mesures pour résister à la force en faveur du droit ; et que le gouvernement les ait fait moissonner par l'artillerie de vos forts ; je dis plus : supposez que, pendant toute une journée, il ait fait massacrer vos femmes, vos enfants, vos vieillards, vos passants inoffensifs et sans armes ; qu'il ait brisé les portes de vos demeures à coups de canon ; qu'il ait saccagé vos magasins, et qu'il ait poursuivi de ses baïonnettes, jusque dans leur lit, ceux des habitants qui s'y seraient réfugiés pour échapper à la mort ; si le gouverneur de Jersey eût fait tout cela, que diriez-vous ?

Le connétable de Saint-Clément, ayant écouté ces paroles en silence et avec un embarras visible, ne fit aucune réponse à l'interpellation qui lui était adressée.

V. Hugo répétant sa question : — Que diriez-vous ? Répondez.

— Je dirais, répondit le connétable, que le gouverneur a eu tort.

— Je vous demande pardon, Monsieur, comprenez-vous bien le sens de vos paroles ? Vous me rencontrez dans la rue, et vous me saluez ; je ne fais pas attention à vous ; vous rentrez chez vous, et vous dites : V. Hugo ne m'a pas rendu mon salut, il a eu tort. — C'est bien. — Mais un fils tue sa mère ; vous contenterez-vous de dire : il a eu tort ? Non. — Vous diriez qu'il est criminel.

Et bien ! donc, je vous le demande, l'homme qui tue la liberté.

Ne commet-il pas un crime ? Répondez ?

— Oui, il commet un crime, dit le connétable.

— Je prends acte, M. le connétable, de votre réponse, et je continue. Outragé dans l'exercice de votre droit, comme représentant du peuple, chassé de votre banc, emprisonné, et enfin exilé, vous vous réfugiez dans un pays qui se croit libre, et qui s'en vante ; votre premier acte est de publier l'histoire du crime et d'afficher le décret de votre haute cour de justice qui déclare le gouverneur atteint et convaincu de haute trahison ; votre premier acte est de proclamer à tout ce qui vous environne, et au monde entier, si c'est possible, l'iniquité monstrueuse dont votre personne, votre famille, votre liberté, vos droits, votre pays ont été victimes ; en faisant ceci, M. le connétable, ne seriez-vous pas dans l'exercice de votre droit, je dis plus, n'accompliriez-vous pas un devoir ?

Le connétable essaya d'éluder la réponse à cette nouvelle question, en disant qu'il n'était pas venu pour discuter la décision des autorités supérieures, mais seulement pour la signifier.

V. Hugo insista : — Nous faisons, en ce moment, une page d'histoire ; nous sommes ici, Monsieur, trois historiens, mes deux fils et moi, et un jour, cette conversation sera rapportée. Répondez donc, ne seriez-vous pas dans l'exercice de votre droit, dans l'accomplissement de votre devoir ?

— Oui, Monsieur.

— Que penseriez-vous du gouverneur qui, parce que vous auriez accompli ce devoir sacré, vous enverrait l'ordre de quitter le pays par un magistrat qui serait, vis-à-vis de vous, dans la même position que celle où vous êtes maintenant vis-à-vis de moi ? Que penseriez-vous du gouvernement qui vous chasse, vous exile, qui vous expulse, vous, représentant du peuple, dans l'exercice même de votre devoir ? Ne penseriez-vous pas que le gouvernement est tombé dans le plus profond abîme... Mais, sur ce point, je me contente de votre silence ; vous êtes ici trois honnêtes gens, et je le sais, sans que vous me la fassiez connaître, la réponse que votre conscience me fait.

Un des centeniers, accompagnant le connétable, hâsarda une timide observation.

— Vous désapprouvez l'expulsion de vos amis, ajouta M. Leneveu.

— Je la désapprouve au plus haut degré, répliqua Victor Hugo ; mais n'avais-je pas le droit de le faire ? Est-ce que votre liberté de la presse ne va pas jusqu'à admettre la critique d'un acte arbitraire des autorités ?

— Si fait, si fait, répondit le connétable.

— Et c'est à cause de cette déclaration que vous êtes ici pour m'intimer l'ordre de mon expulsion ; à cause de cette déclaration que vous reconnaissez qu'il était de mon devoir de faire, et dont vous admettez que les termes ne dépassent pas les limites de vos libertés locales, et qu'à ma place vous l'auriez publiée, comme je l'ai fait.

— C'est à cause de la lettre de F. Piat, dit un des centeniers.

— Je vous demande pardon, répliqua V. Hugo en s'adressant au connétable ; ne m'avez-vous pas dit que

je devais quitter cette île, parce que ma signature a paru au bas de cette déclaration ?

Le connétable tira de sa poche l'ordre du gouverneur, et dit : — Véritablement, c'est à cause de la déclaration, et rien que pour la déclaration que vous êtes expulsé.

— Je prends acte de ceci, et vous appelle tous ici présents en témoignage. Et maintenant, M. le connétable, vous pouvez vous retirer...

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Rien de saillant ne s'est passé en Crimée ; on s'observe mutuellement, en attendant le moment favorable pour s'égorguer, c'est une guerre qui va durer indéfiniment et qui ne se terminera pas, tant que les peuples fatigués de cette destruction épouvantable, se refusent à marcher.

En attendant, la diplomatie Allemande continue la marche cauteleuse, qui lui a si bien réussi jusqu'à présent ; en donnant des espérances à tout le monde, et ne se prononçant pour personne.

En France, c'est toujours la même chose ; on fait toujours bonne chère ; les fêtes marchent de front avec les mesures les plus sévères contre ceux qui n'encensent pas l'élu du bon Dieu et qui se permettent de donner de timides avis.

L'Echo Agricole a reçu un second avertissement ainsi conçu :

Un second avertissement est donné à l'Echo agricole, dans la personne du sieur Ch. Pérou, gérant, et dans celle du sieur Pommier, rédacteur de ce journal.

En Angleterre, le mécontentement grandit tous les jours ; les manifestations se succèdent, le gouvernement ne paraît tenir aucun compte de ces protestations, tout entier qu'il est à l'alliance avec le Deux-Décembre, qui le pousse à des mesures de rigueur.

A Londres, le mardi 13 Novembre, un meeting radical a été tenu, sous la présidence de M. Miall, membre du parlement. Il a été voté des résolutions blâmant fortement le gouvernement pour l'expulsion des réfugiés de Jersey.

On écrit de Birmingham : Il y a eu aujourd'hui une réunion de 15,000 personnes ; on y a adopté la rédaction d'une adresse à la reine contre l'exportation des grains. Une députation d'ouvriers a été nommée : elle se rendra à Londres pour la présentation de l'adresse. La réunion s'est passée très-paisiblement.

Le Morning-Advertiser annonce que des négociations secrètes sont engagées en ce moment entre les cours de France, d'Angleterre et d'Allemagne, au sujet d'une restriction du droit d'asile.

Le conflit entre les Etats-Unis et l'Angleterre, au sujet du recrutement n'est pas encore terminé.

Rien de nouveau d'Amérique.

En Espagne, rien n'est changé dans la situation intérieure ; le gouvernement, comme tous ceux qui veulent ménager la chèvre et le chou, s'use, et sera forcé de céder la place aux purs sans appui parmi le peuple trompé de nouveau.

Lundi, 12 novembre. — Dans la séance des Cortès de ce jour le gouvernement a annoncé que des troubles avaient éclaté à Saragosse, par suite de l'exécution du chef de bandes carlistes Marsale. Le duc de la Victoire a déclaré, à cette occasion, que le gouvernement sévirait avec fermeté contre les perturbateurs.

ASSOCIATION

DES

OUVRIERS CIGARIERS DE BRUXELLES,

Fondée à Bruxelles le 28 Octobre, 1849.

L'association a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les consommateurs de TABACS ET DE CIGARES, que, après avoir fabriqué pendant quatre années, pour se former un dépôt assez considérable de CIGARES, vient d'ouvrir un Etablissement pour la vente en gros et détail, RUE HAUTE, N° 179.

Les bonnes qualités de ses TABACS ET CIGARES, qui ont tous trois et quatre années de caisse, sont pour elle la meilleure recommandation et lui font espérer de s'assurer par ces moyens, une nombreuse clientèle.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs ordres seront toujours servies avec loyauté et régularité.

L'association émettra des ACTIONS de 5 à 10 fr. remboursables en marchandises et portant intérêt de 5 pour cent l'an.

On peut se les procurer à l'Etablissement.

LE PROLÉTAIRE,

Journal paraissant tous les quinze jours.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE

Pour Bruxelles, un an, 2 francs. Six mois, 1 fr. trois mois 50 centimes.

Pour la Province, id. 3 id. id. 1 fr. 50 centimes. Trois mois, 80 centimes.

On s'abonne au bureau du Journal, rue de Namur, 17, à l'association des ouvriers cigariers, rue Haute, 179, et chez la v^e Beugnies, imprimeur, rue des Minimes, 41.

Le Journal est expédié franco par la poste. — MM. les abonnés de la province, peuvent envoyer le montant de leur abonnement en timbres poste.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street, Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et C^{ie},

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

Brux., typ. de la V^e BEUGNIES, rue des Minimes, 41.

Le Proletaire,

ABONNEMENT

Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 fr. 00
Trois mois 50

Plus de Privilège.

Tout par le Travail.

Pour la Province.

Un an 3 fr. 00
Six mois 1 fr. 50
Trois mois 80

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL.

est expédié franco

Par la poste.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COLON, rue de Namur 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Pour l'Étranger par an 4 fr.
MM. les abonnés de la province
peuvent en envoyer
le montant en timbres postes.

Bruxelles, le 2 Décembre 1855.

LE DEUX DÉCEMBRE.

Dans une société décrépite et pourrie, où le culte du veau d'or tient lieu de tout; on est mal venu quand on vient mettre à nu les plaies de cette société.

Quoi, dit-on; de quel droit venez-vous condamner cet ordre de choses qui repose sur la tradition que vous devez respecter? Vous venez nous parler de liberté, d'affranchissement du travail; mais le peuple n'est-il pas libre? le travail n'est-il pas dans les conditions voulues? La société n'est-elle pas régie par des hommes qui se dévouent au bien-être de l'humanité? Qui vous pousse à venir ainsi troubler notre tranquillité avec vos idées révolutionnaires? Vous savez que nous n'en voulons pas. Tel est le langage des satisfaits et des ventrus; à les entendre, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Selon eux, la société serait perdue si on touchait au moindre de leurs privilèges.

Malgré tout cet échafaudage artificieusement établi sur le mensonge, on commence à ne plus y croire. Les ouvriers se disent: mais comment se fait-il, que ceux qui ont la prétention de nous diriger, et à qui est commis le soin de veiller à nos intérêts se déclarent impuissants, lorsqu'il y a des années calamiteuses comme celles que nous traversons.

Nous entendons faire de beaux discours, c'est vrai; mais depuis si longtemps que l'on en fabrique, nos estomacs ne s'en ressentent guère, loin de là, la vie est plus dure de jour en jour.

Dans nos ménages il n'en est pas ainsi, lorsqu'un membre de la famille est malade; le père redouble d'efforts afin de procurer de quoi soigner le souffrant; la mère retire de son lit la couverture pour couvrir soigneusement son enfant, et veille à son chevet jusqu'à ce que le danger soit passé.

C'est donc la comédie que l'on joue à nos dépens! C'est donc pour nous jeter de la poudre aux yeux que l'on affiche de beaux sentiments! Nous sommes dupes depuis si longtemps, qu'il faudrait être aveugles pour ne pas voir: que ces prétendus pères de la société, au lieu de soigner nos intérêts, n'ont jamais eu en vue que le leur.

Ainsi raisonnent aujourd'hui beaucoup de travailleurs, et en suivant cet ordre d'idées, ils comprendront bientôt que la production des richesses étant due au travail, ils pourront se passer de ces directeurs de toute sorte qui n'ajoutent pas un fêtu à la consommation, et proclamer l'indépendance du travail, par conséquence la liberté.

L'abondance des matières, nous empêche d'insérer une lettre concernant la *Législation directe par le peuple*; force nous est d'en retarder la publication jusqu'à un prochain numéro.

Il y a aujourd'hui quatre ans, qu'un guet-apens fut tendu à la faveur de la nuit. Un usurpateur ne reculant devant aucun moyen pour assouvir son ambition, ramassa une couronne dans le sang et les larmes de la population parisienne. La terreur régna dans toute la France! Des milliers de citoyens furent arrachés à leur famille; transportés à Cayenne, ou envoyés en exil.

Enfin la société fut sauvée...

M. Bonaparte, se décréta le représentant du bon Dieu, l' élu de la Providence, déclara que lui seul était à même de faire le bonheur de la France, qu'il gouvernerait avec équité, prenant pour bases les principes de 89.

Sentant combien étaient profondes les répugnances pour le système destructif du premier empire; Bonaparte III dans un discours devenu célèbre, prononça ces mots: *L'Empire c'est la paix.*

On sait ce qu'il est advenu de toutes ces belles promesses. Les principes de 89 sont allés rejoindre la liberté et sont enterrés avec elle, reste, la promesse de maintenir la paix, quant à celle-là, c'est autre chose depuis deux ans une guerre acharnée se poursuit, une guerre qui menace de devenir générale, étend ses ravages, une destruction épouvantable d'hommes et de choses se fait; chaque jour les journaux partisans de la paix ray content avec complaisance le nombre d'hommes tués à l'ennemi, leurs colonnes sont remplies de statistiques intéressantes sur les approvisionnements devenus la proie des flammes. Bientôt on fera la guerre contre ceux qui ne prennent pas fait et cause pour l'Élu.

Voilà ce que quatre années du régime Bonapartiste ont données à la France; on peut voir ce que valent les promesses des despotes.

L'Empereur promettait la paix!

Gembloux, le 29 Novembre 1855.

ENTRETIENS PROLÉTAIRES

ENTRE DEUX CAMARADES D'ATELIER.

(Suite.)

Charles. — Ainsi, briser toutes les entraves qui s'opposent à l'affranchissement du travail, c'est, selon toi, donner à la révolution sa véritable signification, pourrais-tu me dire quelles sont ces entraves?

Alexandre. — Je croyais te l'avoir déjà dit, je t'ai déjà parlé de ce monstrueux état de choses qui forme la base de la vieille société bourgeoise; *autorité, religion, propriété, tyrannie du sabre, tyrannie de l'encensoir, tyrannie du capital*, voilà les véritables, les seules, les uniques entraves, voilà où la révolution doit frapper, c'est cette trinité horrible qu'elle doit briser, son triomphe est à ce prix.

Charles. — Crois-tu donc sérieusement, qu'une nation puisse se passer de ces trois institutions?

Alexandre. — Oui, et je soutiens que leur conservation est incompatible avec la liberté; mais de ces trois tyrannies, la plus intolérable et la plus odieuse, celle dont la main de fer pèse le plus impitoyablement sur le travailleur, celle enfin dont le peuple doit avoir le plus de

hâte de se débarrasser, c'est la *tyrannie du capital*, vampire insatiable et toujours inassouvi, qui saisit le prolétaire dès son entrée dans le monde pour ne le quitter qu'à l'état de cadavre et après lui avoir sucé la dernière goutte de son sang.

Charles. — Comment, tu considères le capital comme contraire aux intérêts du travailleur? Mais est-ce que sans le capital il serait possible de travailler? Ne connais-tu pas l'axiome: *le capital est au travail ce que l'eau est au moulin*, or, comme on dit, *c'est l'eau qui fait aller le moulin*.

Alexandre. — Oui, je sais qu'on dit cela (on dit aussi que les rois et les prêtres sont faits pour les peuples, absolument comme les loups sont faits pour les moutons), seulement, les braves propriétaires, qui ont inventé ce magnifique axiome, ont oublié d'en tirer la conséquence.

Charles. — Et quelle est cette conséquence?

Alexandre. — La gratuité du crédit, ou l'anéantissement des privilèges capitalistes, car, en admettant que le capital prête au travail le même concours que l'eau prête au moulin (ce que dans l'organisation actuelle de la société, je nie formellement), on est bien obligé d'admettre: le concours de l'eau étant entièrement gratuit, qu'il doit en être de même de celui du capital, et qu'il n'a aucuns droits à prétendre sur les produits du travail.

Charles. — D'accord, mais pourquoi nier l'efficacité du concours qu'il prête?

Alexandre. — Je le nie parce qu'aujourd'hui ce concours n'existe pas, ce n'est pas le capital, instrument passif et improductif par lui-même, qui prête son concours, c'est le travail; résumé de l'intelligence et de l'activité humaine, qui crée, reproduit et alimente le capital; et aussi longtemps que l'ordre social actuel subsistera, le capital sera ce qu'il a toujours été, le plus monstrueux des monopoles; quant au prétendu concours, à la prétendue aide qu'il prête au travail, ce sont d'infâmes mensonges, inventés par ses détenteurs, pour lui donner un semblant de légitimité qu'il n'a pas, qu'il ne peut pas avoir; ah! si tu me parlais d'un ordre social vraiment libre, à la bonne heure, le capital, instrument de travail accumulé, devenu à son tour, sous la main du travailleur, agent de reproduction, cessant d'être le patrimoine de quelques fainéants titrés, et rentrant dans le domaine public, le capital, dis-je, serait alors, *mais seulement alors*, pour le travail, un véritable auxiliaire, mais jusque-là, il viendra en aide au travail, comme le bandit dans la forêt vient en aide au voyageur égaré; il le rançonne voilà tout.

Charles. — Oh! oh! c'est un peu fort ce que tu dis là.

Alexandre. — Je ne dis pas non, mais c'est vrai. La bourse ou la vie, dit le bandit au voyageur; meurs, toi et les tiens, ou subis mes conditions, dit le capital au travailleur; laquelle de ces deux alternatives te paraît la meilleure? Le voyageur, lui, peut encore se défendre, mais pour le travailleur la défense est-elle possible?

Charles. — On a jamais fait de pareilles comparaisons.

Alexandre. — Comment, jamais, tu n'as donc pas lu Lafontaine: « Notre ennemi c'est notre maître, je vous le dis en bon français. » Tu ne vois donc pas ce qui se passe tous les jours? Ouvre le premier journal venu, tu y trouveras la preuve de ce que j'avance; tiens, prends celui qui est là sous ta main, et lis l'adresse que le sénat a présentée au roi.

Charles, lisant. — « Sire... Le cœur de V. M. gémit de la gêne et des privations que la cherté excessive des denrées alimentaires impose à nos populations, le sénat, partage, Sire, vos douloureuses émotions, et il assure à votre gouvernement le concours le plus empressé pour toutes les mesures utiles; mais le cercle des mesures gouvernementales est restreint et on entretiendrait une fausse, une dangereuse illusion en accreditant l'idée qu'il est au pouvoir du gouvernement de faire cesser la crise que nous subissons... Dans ces circonstances, nous n'hésitons pas à nous joindre à V. M. pour invoquer la protection de la providence. »

Alexandre. — Amen. Comment trouves-tu cela? J'espère que le peuple n'aura pas l'ingratitude de se plaindre que ses maîtres ne s'occupent pas de lui.

Charles. — Ah! C'est trop fort! Comment, ils gémissent, disent-ils, sur le sort des populations, et ils ne trouvent rien de mieux à faire pour leur venir en aide, que d'invoquer la providence.

Alexandre. — Mon Dieu, oui, mon ami, c'est ainsi que les dispensateurs de la fortune publique, les détenteurs des capitaux viennent en aide aux travailleurs. Mais ce n'est pas tout. Lis cet autre journal.

Charles, lisant. — « Trois ou quatre spéculateurs de la cité (Londres), sont allés sur le marché acheter en bloc tout le sucre en entrepôt, et même celui qui est encore à bord des navires ou qui est en route pour l'Angleterre; tous les épiciers et marchands de sucre se sont vus forcés d'acheter cette denrée aux prix fixés par les spéculateurs. Il est établi que chacun de ceux-ci a eu de bénéfice net pour son opération, dans une matinée! plus de deux millions cinq cent mille francs! »

Alexandre. — Hé bien! Qu'en dis-tu? Suppose que ces honnêtes spéculateurs fassent la même chose pour le blé, les pommes de terre, etc., etc., comment appellerais-tu cela?

Charles. — Je dis que c'est un infâme brigandage.

Alexandre. — Nos braves capitalistes, eux, appellent cela faire une excellente opération! Je te l'ai déjà dit, le capital ronge le travail!

ALEXANDRE.

(La suite au prochain numéro.)

DEUX MOTS AUX REPUS.

Optimistes, qui trouvez infâme qu'il existe des hommes qui agitent la société par des idées subversives — selon vous — arrangez-vous donc pour éliminer si bien la misère dans ses bouges qu'il n'en transpire rien au dehors.

Le socialisme, dites-vous, est une monstruosité sociale. Et pour quoi? D'après vous, c'est la misère qui est un crime. Ah! cela vous donne mal aux nerfs! Eh bien! faites donc comme le sénat romain: jetez aux flots du Tibre les estomacs dont l'appétit vous importune.

tune; ou bien encore faites comme l'aristocratie d'Angleterre: transportez comme une vile marchandise, dans quelque contrée lointaine, la portion du bétail humain, mâle ou femelle, qui vous gêne; ou bien encore, comme le Czar, convertissez en soldats de la couronne les deux tiers de la population misérable, pour contenir l'autre tiers; ou bien encore, comme les Anglais aux Indes, apprenez à contenir, avec une faible armée de vingt à trente mille soldats, une population de cent trente-cinq millions de brutes; mais si vous ne savez faire l'une ou l'autre de ces choses saintes, attendez-vous alors à entendre les gémissements des malheureux; craignez le socialisme; car il est, en effet, le tonnerre de la justice qui gronde sur vos têtes, et qui, quand il tombera, fracassera tous les autels élevés à l'iniquité.

Malheureux! vous devriez nous savoir gré du soin constant que nous ne cessons de prendre de vous prévenir. Mais vous êtes aveugles; vous voulez jouir vos derniers jours, coûte que coûte. Eh bien! puisque vous en agissez aussi égoïstement; qu'y a-t-il de surprenant que, de son côté, la misère ne cesse de réclamer?

Cela, dites-vous encore, assombrit la vie, que de songer sans cesse à la misère: nous voulons jouir, et la misère, elle, vous crie de son timbre le plus aigu: je veux vivre!

Jouir et vivre, voilà donc la dualité dans la consommation de laquelle s'écoulent les siècles. Les heureux veulent jouir, les malheureux veulent vivre. Et nous, socialistes, nous vous disons: jouir est un crime, quand vivre est impossible au grand nombre. Quoi! le cœur ne vous saigne donc pas à voir, au coin des bornes de nos villes, ces pauvres innocents, qui n'ont pas demandé à naître, dévorant un morceau de pain sale que leur a jeté une insupportable pitié? Ne fremissez-vous pas à la vue de ces victimes de votre jouissance, nues en été, nues en hiver, et qui ne vivent que pour damner instinctivement un ordre de choses maudit qui leur impose une éternelle agonie?

Pure déclamation que tout cela! dites-vous encore. La charité publique s'épanche sur les malheureux en immenses aumônes; des millions y passent, et encore des millions. Vous parlez de soupes, de médicaments, de décimes distribués par la charité publique; et supputant tous ces palliatifs, vous voulez nous faire admettre que ce sont encore les riches qui font vivre les pauvres! Mais, à ce compte, l'aristocratie anglaise, dont la dette du paupérisme s'élève à neuf ou dix milliards, est bien autrement charitable que vous; et cependant, en dépit de tout cet or désastreusement usagé, en quoi cela empêche-t-il qu'en Angleterre il ne faille vider chaque année le sol d'un excédant de population qui l'encombre, et que ce besoin aille tellement grandissant que, quelque jour, de tous ces rebuts de générations étouffées, que votre philanthropie prétendue charrie au loin comme des immondices pestilentiels; qui sait s'il ne naîtra pas une nation puissante et terrible, qui se lèvera pour écraser sous ses pieds sa première et maudite patrie?

Vous faites la charité, dites-vous toujours, et, comme le dit Dupin, vous n'y êtes pas obligés. Soit; mais alors, qui êtes-vous, vous qui palpez des millions à ne rien faire, tandis que ceux qui vous nourrissent et qui sont nus, et qui ont faim, gagnent, les uns dix-huit sous par jour, les autres quinze; les uns dix sous, les autres huit; les uns quatre sous, les autres deux? Commencez donc par ne pas enlever à la masse humaine son salaire, et vous n'aurez pas à lui faire l'aumône. Mais votre charité, c'est Cormanin, un philanthrope cependant, qui là dit, votre charité consiste à prendre un sou aux malheureux et à leur faire l'aumône d'un liard!

Et vous vous étonnez, qu'en conséquence d'une telle conduite, le socialisme soit né pour vous inquiéter! Mais vous êtes, en vérité, aussi sots qu'égoïstes de ne pas comprendre que la justice jette toujours longtemps d'avance, dans la conscience des oppresseurs, un trouble qui les avertit de leur iniquité, et leur annonce d'avance, afin que ceux qui ne participent à l'iniquité que par erreur, aient le temps de se convertir au juste; et leur annonce, disons-nous, qu'un jour un tonnerre éclatera, et que ce jour mettra fin aux exactions de tous les exploitateurs, de tous les hypocrites, de tous les pharisiens!

Dites là, nous ne cesserons, pour notre part, de nous faire les avocats de la misère et de signaler ses affreuses défaillances; tant pis pour ceux à qui cela causera mal aux nerfs; — qu'est-ce que ce mal aristocratique en présence de cet autre mal de la faim, du froid et de la dégradation?

LES IMPÔTS COMMUNAUX.

Afin de remédier à l'état de choses sous lequel gémissent les ouvriers et la petite bourgeoisie; messieurs les bourgmestres et échevins, ne trouvent rien autre à appliquer, qu'une augmentation des charges déjà si lourdes, qui pèsent sur les citoyens. C'est ainsi que

dans un grand nombre de localités, des projets d'impôts sont soumis à la sanction des conseils communaux.

Nous présumons que ces messieurs sont d'accord avec les radicaux et que leur manière de voir est conforme à la nôtre en matière d'impôts, car s'il en était autrement, ils chercheraient des ressources ailleurs.

Mais ils se sont dits probablement: nous allons pousser à l'extrême le système actuel; en démontrant combien il est odieux, il sera plus vite usé, une réforme radicale devra se faire, et tout le monde sera d'accord sur ce point.

C'est avec plaisir que nous constatons le progrès qui se fait dans les idées de nos édiles et nous ne pouvons qu'y applaudir.

UN TRAQUENARD.

On sait de quelle haine nos curés fanatiques et imbéciles poursuivent ces humbles artistes de village qu'on rencontre, un jour de fête, debout sur une futaie vide ou sur une table boiteuse, et réglant avec une gravité diplomatique les entrecuirs de nos frétilantes paysannes et les flic-flac des garçons de forme.

Voici, à ce propos, une anecdote assez piquante qui vient de nous être racontée par un de nos amis:

Il y a quelque temps, un ménétrier des environs de Wavre, cédant aux instances de sa femme, bigotte mènégère, se rendit à confesse. Depuis longtemps elle le tourmentait pour le contraindre à cette démarche, mais notre homme, qui n'avait pas une vocation bien prononcée pour le confessionnal, se faisait singulièrement tirer l'oreille. — Enfin, ce que femme veut Dieu le veut, — et le diable aussi quelquefois; notre homme, voulant éviter des troubles de ménage, céda et se rendit sur le champ à l'église.

Le curé, en le voyant arriver, poussa un: hem! énergique qui n'annonçait rien de bon au pénitent malgré lui. Cependant, on écouta sa confession jusqu'au bout, — ce ne fut pas long, — et sans mot dire; et notre homme se croyait déjà sauvé, lorsque des: hem! des hom! et des hum! retentirent de plus belle... Enfin, le digne pasteur rompant le silence qu'il avait gardé jusque-là:

— Mon fils, dit-il, je ne puis vous absoudre...

— Ah! diable! et pour quel motif? fit l'autre.

— Ne jouez-vous pas du violon, aux kermesses?...

— Oui, M. le curé.

— Eh bien! quand vous aurez renoncé à votre maudite métier, je vous donnerai l'absolution.

— Mais je n'ai que ce moyen-là pour gagner ma vie... pour donner du pain à ma famille!...

— Chansons! répondit le curé en s'en allant.

— Allez-vous en au diable!

Et le ménétrier retourna chez lui, d'un pas alégre et en riant sous cape.

A quelque temps de là, on vint l'appeler d'un village voisin; c'était la kermesse, et l'on réclamait l'aide de son archet. Notre Paganini prit son violon et partit.

Huit jours après, il se présentait de nouveau chez le curé. Celui-ci parut enchanté de le revoir si tôt.

— Ah! vous voilà! lui dit-il en soupirant d'un air de triomphe. Vous avez donc réfléchi à ce que je vous ai dit?

— Oui, M. le curé.

— Allons, j'en suis content... Oh! je savais bien que je finirais par avoir raison de votre mauvaise tête... Ainsi vous êtes bien décidé à ne plus jouer aux fêtes?

— Mieux que cela, M. le curé.

— Comment, mieux que cela?...

— Oui... j'ai réfléchi que, depuis vingt ans, j'ai dû commettre bien des péchés... à l'aide de mon violon...

— Bien des péchés, en effet, mon ami...

— Et je me suis dit que, pour être pardonné, il me fallait un immense repentir...

— La miséricorde de Dieu est infinie, mon fils, répondit le curé en croisant les mains sur son ventre, et en faisant tourner ses pouces.

— J'ai besoin de le croire, M. le curé. Et pour vous prouver combien mon repentir est sincère... j'ai fait danser dimanche passé à la kermesse de...

— Vous avez fait danser! s'écria le curé en sautant sur sa chaise et en regardant le ménétrier d'un air ébahi.

— Oui, mais dans un bat que vous approuverez, j'en suis sûr...

— Que voulez-vous dire? fit le curé de plus en plus étonné.

— Eh bien! j'ai résolu d'offrir à l'église tout l'argent que j'ai gagné.

Le curé se radoucit subitement.

— Ah! dit-il, voilà qui est bien... Allons; je vois que votre repentir est sincère, en effet... C'est une bonne

idée que vous avez eue là mon fils... Croyez que Dieu vous en tiendra compte...

— C'est ce que je me suis dit, M. le curé... Et voilà pourquoi je vous apporte le produit de mes veilles...

En disant ces mots, il tira de sa poche quatre pièces de cent sous et les offrit au curé... Celui-ci tendit la main avec empressement, mais, au moment où il allait toucher l'argent, le ménétrier recula d'un pas et remit tranquillement les vingt francs dans sa poche...

— Voyez-vous ça !... Ah ! mais c'est qu'il les prendrait ma foi !... Ah ! triple fourbe, va !... tu trouves que c'est une belle œuvre de jouer du violon au profit de l'église, et tu me menaces des flammes de l'enfer, si je le fais pour nourrir ma pauvre sotte femme et mes petits enfants !... A d'autres, curé, à d'autres !... Je ne suis pas assez bête pour me laisser duper par toi !...

Et le ménétrier, jetant un sourire narquois sur le curé pourpre de colère et de honte, lui fit une révérence ironique et sortit.

OU ALLONS-NOUS ?

Quand on réfléchit sérieusement aux tendances qui se manifestent dans les régions du pouvoir, on peut, à bon droit, se demander où nous allons ?

A cette question, nous n'hésitons pas à répondre que nous marchons droit à une révolution.

Chaque révolution a été provoquée par des atteintes à la liberté de la presse, la première et la plus précieuse de toutes les libertés, ou par des entraves apportées au droit de réunion, conséquence nécessaire de la faculté d'exprimer librement ses opinions.

Ce sont là des vérités triviales, consacrées par l'autorité des faits historiques. Voyez la persécution de 1829 en Belgique, les ordonnances de juillet 1830 en France, les banquets réformistes de 1848.

Aujourd'hui, le Protée du despotisme a pris une autre allure : il veut écraser la presse par des amendes. Il y perdra son latin de procureur-général.

Ces réflexions nous sont inspirées par l'événement monstrueux qui vient de s'accomplir à Anvers.

Cet événement doit servir de point de départ à une série d'actes arbitraires qui auront pour but de nous ramener à l'époque où fleurissait le régime de M. Van Maanen, d'odieuse mémoire !

Les catholiques ont, sans doute, oublié qu'ils se ligèrent alors avec les patriotes pour renverser un régime qu'ils voudraient faire prévaloir actuellement.

Contradiction étonnante de la part de ces hommes, que les leçons de l'histoire ne corrigent pas et qui prétendent faire revivre un passé incompatible avec les progrès de la civilisation moderne.

(Courrier de Verviers.)

Manière honnête de se procurer un beau mobilier.

Parmi les différents moyens qui sont employés par certaines personnes, pour se procurer de forts jolies choses, tant en objets de ménage qu'en habillements. Un des plus ingénieux consiste : à prélever tous les ans (à la fête du patron ou de la bourgeoisie de l'établissement) une contribution qui doit être fournie par les personnes exploitées par eux.

Nous connaissons en ville, un établissement, où l'on occupe une centaine d'ouvrières : brodeuses, lingères, modistes, etc., desquelles on exige une somme relativement assez forte, vu le gain exigu de ces pauvres ouvrières. Cette somme varie de un à trois francs selon la partie qu'elles exercent.

L'argent provenant de cette cotisation doit servir à fêter la patronne que l'on doit consulter préalablement, et qui désigne elle-même les objets à sa convenance qu'on achète ensuite. Aucune ouvrière ne peut se soustraire à cette loi sous peine d'être renvoyée, mise à la porte comme on dit vulgairement.

On fait mieux encore : quelques semaines avant la fête de *Madame*, on embauche de nouvelles ouvrières, quitte à les renvoyer après ; nous en connaissons une qui a dû donner 3 fr. après en avoir gagné 3 fr. 80, puis il n'y avait plus d'ouvrage, c'était la morte saison.

Pour bien marquer la différence entre celles qui donnent 1 fr. et celles qui en donnent 3, les premières doivent venir souhaiter la fête à la maison ; tandis que les autres sont reçues dans un établissement, où quelques litres de féro leur sont offerts.

Ainsi voilà de pauvres filles qui gagnent un mince salaire, (il y en a dans le nombre qui gagnent à peine 75 centimes), qui doivent se priver, afin d'offrir des couverts d'argent et des robes de soie à des gens qui prélèvent journellement des bénéfices sur leur travail.

Nous ne cessons de le répéter, il faut faire la guerre à tous ces abus, car c'est en petit ce qui se fait en haut sur une plus grande échelle ; lorsque, par exemple, le pays fournit des dotations à ceux que nous entretenons par notre travail.

LE VAGABONDAGE.

Avez-vous rencontré, par les rues, quatre ou cinq hommes jeunes, vigoureux, bien armés, marchant... non, comptant les pavés, honteux de leur jeunesse, de leur vigueur et de leurs armes ? Où vont-ils ? Au bureau du commissaire de police. Que font-ils ? Ils conduisent, ils escortent... ô mon Dieu ! un vieillard, une vieille femme qui faiblissent sous le poids de la boue et des ordures séchées à leurs guenilles.

Ce vieillard, cette vieille femme ne sont pas coupables d'un crime, d'un délit ; — je les en défierais... leurs mains tremblent. — Ils ne vivent pas, ils finissent de mourir.

Mais ils ont mendié, ils ont été trouvés dans des conditions de vagabondage. Ce vieillard, cette vieille femme, il faudrait les faire conduire par un infirmier, dans une modeste voiture appropriée à ce service, dans quelque maison de refuge. — Pourquoi ce luxe de répression, là où il n'y a plus qu'à secourir ? Pourquoi cette force contre tant de faiblesse ? Pourquoi ces armes ? Vous n'empêcherez pas la mort d'approcher, et c'est la mort qui pourrait vous ravir votre prisonnier.

Est-ce un spectacle offert par la barbarie à la cruauté ?

Non, mille fois non ; c'est la coutume, la routine qui passent devant l'inattention, la préoccupation et la frivolité.

Combien faudra-t-il d'années, de lois, d'instances, pour qu'un tel spectacle ne soit plus donné ?...

L'UNITÉ DE L'ITALIE.

Une pensée large et féconde germe et grandit sur la terre des volcans depuis la chute du premier empire. Affranchie du joug français elle ne supporte plus le joug allemand. *No Fedeschi !*

Plus d'aristocrates ou de démocrates dans ce mouvement national. L'Italie veut d'abord être italienne. Lorsqu'elle sera débarrassée du dernier uniforme blanc, elle décidera souverainement de son propre sort. Sera-t-elle république fédérative ou monarchie centrale ? A elle de le décider.

La ligue italienne était formée avant le 24 février de 1848. Pie IX en était le chef et le modérateur, le Piémont et la Toscane se rallièrent à l'ombre de la tiare ; Naples était au moment de suivre, Milan chassait les Autrichiens, un nouveau Washington ressuscitait la république des doges.

La réaction se fait en France, les Autrichiens rentrent en Lombardie, occupent Bologne, les Français s'emparent de Rome.

La guerre d'Orient menace de dislocation cette mosaïque d'états moitié allemands moitié slaves, qu'on appelle Autriche, du nom d'un archiduché grand au plus comme la Belgique.

Les sympathies de l'Autriche sont pour la Russie, mais la nécessité de garder ses possessions lui fait prendre vis-à-vis de la France une attitude amicale qui ne saurait aller cependant jusqu'à l'alliance militaire inclusivement.

La force des choses poussant l'Autriche vers la Russie, la France doit songer à rétablir la nationalité de l'Italie pour s'en faire une puissante auxiliaire.

Mais la France est impériale, l'Italie ne saurait être, sous ses auspices, que royaume : *un et indivisible*,

Capitale : Rome.

Le gouvernement temporel des papes est fini.

Pie IX, à Jérusalem, deviendra le premier gardien des lieux saints.

Le nom de Murat agite les Deux-Siciles, mais Manin déclare que si l'Italie doit en passer par la royauté pour arriver à l'unification, son roi ne saurait être que celui du Piémont.

Napoléon III, rendant hommage à la bravoure du contingent sarde en Crimée, avait déclaré que les fruits de la victoire seraient partagés entre les vainqueurs. Quelle serait la part de Victor-Emmanuel, sinon : Rome, Milan, Venise, Naples, Palerme ?

Et Lucien Murat annonce qu'il abdiquera sa prétention au trône de Naples, du jour où le roi de Sardaigne ceindra son front de la couronne de fer à Milan.

L'Italie touche à une grande rénovation.

Pensées de Lamennais.

— La liberté est le pain que les peuples doivent gagner à la sueur de leur front.

— Celui qui se demande ce que vaut la justice, profane en son cœur la justice ; et celui qui suppute ce que coûte la liberté, profane en son cœur la liberté.

— Croyez-vous que le lâche qui traîne en tous lieux la chaîne de l'esclave soit moins chargé que l'homme de courage qui porte les fers du prisonnier ?...

— Le travail est partout et la souffrance partout : seulement, il y a des travaux stériles et des travaux féconds, des souffrances infâmes et des souffrances glorieuses.

STATISTIQUE DE LA MISERE.

Voici en quels termes un journal anglais, le *Morning Chronicle*, fait la peinture de l'habitation d'un laboureur du comté de Wilks :

« La chaumière est si grossière et si laide, qu'il est presque impossible de comprendre comment elle a pu être construite par des mains humaines. Elle a quinze pieds de long sur dix ou douze de large. Le mur, qui s'écroule en divers endroits et semble exhiler la sueur froide, est composée d'une espèce d'argile mal gâchée qui s'en va par morceaux. La chaumière est si basse, que votre tête touche au toit pesant qui la surplombe et qui semble inventé tout exprès pour la faire rentrer en terre. Le chaume est couvert d'une végétation verdoyante, dont l'éclat atteste l'humidité de l'atmosphère ambiante. De face, elle présente une porte et une fenêtre au rez-de-chaussée, et une mansarde percée dans le chaume. La porte est déjetée par le jeu des murs. La fenêtre d'en haut a toutes ses vitres ; mais celle d'en bas est garnie en maints endroits de loques qui interceptent l'air et la lumière. Mais entrons.

« Vous arrivez jusqu'à la porte, à travers la boue, passant sur quelques grosses pierres jetées à dessein et qui tremblent en clapotant sous vos pieds. Il faut vous baisser pour entrer. L'habitation comporte deux chambres, l'une en bas, l'autre sous le toit. Passant de l'éclatante lumière du dehors à l'obscurité de la chambre où vous entrez, il vous faut d'abord quelques instants avant de pouvoir discerner les objets. Devant vous s'élève une grande mais froide cheminée ; car tous les hommes ne peuvent pas dire qu'ils ont des foyers. Vous y découvrez quelques charbons étouffés, débris d'un petit feu de bois, sur lequel est suspendu une marmite. Dans un coin, vous apercevez une petite table boiteuse, entourée de deux ou trois vieilles chaises, dont une sans dossier, de quelques escabeaux, qui, avec une ou deux planches pour les assiettes, les tasses, etc., etc., composent tout le mobilier de l'appartement ; quoi de plus triste, de plus horrible à voir !

« A votre entrée, une femme s'est levée et vous a salué timidement. Elle n'est pas si âgée qu'elle a l'air de l'être : ce sont les soucis, les souffrances, les privations, les maladies, qui l'ont vieillie. Elle porte un petit enfant dans ses bras, et trois autres enfants, deux filles et un garçon, se roulent à ses pieds sur un pavé de briques humide et inégal. Ils sont pieds et jambes nus ; leurs vêtements, composés des mêmes lambeaux, ne leur descendent que jusqu'aux genoux. Ils sont sales, et, si vous avez l'air de vous en apercevoir, la mère vous dit en gémissant qu'il est impossible de les tenir propres. Cependant une autre enfant vient d'entrer, une petite fille qui apporte quelques branches de bois mort ramassées dans le voisinage. Et ce n'est pas encore toute la famille : il y a deux garçons qui sont dehors à travailler avec leur père, et on les attend tous les trois pour dîner. Mais les voici.

« Le père est surpris et quelque peu mécontent de cette visite inopportune. Que lui annonce-t-elle ? Mais nous le mettons bientôt à son aise, et la famille songe à dîner. La fille aînée prend le petit enfant pendant que sa mère enlève la marmite et en fait sortir dans un grand plat une quantité de pommes de terre. C'est, avec un peu de pain et de beurre salé pour le père et les deux aînés des garçons, tout ce qui compose le repas. De bœuf, de lard, de bière, il n'en faut pas parler. Du pain noir, des pommes de terre et de l'eau, voilà ce qui fait le dîner du garçon qui grandit et de l'homme qui travaille ; ils avaient bien un peu de lard dimanche dernier, mais nous sommes à jeudi, et ils n'en auront pas d'ici à dimanche prochain ; encore est-il peu sûr qu'ils en aient !...

« Tandis qu'ils font cette maigre chère, visitons, si vous le voulez bien, leur chambre à coucher. C'est la pièce d'en haut. On y monte par quelques marches raboteuses et grasses qui débouchent en forme d'écouille dans ce grenier... Oui ! il n'y a qu'une chambre pour tous, et nous venons de compter neuf personnes dans la famille !... Et quelle chambre !... La petite fenêtre du toit vous permet à peine d'en discerner l'aspect et les dimensions. Les chevrons, qui sont tout nus, partent du plancher même ; si bien que c'est au milieu de la pièce seulement que vous pouvez vous tenir debout. Le chaume laisse filtrer l'eau à travers les bois qui le soutiennent ; le tout est noirci de fumée, inondé de poussière, grouillant de vermine. Vous n'y voyez pas même de toiles d'araignée ; car la fileuse ne tend ses filets que là où il y a une chance pour elle de prendre des mouches.

« Vous cherchez un bois de lit : il n'y en a pas. Ces gens ont pourtant des lits, que voilà les uns auprès des autres, se touchant presque et occupant toute la longueur de l'appartement. Ce sont de grands sacs remplis de paille d'avoine, que le journalier obtient quelquefois

et que d'autres fois il doit acheter de celui qui l'occupe. La paille d'orge ou de blé est employée par la femme à d'autres besoins. Le lit près de la trappe est celui du père et de la mère, à côté de qui dort le plus jeune enfant, né il y a quelques mois à peine dans ce même réduit; dans les autres lits couchent les enfants, filles et garçons, ensemble et pêle-mêle. L'aînée des filles est dans sa douzième année, l'aîné des garçons va compléter sa onzième, et, selon toute vraisemblance, ils resteront pendant des années encore logés comme nous les trouvons aujourd'hui. Sans excepter les tout petits enfants, la famille va se coucher à la même heure; ordinairement elle se déshabille en bas.

Vous voyez deux couvertures sur le lit occupé par les parents; les autres s'abritent sous un tissu de haillons de toute espèce et qui défient toute description. Souvent il arrive que les habits portés pendant le jour par les parents, et tout imprégnés d'humidité, forment la meilleure partie de la couverture des enfants pendant la nuit. La circulation de l'air ne se fait que par l'étroite ouverture que l'on décore du nom de fenêtre; c'est-à-dire qu'il n'y en a aucune. Quel triste séjour à l'heure de la maladie et de la mort!

Et il ne faudrait pas croire que le tableau est chargé en tant que types des mauvaises demeures de nos paysans. Le cottage en question a deux chambres, il y en a qui n'en ont qu'une, et avec autant d'habitants que celle-ci.

Nous verrons prochainement que le sort des travailleurs de France et de Belgique ne le cède en rien à celui des travailleurs de l'opulente Angleterre.

FABLES.

LA CLOCHE.

Par la main d'un enfant dans la tour balancée,
Une cloche envoyait aux cieux
Son chant gracieux,
Fait pour élever l'âme et charmer la pensée...
Soudain, elle se tait... puis sur un autre ton
Se remet à sonner... au joyeux carillon
Ont succédé des airs funèbres.

Qui vont de la vallée attrister les ténèbres...
Or, voulez-vous savoir comment
Un bedeau m'expliqua ce changement de thème?
« La cloche, me dit-il, sonne indifféremment :
Elle chante au matin pour un riche baptême,
Et pleure au soir pour un enterrement... »

A certains écrivains cette raison s'applique :
Hier, ils acclamaient Liberté, République,
Et marchaient pleins d'ardeur au combat social ;
Aujourd'hui, soutenant le drapeau catholique,
Ils chantent les exploits d'un singe impérial !

ALPHONSE VAN DEN CAMP.

LA BÈCHE ET LE VASE DE SÈVRES.

Dans un splendide appartement,
Plein de ces mille riens, de ces choses futiles,
Colifichets de prix, meubles sots, inutiles,

Qui de plus d'un font le tourment,
Se trouvait je ne sais comment,
A côté d'un vieux sèvres une bêche modeste.
Irrité, plein d'orgueil, et de ses droits jaloux,
L'aristocrate ainsi formula son courroux :
« Que vois-je ? ô ciel ! un manant parmi nous !
Vient-il en ce palais nous apporter la peste ?...
Ah ! qu'il est laid ! et combien je déteste
Ce personnage affreux, je ne sais d'où venu,
Qui s'offre à mes regards effaré, blême et nu !
Fi, le vilain ! fi, le corsaire !
Quel est-il ? On ne sait... Pour sûr, il est suspect...
Qu'il porte loin d'ici son misérable aspect
Et sa mine patibulaire !... »
La bêche répondit : « Beau sire, ton caquet
Montre à tous clairement, souffre qu'on te le dise,
Combien un noble pot peu léger de sottise...
Si je n'ai pas un air coquet,
Et si, n'ayant pas droit à l'hommage servile
Des courtisans et des flatteurs,
Je subis peu l'ennui de leurs discours menteurs,
A tous au moins je suis utile,
Car l'homme se nourrit du fruit de mes labeurs...
Toi, qu'on vante en tous lieux, dis-moi, que sais-tu faire ?
A quel noble devoir pourrais-tu satisfaire ?
Quel trésor convies-tu ? dans tes flancs assoupis
A-t-on vu germer des épis ?...
Apaise, noble preux, le courroux qui t'enflamme,
Et, des vieux préjugés affranchissant ton âme,
Reconnais que l'orgueil est la marque d'un sot...
Le travail a des droits qu'on ne peut méconnaître ;
Si, dans ces jours maudits, la souffrance est son lot,
Un jour, dans des palais, il doit régner en maître... »

O travail ! O loi sainte ! O devoir méconnu !
Compagnon du bonheur, soutien de la vertu,
Toi, que l'oisiveté condamne à la détresse
Combien les cœurs pieux ressentiront d'ivresse
Quand ton règne sera venu !
C'est par toi qu'on verra, sur le monde où nous sommes,
L'accord le plus parfait régner parmi les hommes ;
La science élargir les vastes horizons ;
Les fléaux respecter nos champs et nos maisons ;
Et la paix et l'amour amenant l'harmonie,
Réaliser du Christ la sainte prophétie !

ALPHONSE VAN DEN CAMP.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Le fait le plus saillant qui s'est produit pendant la dernière quinzaine, est le discours du roi de Prusse à la séance d'ouverture des chambres, c'est une réponse à celui que Bonaparte a prononcé à l'occasion de la remise des récompenses aux exposants.

Le roi de Prusse déclare catégoriquement : que l'Allemagne entend rester neutre ; qu'en dira Sa Majesté Impériale ? Elle qui admet le proverbe : qui n'est pas avec moi est contre

moi. Le Jupiter français va froncer le sourcil, et gare le Prussien.

Cependant, les graves préoccupations de la guerre, les revues, les banquets, les parties de chasse en compagnie du roi de Piémont, n'absorbent pas tous les moments de M. Bonaparte, il lui en reste encore pour signer des arrêts de déportations ; une catégorie de condamnés dans les affaires d'Angers ; vient de partir pour Cayenne, ces malheureux vont rejoindre d'autres infortunés, que la clémence impériale y envoie à la mort.

En Angleterre, les organes du gouvernement font pressentir que le cabinet abandonnera l'affaire du colonel Turri, arrêté comme déserteur par les autorités autrichiennes ; John Bull est devenu doux comme un agneau, depuis qu'il fait la guerre à la Russie, et le colonel n'a qu'à s'en prendre à lui-même, qu'allait-il faire dans cette galère le malheureux ?

L'apparition de vaisseaux anglais dans les mers des Indes, a soulevé l'opinion publique dans les Etats-Unis. Les Américains voudraient encore se mesurer avec leurs anciens ennemis ; de ce côté il pourrait bien surgir des événements qui amèneraient la guerre.

La situation de l'Espagne est toujours la même, on finit de brasser une constitution qui ne vivra pas aussi longtemps qu'on aura mis à la faire, le peuple n'y trouvant pas son compte, sera forcé de recommencer.

Pour paraître au mois de Décembre prochain, un volume de poésie flamande,

INTITULÉ :
Volkswerkwikkend Nieskruid

Par G. Ch. VANDENBOSSCHE,

LITTÉRATEUR FLAMAND.

Cet ouvrage sera publié par l'éditeur Schotmans, imprimeur, Matsaerdstraet, n° 634, à Anvers.

Prix de l'ouvrage : 1 fr. 50 c.

ASSOCIATION DES OUVRIERS CIGARIERS DE BRUXELLES,

Fondée à Bruxelles le 23 Octobre, 1849.

L'association a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les consommateurs de TABACS ET DE CIGARES, que, après avoir fabriqué pendant quatre années, pour se former un dépôt assez considérable de CIGARES, vient d'ouvrir un Établissement pour la vente en gros et détail, RUE HAUTE, N° 179.

Les bonnes qualités de ses TABACS ET CIGARES, qui ont tous trois et quatre années de caisse, sont pour elle la meilleure recommandation et lui font espérer de s'assurer par ces moyens, une nombreuse clientèle.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs ordres seront toujours servies avec loyauté et régularité.

L'association émettra des ACTIONS de 5 à 10 fr. remboursables en marchandises et portant intérêt de 5 pour cent l'an.

On peut se les procurer à l'Établissement.

LE PROLÉTAIRE,

Journal paraissant tous les quinze jours.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE

Pour Bruxelles, un an, 2 francs. Six mois, 1 fr. trois mois 50 centimes.

Pour la Province, id. 3 id. id. 1 fr. 50 centimes. Trois mois, 80 centimes.

On s'abonne au bureau du Journal, rue de Namur, 17, à l'association des ouvriers cigariers, rue Haute, 179, et chez la v^e Beugnies, imprimeur, rue des Minimes, 41.

Le Journal est expédié franco par la poste. — MM. les abonnés de la province, peuvent envoyer le montant de leur abonnement en timbres poste.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street, Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et C^e,

14, rue N.-D. du Sommeil, 14, ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove.

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

Brux., typ. de la V^e BEUGNIES, rue des Minimes, 41.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT

Payable l'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 fr. 00
Trois mois 50

LE JOURNAL

est expédié franco

Par la poste.

Plus de Privilège.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

S'adresser, pour tout ce qui concerne le Journal, à M. J. F. N. COULON, rue de Namur, 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Tout par le Travail.

Pour la Province.

Un an 3 fr. 00
Six mois 1 fr. 50
Trois mois 80

Pour l'Étranger par an 4 fr.

M. les abonnés de la province, peuvent en envoyer le montant en timbres-postes.

AVIS.

Nos abonnés de la province sont priés de vouloir nous faire parvenir dans le courant de la quinzaine le montant de leur abonnement en timbres-poste, la modicité du prix du journal ne nous mettant pas à même de faire des frais d'encaissements.

Bruxelles, le 16 Décembre 1855.

Voilà cinq semaines qu'a eu lieu l'ouverture des Chambres belges. Depuis plus d'un mois les représentants sont réunis, jamais époque ne fut plus propice pour donner des idées à nos honorables et mettre au grand jour les projets que leur ont suggéré les souffrances des populations.

Examinons les résultats obtenus par leurs grands travaux.

D'abord, voici en présence les deux partis rivaux ; catholiques et libéraux ont commencé par se chamailler au sujet de l'adresse en réponse au discours du gouvernement ; vous n'avez pas notre confiance, disent les uns au ministère ; vous êtes les seuls qui gouvernez avec modération, conciliation, vous aurez notre appui, répondent les autres. Après le vote, les deux partis chantent victoire ; les catholiques comptant rester au pouvoir, les libéraux espérant y rentrer.

Après viennent les budgets ; là tout le monde est d'accord, ils sont votés avec une touchante unanimité. A cet égard, messieurs les budgétivores ne doivent pas avoir la moindre inquiétude, ça passe toujours ; du reste c'est le peuple qui paie.

Des projets de lois sur les denrées alimentaires sont présentés par le gouvernement, à ce sujet on pourrait croire que nos députés vont apporter des remèdes efficaces pour conjurer le mal qui nous ronge, que la chambre va s'enquérir d'où vient cette cherté exorbitante de toutes les choses nécessaires à la vie, oh non ! il n'en est rien. Après quelques discours insignifiants où chacun prêche pour sa chapelle, un représentant, M. l'abbé de Haerne, prononce ces paroles : *que l'on fasse bien comprendre au peuple que la cherté des subsistances est un fléau du ciel, une épreuve de la providence.*

Ainsi voilà la providence qui est la cause que les baux augmentent tous les jours, c'est elle

qui suggère ceux qui spéculent sur la misère du peuple ; c'est elle enfin qui est la cause des maux dont nous souffrons ; et de pareilles monstruosités peuvent se dire sans qu'aucune voix ne s'élève pour crier : vous mentez !!! Vous savez que rien ne manque, c'est parce que les exploiters et les charlatans de toute espèce nous ravissent le plus pur de notre labeur que nous souffrons, en un mot c'est parce que les oisifs vivent à nos dépens.

LES MORALISTES.

III.

Plus la liberté fait des progrès, plus les mœurs des peuples s'épurent et s'adoucissent. Cependant un dernier tyran est encore debout. Le Capital, puisqu'il faut l'appeler par son nom, le Capital dit au pauvre ouvrier : meurs ou subis ma loi ; à la fille du prolétaire, en lui montrant ses richesses : vends-toi ou vis dans la misère ; à l'homme affaibli, démoralisé : trahis ton frère et tu vivras bien. Toutes les morales de l'univers ne sont pas assez fortes pour arrêter ses ravages. C'est lui qui marie Marie Capelle, fille pauvre, au vieux richard Lafarge, et la pousse à empoisonner son mari ; c'est lui qui fait de Lacenaire un assassin, de Bocarmé un fratricide ! Assassin, voleur, corrupteur, prostituée, obéissent à ses lois. Lutte donc, Messieurs les docteurs, contre un tel ennemi ! Ou plutôt convenez de votre impuissance et dites avec nous : anéantir la cause des vices et des crimes est le seul moyen de faire régner la vertu sur la terre.

De tout temps, lorsque la pensée, bondissant au-dessus des limites d'une civilisation étroite, prenait audacieusement son vol vers des horizons plus larges et plus baignés de soleil ; lorsque la science, emportant avec elle tout le fardeau lentement amassé des découvertes et des idées, se mettait en marche vers l'inconnu, lorsque des hommes puissants, concentrant en eux la somme des forces intellectuelles et morales de tout un siècle, ont voulu apporter des théories philosophiques et sociales plus en rapport avec les besoins de leur époque, il s'est trouvé des êtres impies, emprisonnés dans les langes de l'obscurantisme, qui ont cherché à entraver la marche ascendante de l'humanité, à obscurcir ou à faire redouter l'avenir, des Scribes et des Pharisiens prêts à mettre l'idée en croix. Esprits étroits et mesquins qui ont voulu jouer le rôle du vieux Jéhovah de la Bible, et dire à l'océan populaire prêt à renverser ses digues : tu n'iras pas plus loin !

De nos jours, après que les révolutions successives, consignés dans les pages impérissables de l'histoire, ont démontré à l'évidence, aux yeux des moins clairvoyants, que la société, pour avoir éprouvé ces commotions violentes, enfantement laborieux de périodes progressivement civilisatrices, n'a cessé un seul instant de marcher en avant, obéissant en cela à cette loi de la nature, constante dans les sociétés comme dans les individus : le mouvement, il semblerait que cette race d'hommes ineptes eût disparu emportée par l'impétueux

tourbillon des idées. Il n'en est point ainsi cependant. — Après le Christ, après Luther, après 89, après Fourier, après 48, après toute la brillante pleiade des penseurs modernes, après l'imprimerie, après l'électricité, la vapeur et le magnétisme ils sont encore là, accablant avec les mêmes sarcasmes, avec les mêmes injures, la même boue, les audacieux prophètes d'une régénération sociale.

C'est à nous autres, qui n'ayant pas au front l'étoile radieuse qui distingue les chefs de la grande croisade entreprise contre les abus et les préjugés, vêtements usés des générations qui s'en vont, c'est à nous autres qui marchons l'arme au bras, dans les rangs, à la suite de ces vaillants capitaines, de répondre à cette guerre d'escarmonches, afin qu'ils puissent, les yeux au ciel, planter leur étendard victorieux sur les murs de la cité sainte.

• La société est un temple, ont-ils dit ; gardez-vous d'en ébranler les saintes colonnes : la propriété, la famille, la religion ! Craignez, imprudents, de dévoiler aux yeux des masses, les mystères du Baal qui l'habite ! gardez-vous de le démolir, il est sacré ! D'ailleurs que nous mettriez-vous à sa place ? — Eh ! bien oui, nous voulons bien dire avec vous autres : la société est un temple, mais un temple qui s'en va s'écroulant de jour en jour. Voyez ! le pavé s'effondre sous les pieds, les colonnes vacillent sur leur base, les murs s'ébranlent, les voûtes s'abîment, les statues de vos dieux sont mutilées ; au dehors, l'herbe et le lichen couvrent de leur vert manteau la hideuse vétusté des murailles. Le parvis, les vitraux jadis si brillamment colorés, tous ces trésors d'orfèvrerie, les riches tentures, les ornements de toute sorte, tout cela est détruit, fangeux, sordides. Vos prêtres ont beau faire tonner la voix puissante de l'orgue ils n'empêcheront pas la foule d'entendre les grondements lointains de l'ouragan, où le fracas des pierres qui se détachent des voûtes du vieil édifice. Ils ont beau faire fumer leur encens, tendre de sombres draperies les fenêtres, un rayon de soleil qui se fait jour est là brillant, chaud, doré splendide, éclairant toute ces pauvretés, dévoilant toutes ces impostures, montrant aux peuples, par les larges brèches des murailles la campagne verte et parée, les vignes chargées de pampres et les buissons chargés de fleurs ! Replâtrez toutes ces ruines, étançonnez tous ces débris, vous aurez peut-être retardé mais vous n'aurez pas empêché la chute imminente et complète du temple. — Mais non ! votre rude labeur est inutile, car déjà la foule déserte cet abris menteur, elle s'élance au dehors pour saluer l'apparition d'un Messie nouveau : C'est une femme ; sa robe d'azur et d'or flotte au vent de la plaine, ses pieds nus foulent vos fronts abaissés.

Regardez ! la voilà qui accomplit son œuvre : Elle promène son flambeau sur le faite du monument et les dorures de l'orgueilleuse coupole s'écailent et laissent voir sa charpente dénudée et vermoulue, un craquement terrible se fait entendre, le temple est abattu ! alors elle fait un geste, et voici venir des hommes au large front, aux regards profonds ; ceux-là fouillent dans les décombres et séparent soigneusement les matériaux qui pourront être mis en œuvre dans la reconstruction d'un édifice plus solide et plus beau ; ils mesurent, ils combinent, puis leur travail fait, leur plan produit, ils cèdent leur place à d'autres. Alors surgit la sombre armée des travailleurs et des prolétaires. Les bras herculéens, les torses musculeux, soulèvent toutes ces pierres éparses, ouvrent les flancs de la terre, arrachent de ces noirs profondeurs les blocs de granit et de porphyre, les métaux précieux. Ils travaillent avec amour, car ils savent qu'il est proche le jour où ils auront droit à s'abriter sous ces voûtes superbes, à jouir de toutes ces splendeurs, à franchir l'enceinte de ce sanctuaire maintenant réservé. Alors l'auréole du génie

au front, le sourire sur les lèvres, s'avancent les artistes et les poètes, prêts à enrichir les murailles de suaves peintures, à dresser sur leurs piédestaux les statues aux lignes pures, aux gracieuses attitudes, à faire résonner les voûtes de mélodies inconnues. Puis tous se réunissant en un banquet immense, ils se passent de main en main la coupe fraternelle ! — Arrière donc, sombres oiseaux de nuit, négateurs de la lumière, géoliers des intelligences, astres opaques qui voulez arrêter les rayons du soleil ! le jour se fait, les fers se brisent l'éclipse se dissipe, la révolution est là, et vous n'arrêterez pas, dans sa course impétueuse et irrésistible, cette fille de l'intelligence et des temps.

Une belle nuit, une bande de brigands pille un village, rançonne les habitants et ne leur laisse que tout juste de quoi ne pas mourir de faim. Le coup de main opéré à la faveur des ténèbres les met à l'abri de toute poursuite, les paysans ne savent à qui s'en prendre.

Le lendemain les bandits se mêlent à la foule accourue de toute part, s'appitoient sur le sort des malheureux campagnards, témoignent de leur douleur, mais en même temps déclarent qu'ils ne peuvent rien pour les victimes de cet audacieux attentat. Aujourd'hui ils se moquent des pauvres détraqués, mais peut-être demain seront-ils reconnus. Quel est le sort qui les attend ?

Nous demandons pardon à certaine assemblée si ce récit l'offense, mais.... qui se sent rogneux se gratte.

BOURDONNEMENTS.

Si je vous disais que la vanité n'entre absolument pour rien dans le soin que je prends quelquefois de revendiquer la paternité d'une idée dont l'application finit par se faire après une longue phase d'indifférence ornée de quelques sarcasmes, vous ne me croiriez pas, et vous auriez raison.

L'écrivain, le poète, est une espèce très-voisine de l'homme, ne valant guère mieux que lui.

Mais vous avouerez qu'il est parfois impatientant d'entendre les myopes appeler rêveurs ceux qui voient d'un peu loin; les lourds appeler légers, d'un air dédaigneux, les esprits qui s'élèvent le moins du monde; et des gens qui ont profité des progrès antérieurs, qui s'y sont établis et assis commodément, appeler insensés, anarchistes, ennemi de la société et de la religion, ceux qui proposent ou signalent de nouveaux progrès auxquels il faudra pourtant finir par arriver, sauf à ceux qui auront vilipendé les auteurs, à s'en attribuer l'honneur et à s'y établir aussi carrément que dans les progrès précédents.

Il me plaît, comme disaient les Latins, d'écrire ici en peu de lignes, toute l'histoire de la société et de la civilisation humaines dans le passé et, je le crois, dans l'avenir !

Vers le commencement du monde, dans un pays qui correspond au Groënland, 45 degrés centigrades de froid, quelques familles d'Esquimaux, qui ont crû là comme des graines de giroflée emportées par le vent germent et fleurissent dans les fentes des rochers, ces quelques familles forment quelque chose comme une nation. Comme civilisation, ils sont nus, comme science, ils comptent jusqu'à dix au moyen des doigts de leurs deux mains; comme religion, ils sacrifient des victimes humaines à un gros crapaud qu'ils adorent et dont les pontifes sont très-puissants.

Ils se nourrissent des phoques que la mer jette morts sur la plage.

Ils mangent un peu d'herbe, quelques mouches, quelques lichens. Les riches seuls ont des rennes dont ils boivent le lait. Ajoutez à cela un peu de viande humaine, après les sacrifices au crapaud.

Un poète, un croyant se lève et dit :

• Si nous adoptions pour dieu, en place de ce vilain crapaud, un grand renne bleu, que nous n'avons jamais vu, mais qui est un animal doux et utile ?

• Si nous n'immolions plus de victimes humaines ?

• Si nous n'en mangions plus ?

• Si nous comptions jusqu'à vingt au moyen des doigts de nos pieds ?

• Si nous creusions des trous pour nous coucher ?

Les chefs de la nation, les pontifes du gros crapaud, orient au novateur, à l'anarchiste, à l'idéologue. Aux applaudissements de toute la nation, on le sacrifie au gros crapaud, et on le mange.

Cependant, les fils de ceux qui l'ont sacrifié et mangé, ceux qui ont été conçus dans l'ivresse peut-être du repas dont il a fait les frais, ceux-là ont adopté les trous

pour demeures, comptent jusqu'à vingt, adorent le grand renne bleu dont ils sont les pontifes, et ne lui sacrifient plus de victimes humaines. Le dernier poète mangé était maigre, coriace. On n'en mange plus.

Alors s'élève un autre poète :

• Notre langue, dit-il, se compose de cinq grognements. Cela ne permet pas d'exprimer toutes les idées. Je propose d'y en ajouter cinq autres.

• Le renne bleu n'est pas bien méchant, mais il est un peu bête, et puis il n'existe pas.

• Si nous adorions le soleil, qui fait pousser la mousse et le lichen ?

• Si nous nous couvrons de peaux de bêtes ?

• Si nous prenions les phoques vivants avec des lances et des harpons, au lieu de manger les cadavres de phoques que la mer nous apporte ?

• Si nous avions tous des rennes ?

On le condamne à l'unanimité, à être enterré vivant.

Lui, enterré depuis quelque temps, les fils de ceux qui l'ont enterré proclament le culte du soleil, dont ils se font les pontifes. Désormais, on se vêtira de peaux de bêtes, dont les plus belles seront réservées aux prêtres du soleil. On enrichit la langue de cinq nouveaux grognements; la nation tue les phoques qu'elle surprend sur la plage, au moyen de lances et de harpons.

Après quelque temps vient un nouveau poète; il a gravi la colline, redescend et dit :

• J'apporte une bonne nouvelle. Sur l'autre versant de cette colline, il y a un pays enchanté; il n'y fait guère que vingt-cinq degrés de froid; il y a des arbres qui ont des fruits, des oiseaux et des animaux plus variés; franchissons la colline et allons dans ce charmant pays.

L'indignation publique s'élève à un si haut degré contre cet insensé, qu'on le déchire en morceaux; ce n'est que plusieurs années après que, sous la conduite des fils de ceux qui l'ont déchiré, la nation franchit la colline et s'établit dans une vallée relativement heureuse. On proclame les conducteurs bienfaiteurs de l'humanité.

Cette vallée, moins froide et plus fertile, est humide et pluvieuse. Un de ces mêmes hommes qui ont la manie des hauts lieux et des cimes, redescend au sommet d'une haute montagne et dit :

• De l'autre côté de cette montagne, il y a la mer. Nous sommes dans une île, mais de l'autre côté de la mer, il y a une terre, un continent fortuné. Là, sont des palmiers chargés de fruits exquis. Le soleil caresse cette terre préférée de ses regards féconds; l'air y est doux et parfumé. Il y pleut rarement, et d'ailleurs, la terre sablonneuse et altérée boit l'eau du ciel avec avidité, et on n'y voit pas de boue. Faisons des carots et allons-y.

La fureur des marchands de sabots, à l'idée d'aller sur une terre où il y a pas de boue, ne saurait se décrire. On a beaucoup de peine à leur arracher des mains l'auteur de cette proposition anarchique. Dire que le pays où l'on est, est entouré d'eau, quelle folie! qu'il y a une terre au sud, quel rêve! qu'il faut quitter un pays où on vend tant de sabots et où on les vend si cher, quel crime! qu'il faut construire des canots, rêve, folie et crime! On dresse un bûcher et on brûle ce fou furieux.

Trois ans après, la nation est installée sur le continent américain. Les marchands de sabots sont nommés rois pour y avoir conduit la nation; ils trouvent là d'autres peuples et leur font la guerre pour les conquérir. La moitié des Esquimaux est massacrée; mais, comme on a massacré la moitié plus un des Américains, les Esquimaux se réjouissent, se glorifient et adorent les marchands de sabots qui leur ont procuré cette gloire.

Alors paraît et se lève un nouveau poète, un prophète et dit :

• Aimons-nous les uns les autres.

• La conquête est une chose horrible et bête.

• Le soleil n'est pas Dieu; ce n'est que le regard de Dieu.

• Les femmes feraient bien de ne plus oindre leurs cheveux d'huile de poisson rance et infecte.

On le met aux galères.

Plus près de nous, qu'un homme manifeste un amour inflexible du vrai et du juste, doublé d'une haine sincère de l'absurde et de l'injuste : ceux dont l'absurde et l'injuste sont le patrimoine, d'accord avec ceux qui ont pris la profession de les attaquer, comme ils auraient pris celle de ferblantiers; ceux qui tiennent beaucoup au succès de leurs plaidoiries, mais pas du tout au succès de leurs causes; qui attaquent les abus, non pour les détruire, mais pour les conquérir : ces deux classes réunies font semblant de ne pas savoir que cet homme existe. Cependant ils l'écoutent, le lisent et prennent des notes. Si cependant ils s'aperçoivent un

jour que quelques passants se sont arrêtés et écoutent, ils usent d'une dernière ressource.

— N'est ce pas, disent-ils aux passants, que cet homme a beaucoup d'esprit, et que ce qu'il dit est tout à fait drôle et plaisamment débilé? il est impossible de faire de plus charmants paradoxes. Ces esprits légers ont réellement beaucoup de charmes. Puis ils lui trouvent un sobriquet qui, pour le public, à l'air d'un compliment et qui en réalité est un sobriquet attentant, destiné à réduire tout ce que dira cet homme aux proportions d'une facétie, d'un coq-à-l'âne. Ils l'appelleront le spirituel auteur de... ou de... Dès lors, le tour est à moitié joué.

Puis, de temps en temps, quand une des réformes pour lesquelles il a combattu vient à être inévitable, ils abandonnent la maison qui va crouler et vont se mêler aux démolisseurs; ils relisent les notes qu'ils ont prises sur ce qu'il disait; ils nettoient les pensées de tout ce qu'il peut y avoir de verve et d'originalité; ils en font ensuite quelque chose de lourd, de froid, d'ennuyeux. Il n'y a pas moyen de les appeler spirituels auteurs de... ou de...; ils se déclarent, sans contestation et sans obstacle, eux-mêmes, hommes sérieux; ils entrent de plein pied dans la politique, dans les académies, etc.; et comme l'éclaireur, le pionnier, s'est remis en route à l'attaque d'autres abus, ils le regardent faire en reprenant des notes et en disant : • Il est vraiment à crever de rire! d'honneur, on n'a pas plus d'esprit que le spirituel auteur de... ou de... »

Plus près de nous encore... Mais ce serait trop près. En voilà assez pour le moment.

Je regardais l'autre jour un saltimbanque, quelque peu arracheur de dents; j'admirais ce qu'il dépensait d'intelligence, d'esprit, de fourberie et d'adresse pour rassembler un franc en vingt pièces, et je pensai à certaines gens qui gagnent des millions et de la considération à beaucoup moins de frais, avec des moyens usés, bêtes, grossiers, qui feraient siffler le saltimbanque et le laisseraient mourir de faim.

(Siecle.) ALPH. KARR.

Cette peinture de la transformation et des progrès de la société est frappante de vérité. L'histoire que nous donne M. Alph. Karr de la peuplade des Esquimaux, peut fort bien s'adapter à notre génération, et bon nombre de nos grands hommes pourraient fort bien se reconnaître sous les habits des marchands de sabots.

Nous nous proposons de répondre à la première lettre insérée dans notre n° 5, ainsi qu'à celle qui suit; lorsque nous avons reçu une correspondance à ce sujet. Voulant laisser toute liberté de discussion à nos correspondants, nous avons préféré soumettre les deux lettres à l'appréciation de nos lecteurs; nous réservant d'émettre notre avis sur les divers systèmes qui traitent de la législation directe par le peuple.

Monsieur,

Vous avez eu la complaisance de communiquer à vos lecteurs une lettre par laquelle je vous engageais à vous déclarer hautement pour la législation directe par le peuple. Adversaire de la dictature et du système parlementaire, vous n'avez pas d'autre parti à prendre, vous disais-je, car il n'y a que trois espèces d'intervention sociale et celui qui rejette l'organisation de la société par un seul (un dictateur) ou par plusieurs (les représentants) se déclare par cela même et nécessairement pour la législation directe par tout le peuple, à moins qu'il n'appartienne à la classe des gens qui trouvent convenable de n'avoir pas d'opinion.

Le PROLETARIAT n'a pas voulu admettre cette conclusion d'une rigide justesse, et il répond que, d'après son opinion, le peuple doit proclamer l'indépendance des communes; qu'il comprendra, sur ce terrain restreint, ses intérêts directs et qu'il s'organisera mieux qu'en se soumettant aux votes d'une majorité nationale d'où la tyrannie pourrait encore sortir.

Cette réponse, monsieur le rédacteur, ne fait qu'é luder la question. Supposons la commune libre, pourrait-elle s'organiser ou plutôt le peuple de la commune pourrait-il s'organiser, si la législation générale du pays restait ce qu'elle est, si rien n'était changé dans la constitution de la propriété, du crédit, de l'impôt, du clergé, de l'autorité judiciaire et administrative? Evidemment non! Qu'est-ce que la commune dans l'Etat? C'est une fraction qui ne s'organise plus elle-même, car tous les éléments dont se compose l'organisation sociale lui sont donnés par l'Etat; elle ne peut que les utiliser et chercher à en tirer autant de profit que possible.

Aussi feriez-vous dans la commune les plus beaux projets d'organisation du travail; vous parleriez aussi savamment que le bon Dieu lui-même d'association, de crédit gratuit ou à bon marché, de tout ce que vous voulez enfin au beau milieu de votre discours le plus séduisant, l'impitoyable Etat vous ordonnerait peut-être de rejoindre quelque régiment dans une Crimée de l'époque, où il vous ferait descendre de votre tribune en vous, donnant par-dessus le marché le bon

conseil de ne plus dire deux ou trois mots à quatre ou cinq de vos meilleurs amis et cela sous le prétexte qu'il lui a plu, de proclamer à votre barbe et tambour battant, l'état de siège.

Non, le temps où la commune faisait un État dans l'État est heureusement passé pour toujours; l'idée de le faire revenir est on ne peut pas plus malheureuse; elle est l'opposée de cette grande et belle idée de la solidarité universelle qui anime la démocratie de nos jours; avec elle, tout changement dans l'organisation sociale est une utopie.

Si vous admettez, (et il faut bien l'admettre,) que la commune ne peut pas s'attaquer en législateur à la propriété actuelle, au crédit, à l'armée, au clergé, à l'autorité judiciaire et administrative, je vous demanderai : qui se chargera de cette besogne? Sera-ce une chambre? mais vous la rejetez! Est-ce un dictateur? mais vous n'en voulez pas!

Je vous disais plus haut que vous étudiez de répondre; j'ajouterai ici que vous êtes néanmoins partisan de la législation directe et que vous avez par conséquent tort de reculer devant le « oui » que j'aurais voulu entendre de votre bouche.

Si je vous disais : je n'appartiens pas à l'espèce humaine, est-ce que j'en ferais moins partir à cause de ce caprice frondeur? Certainement non! je continuerais à être homme comme auparavant.

Permettez-moi de vous dire que vous cessez tout aussi peu, malgré votre dénégation, d'être partisan de la législation directe, aussi vous-même soin de multiplier votre dénégation à l'infini. Et cela par ordre de la logique. Il n'y a pas une grande différence d'opinion entre le PROLÉTAIRE et moi; cette différence ne peut porter que sur des détails insignifiants.

Vous voulez que le peuple s'organise lui-même dans la commune, qu'il y tranche toutes les questions d'organisation sociale. Ce n'est pas possible si vous considérez la commune comme commune, comme fraction indépendante de l'État, agissant sans lui et en cas de besoin même malgré lui. Aussi renoncez-vous à l'indépendance des communes.

Mais supposons que la commune s'y prenne autrement. Supposons qu'elle dise : je veux transformer la propriété, organiser le crédit, le travail; seule, je suis aussi impuissante qu'une goutte d'eau dans l'Océan; mais si je parvenais à mettre toutes ces questions à l'ordre du jour, à les faire discuter à la même heure dans toutes les communes du pays et à centraliser les votes, nous serions irrésistibles, surtout si nous avions soin de nous préserver des dictateurs, des chambres législatives et si nous chargions tout simplement quelques hommes sans initiative personnelle du soin de déterminer l'heure de la discussion générale dans tout le pays, de proclamer le résultat et d'exécuter notre volonté.

Si vous voulez procéder de cette manière à votre œuvre d'organisation par la commune fractionnée en sections, afin qu'on puisse délibérer, oh! alors vous réussirez. Monsieur, et je n'ai plus rien à dire; mais cela, c'est la législation directe par le peuple, comme elle a été proposée par celui qui, le premier, a présenté cette idée à la démocratie européenne.

Le problème à résoudre était d'arriver à la plus grande somme de souveraineté individuelle et communale, tout en créant une centralisation sans danger, mais assez forte pour imposer la solution qu'elle seule peut donner aux grandes questions du travail, de la propriété, du crédit, de toute l'organisation générale, de l'humanité enfin.

La législation directe atteint ce but. La centralisation qu'elle donne, reposant sur le vote direct de tous et dans toute affaire, ne peut pas être dangereuse pour l'individu et pour la commune qui n'a personne à consulter dans ses propres affaires; pendant que par la même raison elle est irrésistible quand il s'agit de grandes questions qui, comme celles que nous venons de nommer, sont du ressort de toute la nation et non de celui d'une petite partie du pays.

Agrez, Monsieur, etc., etc. VOTRE ABONNÉ.

Bruxelles, le 6 Décembre 1855.

Citoyen Rédacteur,

Dans votre numéro 5 (du 18 novembre), vous avez publié une lettre dans laquelle je remarque le passage suivant : « vous ne voulez ni du despotisme d'un seul, ni du système « représentatif, vous voulez donc la législation directe par tout le peuple, car il n'y a « que ces trois formes de gouvernement ou « d'administration et celui qui ne veut pas des « deux premières doit nécessairement vouloir la « troisième à moins qu'il n'appartienne à la « classe des gens qui trouvent convenable de n'a- « voir pas d'opinion. »

Voilà vous conviendrez une singulière façon de traiter les questions de principes. et pour un soldat de la liberté, votre correspondant a des allures par trop Bonaparte. En effet : considérez comme des imbéciles (ou des gens qui ne veulent pas avoir d'opinion c'est tout un) tout ceux qui ne partagent pas sa manière de voir; c'est peu conforme à la liberté. Je suis quant à moi démocrate et révolutionnaire, ennemi de toute espèce d'autorité, homme de progrès quand même. j'accepte, d'où qu'elles me viennent, les idées qui me paraissent supérieures à celles que je professe déjà; mais je ne suis pas du tout pour la législation directe, du moins telle qu'elle nous a été présentée par M. Rittinghausen et compagnie; attendu que : tout en reconnaissant qu'il peut y avoir du bon dans les publications de ces Messieurs, il m'est impossible d'admettre comme sérieuse l'idée qu'ils ont eue d'en faire une panacée révolutionnaire.

Ecoutez en effet M. Rittinghausen dans son livre intitulé : *Législation directe ou la véritable démocratie*.

« Le peuple se divise en section de mille « citoyens chacune, chaque section s'assemble « dans un local propre à cet usage, elle nomme « son président qui dirige les débats, chaque « citoyen peut prendre la parole dans la discussion, la discussion close, chaque citoyen « émettra son vote. Après le dépouillement « du scrutin, le président de la section fait « transmettre au maire de la commune le chiffre des votes pour et contre. Le maire fait « le relevé des votes de toutes les sections de « la commune, et on communique le résultat « à l'administration supérieure qui, en opérant de la même manière pour son district, « fait parvenir le chiffre des votes pour et contre « au préfet du département, le dernier transmet le résultat du dépouillement au ministre qui fait l'addition pour le pays entier. »

Voilà ce que M. Rittinghausen appelle la législation directe organisée.

Si c'est cela que votre correspondant appelle lui, le drapeau qu'il faut déployer, et le principe autour duquel vous devez rallier vos lecteurs; croyez-moi, citoyen rédacteur, ne continuez pas à ouvrir vos colonnes à de pareilles plaisanteries; car un journal comme le vôtre, ne doit s'occuper que de choses sérieuses.

Si au contraire votre correspondant possède une idée nouvelle, un principe supérieur pouvant rallier la démocratie, veut porter la discussion sur ce terrain, je l'accepterai d'un grand cœur et vous prierai dans ce cas de vouloir nous prêter les colonnes du *Proletaire*.

Recevez, etc.

D.

— Hier, vers les neuf heures du matin, un petit garçon d'une douzaine d'années, dont la veste en toile blanche et le tablier idem indiquaient suffisamment qu'il exerce la profession de cuisinier-pâtissier, revenait de la halle en portant sur la tête une manne où se trouvaient des œufs et du beurre.

Arrivé aux environs de l'église Saint-Eustache, à Paris, le petit bonhomme, qui cheminait péniblement au milieu de la foule, est tout à coup heurté si violemment par un inconnu qui passait près de lui, que sa manne chavire et tombe à terre avec tout ce qu'elle contenait. En voyant ses œufs fracassés et son beurre maculé de boue, le pauvre enfant se mit à pleurer et à s'arracher les cheveux de désespoir.

Un individu qui, par hasard, se trouvait parmi les curieux groupés autour du pauvre enfant, tira de sa poche une pièce de 80 centimes, la lui mit dans la main et invita les autres spectateurs à faire comme lui pour réparer le malheur. Stimulé par l'exemple, ceux-ci s'empressèrent d'en faire autant. Chacun eut sa part de cette bonne œuvre, et bientôt monnaie blanche, monnaie de billon d'abonder dans le tablier du petit bonhomme.

Quand on eut fini de donner, le Vatel en herbe, dont le chagrin s'était dissipé comme par enchantement,

remercia beaucoup les assistants de leur générosité; puis, séance tenante, il se mit à compter la somme qu'il venait de recevoir et qui se montait à 22 fr. 35 centimes; mais au lieu d'empêcher tout simplement cette somme et de s'en aller comme on s'y attendait, l'enfant tira de sa poche la facture des marchandises qu'il avait perdues, et comme le total de cette facture n'était que de 14 fr., il prélève seulement lesdits 14 fr. qu'il mit dans sa poche. Avisant ensuite au milieu du groupe dont il était le centre une pauvre femme en haillons, l'enfant va droit à elle et lui remet la différence.

A coup sûr il était impossible de se montrer plus digne de la générosité publique ni de la mieux reconnaître; aussi l'action de ce noble enfant fut-elle accueillie par les applaudissements de la foule, heureuse de trouver dans une âme aussi jeune une telle délicatesse de sentiments.

(Courrier de Verviers.)

LE SALARIÉ N'EST QU'UN ESCLAVE.

Opinion de Linguet.

Écoutez l'avou fait, en 1767, par un partisan de l'aristocratie.

« En supprimant la servitude, on n'a prétendu supprimer ni l'opulence, ni ses avantages. On n'a pas pensé à remettre entre les hommes l'égalité originelle; la renonciation que le riche a faite à ses prérogatives n'a été qu'apparente. Il a donc fallu que les choses restassent, au nom près, dans le même état. Il a toujours fallu que la plus grande partie des hommes continuât de vivre à la solde et dans la dépendance de la plus petite; qui s'est approprié tous les biens. La servitude s'est donc perpétuée sur la terre, mais sous un nom plus doux. Elle s'est décorée parmi nous du titre de domesticité.

« Par le mot de domesticité, je n'entends pas l'état de ces fainéants fortunés que la paresse dévoue à un esclavage volontaire, qui trouvent dans leur bonne mine un patrimoine assuré, et que le luxe paie si chèrement pour ne rien faire. Ils s'enrichissent de ces vices. Sa vanité les habille avec munificence; sa profusion les nourrit avec délicatesse; son amour pour le faste les associe à une partie de ses plaisirs. Tout ce qu'il exige d'eux, c'est que leur oisiveté serve de décoration à la sienne.

« Mais les villes et les campagnes sont peuplées d'une autre espèce de domestiques plus répandus, plus utiles, plus laborieux, et connus sous le nom de *journaliers*, *manouvriers*, etc. Ils ne sont point déshonorés par les couleurs brillantes du luxe; ils gémissent sous les haillons dégoûtants qui sont la livrée de l'indigence. Ils n'ont jamais de part à l'abondance dont leur travail est la source. Ce sont là les domestiques qui ont vraiment remplacé les serfs parmi nous; c'est sans contredit une très-nombreuse et la plus nombreuse portion de chaque nation. Il s'agit d'examiner quel est le gain effectif que lui a procuré la suppression de l'esclavage. Je le dis avec autant de douleur que de franchise, tout ce qu'ils y ont gagné c'est d'être à chaque instant tourmentés par la crainte de mourir de faim, malheur dont étaient du moins exempts leurs prédécesseurs dans ce dernier rang de l'humanité.

« L'esclave était nourri lors même qu'il ne travaillait pas. Mais le manouvrier libre, qui est souvent mal payé lorsqu'il travaille, que devient-il lorsqu'il ne travaille pas? Qui est-ce qui s'inquiète de son sort? A qui en coûte-t-il quelque chose quand il vient à périr de la faim et de misère? Qui est-ce qui est par conséquent intéressé à l'empêcher de périr? Il ne tient à personne; mais aussi personne ne tient à lui. Quand on en a besoin, on le loue au meilleur marché que l'on peut; la faible somme qu'on lui promet égale à peine le prix de sa subsistance pour la journée qu'il fournit en échange. On lui donne des surveillants pour l'obliger à remplir promptement sa tâche : on le presse, on l'aiguillonne, de peur qu'une paresse industrielle et excusable ne lui fasse cacher la moitié de sa vigueur.

« L'esclave était précieux à son maître en raison de l'argent qu'il lui avait coûté. Mais le manouvrier ne coûte rien au riche voluptueux qui l'occupe du temps de la servitude, le sang des hommes avait quelque prix; ils valaient du moins la somme qu'on les vendait au marché. Depuis qu'on ne le vend plus, ils n'ont réellement aucune de valeur intrinsèque. Dans une armée, on n'estime bien moins au pionnier qu'un cheval de caisson, par ce que le cheval est fort cher et qu'on a le pionnier pour rien. La suppression de l'esclavage a fait passer ce calcul de la guerre dans la vie commune; et depuis cette époque il n'y point de bourgeois à son aise qui ne suppute en ce genre comme le font les héros.

« Les *journaliers* naissent, croissent et s'élèvent pour le service de l'opulence sans lui causer les moindres frais, comme le gibier qu'elle massacre sur ses domaines. Il semble qu'elle ait réellement le secret dont se flattait le malheureux Pompée; en frappant du pied la terre, elle en fait sortir des légions d'hommes laborieux qui se disputent l'honneur d'être à ses ordres;

en disparaît-il quelqu'un parmi cette foule de mercenaires qui élèvent ses bâtiments ou alignent ses jardins, la place qu'il a laissée vacante est un point invisible qui est sur-le-champ recouvert sans que personne s'en mêle. La facilité de remplacer les manouvriers nourrit l'insensibilité du riche à leur égard.

(Théorie des lois civiles, liv. 3, ch. 30.)

Notre conseil communal s'est occupé des mutations et destitutions opérées par l'administration des hospices dans le personnel des médecins de ces établissements. Cette discussion n'aboutira pas. Il faudrait entreprendre, pour réformer la mesure prise, la lutte du pot de terre contre le pot de fer. En d'autres termes du pouvoir laïque contre le pouvoir ecclésiastique. Et encore, nos municipaux trouveraient-ils en face d'eux tout le cabinet soulevé pour soutenir la volonté de l'archevêque, car c'est de cela et de rien moins, qu'il est question.

Deux classes de médecins desservent les hôpitaux : ceux qui gagnent leur traitement en conscience, c'est-à-dire font de leur clientèle de ville l'essentiel et du soulagement des pauvres l'accessoire; les autres qui se donnent avant tout à l'humanité souffrante et ne cherchent dans les maisons des riches qu'un légitime supplément à l'insuffisance de leurs appointements fixes.

Nous ne prétendons nullement ranger tels ou tels des médecins promus ou disgraciés, dans la meilleure ou la plus mauvaise des deux catégories; nous sommes même convaincus que plusieurs des changements sont irréprochables pour mieux déguiser l'esprit général d'un étrange remanement. Mais cet esprit se trahit par l'évincement de l'un de nos praticiens les plus anciens, les plus savants et les plus dévoués : M. le docteur André Uytterhoeven, directeur depuis trente-cinq ans de l'hôpital Saint-Jean et successeur de son père à la tête de cet asile de l'infortune.

Certes ce n'est pas nous qui prétendons que les fonctions occupées par les hommes, même du plus grand mérite, doivent leur être continuées à titre de récompense lorsque les années ou les infirmités viennent à paralyser leur zèle et leur activité.

M. Uytterhoeven a 56 ans, une belle et forte santé, la plénitude de l'expérience et peut rendre, pendant de longues années encore, d'importants services. Du jour où M. Uytterhoeven sentira qu'il a fait son temps, il n'est pas homme à attendre qu'on lui notifie un ordre de déguerpissement ou qu'on le fasse

suppléer, aux dépens des pauvres, par des capacités insuffisantes ou inexpérimentées.

Mais M. Uytterhoeven avait le tort de penser, entre autres choses, que le bouillon pour certains malades est aussi efficace le vendredi que les autres jours de la semaine, et que tout remède ne saurait être remis au lendemain sans péril pour le patient.

Sans entrer dans la valeur des lois d'abstinence qui permettent au riche le saumon truffé et défendent au pauvre la viande de rebut, ne semble-t-il pas que les dispenses doivent être accordées pour tous les malades reconnus tels par le seul fait de leur entrée à l'hôpital, sans que le médecin ait à rendre compte de ses prescriptions pour chaque assiette de soupe qu'il ordonne à ses malades? Ces tracasseries ne sont pas les seules qui aient été suscitées à M. Uytterhoeven.

Le corps médical de Bruxelles s'est honoré en députant auprès de M. Uytterhoeven douze de ses membres les plus distingués, pour lui offrir le témoignage sympathique des vifs regrets et de la profonde estime de tous ses confrères. (Communiqué.)

L'ENFANT DU RICHE ET L'ENFANT DU PAUVRE.

Un jour, j'étais entré dans une vieille église ;
Je regardais, songeant à l'art qui civilise,
Les figures des saints peintes sur les vitraux,
Et les monstres de pierre aux grands airs magistraux ;
Quand, pour laver son front souillé par l'anathème,
Un nouveau-né passa, qu'on portait au baptême.
La foule le suivait comme un événement ;
Et moi je m'approchai de ce bruit gravement.
C'était un enfant riche, enveloppé de langes,
Avec de petits bras comme des ailes d'anges :
Il avait sur le tête, au duvet cotonneux,
Un bonnet blanc orné de rubans et de nœuds ;
Sa layette n'était que tulle est mousselines,
Brodées pendant l'hiver aux doigts des orphelines ;
Et sur son joli front, encore doux et peureux,
On voyait rayonner la splendeur des heureux.

Une blanche nourrice, au grand et large buste,
Le tenait dans ses bras avec un air robuste,
La croix d'or sur le cou, signe à l'enfant échu,
Les seins gonflés de lait cachés sous le fichu.

A côté, dans l'église, une humble et pauvre mère
Portait entre ses bras un enfant éphémère,
Un pâle nourrisson qui suçait dans le sein
De la femme meurtrie un breuvage malsain.
Il n'avait ni bonnet, ni linge en fine toile
Pour couvrir son corps frêle et pour lui faire un voile.
A peine si sa mère, encor que nous railions,
Avait pu lui couper un pan de ses haillons,
Pauvre déshérité qu'ici le ciel hasarde,
Enfant venu de nuit dans une humble mansarde,
Fruit amer et tardif d'un lamentable hymen
Pendant le dur hiver tombé sur le chemin.

Cette mère semblait suivre d'un œil d'envie
L'autre frais nourrisson à qui riait la vie.
L'autre beau nouveau-né sur un sein triomphant ;
Car, cette pauvre mère, elle aimait son enfant ;
Elle eût voulu pour lui ces vêtements de laine,
Cette rose santé, cette mamelle pleine ;
Mais, faute du pain blanc qui sert à nous nourrir,
Elle sentait le lait dans son sein se tarir.

Et moi j'avais pitié : — Je disais en moi-même :
Oh ! pourquoi cette mère à cet enfant qu'elle aime ?
Pourquoi tant de rayons et de fleurs d'un côté,
Quand tant d'ombre de l'autre et de pauvreté ?
Qui donc a fait cela, du Dieu juste ou des hommes ?
Le sage créateur, dans le monde où nous sommes,
Aurait-il deux façons de pétrir sous ses doigts
La chair du prolétaire et le limon des rois ?
Pourtant les biens du sol, comme le ciel et l'onde,
Appartenant à Dieu, sont dûs à tout le monde ;
Car le même soleil chauffe au même brasier
Le berceau de velours et le berceau d'osier.

ALPHONSE ESQUIROS.

NÉCROLOGIE.

Mardi 4 courant, a eu lieu l'enterrement de M. De Ladière, ancien colonel, mort subitement le 1^{er} décembre, à l'âge de 66 ans.

Le colonel avait manifesté l'intention formelle d'être enterré sans les honneurs militaires et sans le concours du clergé, ses dernières volontés ont été remplies.

Le convoi mortuaire s'est rendu directement au cimetière de la commune, suivi d'un concours d'amis assez nombreux. M. Gendebien a prononcé un discours sur la tombe du défunt, dans lequel il a retracé la carrière honorable de son ami.

Le parti républicain le comptait dans ses rangs. Constant dans sa manière de voir, aimant le peuple sans ostentation, ferme dans ses opinions, il est mort comme il avait vécu, sa fin n'a pas démenti son passé.

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Rien de nouveau en la politique, nous en sommes au calme plat, à part les idées de paix qui sont remises sur le tapis avec la bonne volonté qui caractérise les gouvernements alliés qui cherchent toujours à démontrer qu'ils veulent terminer cette guerre désastreuse, tandis qu'au contraire leur mobile est tout uniment d'avoir de l'argent pour recommencer de plus belle au printemps; on sait à quoi s'en tenir à leurs intentions, ces bruits ne servent qu'à alimenter les grands journaux qui sans cela pourraient chômer.

En Orient à part la reddition de Kars, que l'on annonce officiellement; rien n'est changé dans la position respective des armées belligérantes; les russes élèvent des fortifications sur les points menacés, les alliés en font autant sur les endroits conquis, c'est comme on le voit du temps bien employé.

ASSOCIATION DES OUVRIERS CIGARIERS DE BRUXELLES.

Fondée à Bruxelles le 23 Octobre, 1849.

L'association a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les consommateurs de TABACS ET DE CIGARES, que, après avoir fabriqué pendant quatre années, pour se former un dépôt assez considérable de CIGARES, vient d'ouvrir un Etablissement pour la vente en gros et détail, RUE HAUTE, N° 173.

Les bonnes qualités de ses TABACS ET CIGARES, qui ont tous trois et quatre années de caisse, sont pour elle la meilleure recommandation et lui font espérer de s'assurer par ces moyens, une nombreuse clientèle.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs ordres seront toujours servies avec loyauté et régularité.

L'association émettra des ACTIONS de 5 à 10 fr. remboursables en marchandises et portant intérêt de 5 pour cent l'an.

On peut se les procurer à l'Etablissement.

LE PROLÉTAIRE,

Journal paraissant tous les quinze jours.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE

Pour Bruxelles, un an, 2 francs. Six mois, 1 fr. trois mois 50 centimes.

Pour la Province, id. 3 id. id. 1 fr. 50 centimes. Trois mois, 80 centimes.

On s'abonne au bureau du Journal, rue de Namur, 17, à l'association des ouvriers cigariers, rue Haute, 179, et chez la v^e Beugnies, imprimeur, rue des Minimes, 41.

Le Journal est expédié franco par la poste. — MM. les abonnés de la province, peuvent envoyer le montant de leur abonnement en timbres poste.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street, Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et C^{ie},

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

Brux., typ. de la V^e BEUGNIES, rue des Minimes, 41.

Le Prolétaire,

ABONNEMENT

Payable d'avance pour Bruxelles.
Un an 2 fr. 00
Six mois 1 fr. 00
Trois mois 50

Plus de Privilège.

JOURNAL PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

LE JOURNAL.

est expédié franco
par la poste.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Journal, à M. I. F. N. COCLOUX, rue de Namur 17.

Les lettres et paquets ne seront reçus qu'affranchis.

Tout par le Travail.

Pour la province.
Un an 3 fr. 00
Six mois 1 fr. 50
Trois mois 80

MM. les abonnés de la province
peuvent en envoyer
le montant en timbres-poste.

AVIS.

Les personnes qui auront reçu deux numéros sans les refuser seront considérées comme abonnées.

Nos abonnés de la province sont priés de nous faire parvenir sans retard le montant de leur abonnement en timbres-poste, s'ils ne veulent pas éprouver de retard dans l'envoi du journal; la modicité du prix ne nous permettant pas de faire des frais d'encaissement.

Bruxelles, le 31 Décembre 1855.

L'année 1855 est finie; les ambitieux, les intrigants, les flatteurs, les valets de tout rang et de toutes espèces préparent leurs souhaits. Grandeurs, bonheur, richesse en un mot tous les biens, toutes les jouissances possible seront souhaitées aux puissants, aux riches, qui n'ont rien à désirer.

Cela n'est pas étonnant, si l'on traduit les paroles de ces faiseurs de souhaits par la pensée même qui les fait agir.

Encenser un roi, c'est mendier le pouvoir; aduler un ministre c'est demander un emploi, une fourniture; l'officier faisant des souhaits à son général rêve les grosses épaulettes; le prêtre s'humiliant devant l'évêque espère une bonne cure, l'avocat faisant la courbette de vant le conseiller, convoie un fauteuil de juge.

La servilité, la bassesse comme moyens, l'ambition, l'intérêt pour but.

Voilà en quelques mots la cause de ce remue ménage officiel de tous les ans.

Mais nous ouvriers, qui ne ressentons qu'un sentiment de dégoût, de profond mépris pour tous ces jongleurs politiques et leurs serviles adulations, nous espérons en d'autres choses que de l'or et des places; nos souhaits diffèrent des vôtres, messieurs!

En voyant les maux qui accablent les travailleurs, toutes les tyrannies qui pèsent sur eux, toutes les spoliations dont ils sont victimes, le mépris dont les classes privilégiées les accablent, nous souhaitons au peuple l'avènement d'un régime meilleur sous le rapport matériel et plus en rapport avec la dignité humaine.

Nous souhaitons aux pauvres travailleurs des campagnes, que devenus possesseurs du sol, ils jouissent des fruits de leur labeur sans payer la dime de leur peines aux riches faînéants.

A l'ouvrier des villes, nous souhaitons de ne plus être exploité par personne; d'être délivré du joug du capital qui aujourd'hui dispose de tous les moyens de productions, de tous les instrument de travail.

Nous souhaitons que le capital ne serve plus d'intermédiaire à l'échange des produits entre les travailleurs.

Nous souhaitons à l'armée qu'elle devienne inutile par la paix générale.

Nous souhaitons la même chose à la magistrature, au parquet, à la police, à la gendarmerie et au bourreau. Chicane, procès, vol, crime et misère ayant cessé de miner la société.

Nous souhaitons le repos le plus complet aux percepteurs des contributions, aux douaniers, aux employés de l'octroi.

Nous souhaitons enfin à tous ceux qui vivent des deniers du peuple que leur concours ne soit plus nécessaire, et aux rois la RÉSIGNATION. amen.

Il y a deux ans environ la pétition suivante fut adressée à la chambre des représentants, signée par un millier d'ouvriers de la capitale.

à MM. les membres de la Chambre des Représentants.

Messieurs.

Une crise terrible pèse sur le pays; des milliers d'ouvriers sont sans ouvrage; le prix des denrées alimentaires est tellement exorbitant, que le salaire de ceux qui ont encore du travail ne suffit plus pour donner du pain à leurs familles. En un mot, la misère est à son comble!

Depuis deux mois, la charité privée fait des efforts inouïs pour conjurer la situation; mais, malgré toute sa bonne volonté, malgré toutes ses généreuses tentatives, elle est demeurée impuissante à arrêter la marche ascendante du fléau. Il grandit tous les jours, il envahit tout, et, si de prompts et puissants moyens ne sont employés, nul ne peut calculer les effrayantes proportions qu'il peut atteindre.

Dans cette douloureuse situation, c'est à vous, Messieurs les Représentants, c'est au Gouvernement que nous nous adressons. Vous êtes les tuteurs du peuple; vous nous avez dit (en nous citant l'exemple des autres peuples depuis 1848) que les agitations et les émeutes avaient pour résultats la ruine et la misère; et qu'au contraire, avec le calme et la confiance du peuple, le Gouvernement pouvait, dans sa sollicitude éclairée, assurer le bonheur de la nation.

Le peuple a suivi vos conseils, sa confiance ne s'est jamais démentie, et au milieu de l'effervescence générale, il a été calme, il a été tranquille; cela est si notoire, que l'on a pu dire: « Le peuple belge est le plus sage des peuples de l'Europe. »

Cependant, et malgré cela, aujourd'hui nous sommes sans travail, la faim torture nos familles, et l'on voit plus d'un de nos frères tomber d'inanition sur le pavé. Certes, nous n'acusons pas le Gouvernement d'être l'auteur de tant de maux, mais nous croyons qu'il peut y apporter, sinon un remède radical, au moins un palliatif assez puissant pour nous permettre de traverser la crise sans trop laisser de victimes sur le chemin.

Au nombre des moyens à employer pour arriver à ce résultat, voici, Messieurs, celui que nous avons l'honneur de soumettre à votre acceptation.

Nous vous prions de décréter: 1° Que tout homme ayant un emploi salarié par l'État, et dont le traitement n'est pas inférieur à deux mille francs par an, soit tenu de faire l'abandon d'une partie de ses appointements d'une année dans les proportions suivantes et progressivement!

De 2 à 5 mille francs, de 10 à 20 pour 100;

De 5 à 10 20 à 40

De 10,000 et au-dessus . . . 50 pour cent.

2° Que tous ceux (en regard à leur fortune privée) dont les appointements, quel qu'en soit d'ailleurs le chiffre, ne sont pas indispensables à leur existence habituelle, devront en faire l'abandon intégral.

(Cette mesure, étant essentiellement temporaire et subordonnée à la situation présente, doit être générale, et s'appliquer à toutes les fonctions indistinctement: magistrature, clergé, armée, sciences, etc., etc.)

Nous nous adressons même au Roi, persuadés qu'il voudra donner l'exemple.

Nous vous prions en outre, de nommer une commission chargée de centraliser les opérations; que cette commission fasse appel au pays, qu'elle invite tous les hommes généreux à suivre l'exemple donné par le Gouvernement, qu'elle fasse d'immenses approvisionnements d'objets de première nécessité (avec de l'argent rien n'est impossible), qu'elle fasse organiser par les conseils communaux, dans les communes, et qu'elle organise elle-même, dans la capitale, des comités de répartition; et afin que les secours ne soient point détournés de leur véritable destination, nous nous permettrons de lui conseiller de faire en sorte que les comités soient, autant que possible, composés d'ouvriers. En rapport journalier les uns avec les autres, les ouvriers sont plus à même de distinguer le véritable travailleur de l'ivrogne et du paresseux.

Jusqu'ici, Messieurs, nous n'avons jamais rien demandé au Gouvernement; mais aujourd'hui que la famine est à nos portes (ce mot n'a rien d'exagéré, pour s'en convaincre, il n'y a qu'à consulter les merceries et à visiter les ateliers), nous avons l'honneur de vous adresser cette pétition et vous prions de vouloir bien la prendre en sérieuse considération.

Nous osons espérer, Messieurs, que vous ne refuserez pas de faire droit à notre demande.

La sollicitude de la chambre pour le vœu des signataires, s'est manifestée de telle sorte que la pétition attend encore dans les cartons l'honneur d'un rapport. Qu'elle pensée criminelle se soit dit les maîtres de nos destinées! que deviendraient nos privilèges si l'on touchait aux gros émoluments de ceux qui les soutiennent? Ils ont trouvé plus commode pour

éviter des débats, qui auraient prouvé le peu d'intérêt qu'ils portent à la cause du peuple, de laisser la pétition dans l'oubli; c'est comme ça que ces messieurs ont l'habitude de se tirer des questions embarrassantes.

Cependant quand un fléau s'étend sur le pays, ne serait-il pas juste que ceux qui vivent durement publics imposassent un léger sacrifice: et croit-on que les fonctionnaires si grassement payés par le peuple, et à qui l'on ferait une retenue momentanée s'en trouverait plus mal que nous ouvriers, qui par la cherté des subsistances avons bien d'autres privations à endurer.

Ah! s'il s'agissait de quelque dotation à faire à un prince! de discuter les intérêts de quelques gros industriels, nous verrions ces messieurs à l'œuvre réclamant l'urgence et voter avec empressement.

Mais lorsque le peuple souffre, lorsque les plaintes sont unanimes, il y règne un silence complet et dédaigneux.

Depuis que le théâtre de la Monnaie est en voie de reconstruction, on n'a monté de déception en déception. Cette entreprise commencée sans plan, sans devis, va coûter des sommes fabuleuses; c'est un gaspillage sans nom des deniers publics. On construit aujourd'hui et on démolit demain, enfin c'est le travail de Pénélope.

Les finances de la ville de Bruxelles, qui sont déjà si prospères se ressentent cruellement de cet état de choses; et la bourse des contribuables (c'est-à-dire du peuple) devra s'ouvrir pour en payer les frais avec usure.

Mais ce n'est pas tout, l'incurie de l'administration a d'autres conséquences: c'est ainsi que depuis un mois les sculpteurs, les doreurs se croisent les bras en attendant que l'architecte soit mis d'accord avec les entrepreneurs, par ce que comme nous le disons plus haut; aucun plan définitif n'a été adopté; et que c'est le caprice qui dirige les travaux.

En attendant les ouvriers chôment; et lorsqu'ils réclament, on les renvoie d'Hérode à Pilate, remettant la solution au lendemain, où l'on n'est pas plus avancé que la veille; et toutes ces irrésolutions ne font qu'accroître l'anxiété des ouvriers.

Sommes nous heureux que nos affaires soient régies par des hommes qui ont tant à cœur l'intérêt des travailleurs.

Gembloux, le 23 Décembre 1835.

ENTRETIENS PROLÉTAIRES

ENTRE DEUX CAMARADES D'ATELIERS.

(Suite.)

Charles. — Tout ce que tu m'apprends sur le capital, m'étonne et me confond: je n'avais jamais songé à envisager la question révolutionnaire sous ce point de vue, et pourtant, je suis obligé de reconnaître qu'il y a beaucoup de vrai dans tout cela.

Alexandre. — Comment beaucoup de vrai? mais je soutiens moi, que tout y est de la plus rigoureuse exactitude; ainsi par exemple, que le capital n'est qu'un instrument purement passif, qu'il ne peut rien produire par lui-même, qu'il n'a de valeur, de force reproductive, que celle qui lui est donnée par le travail; quand je dis que c'est le plus monstrueux des monopoles, qu'il rançonne le travail sans merci ni miséricorde, qu'il ne lui vient jamais en aide, est-ce la vérité oui ou non? Quand je dis que le travail est le résumé de l'activité humaine, qu'il est la source de toute richesse, que c'est lui qui alimente et féconde le capital, et qu'en un mot, sans lui toute société est impossible! n'est-ce pas encore la vérité? Enfin, quand je dis: qu'un ordre social où le travailleur est exclu de toute participation aux jouissances, doit s'imposer les plus dures privations, souffrir la misère et la faim au milieu de l'abondance générale et du superflu dans lequel se vautrent ses maîtres oisifs et parasites, abondance et superflu créés par son intelligence et

son activité à lui prolétaire; que dis-je, j'affirme: qu'un pareil ordre social est une monstruosité révoltante, qui donc oserait soutenir le contraire et dire que ce n'est pas là une terrible vérité? Oui mon ami, je te le répète, tout cela est de la plus rigoureuse exactitude; et il n'est pas un être humain (à moins que ce ne soit un engrais de la sueur du peuple qui ne reconnaisse la justesse de mon raisonnement.

Charles. — Oui sans doute, je conviens avec toi qu'il y a énormément d'abus à réformer. Mais condamner le capital d'une manière aussi absolue comme tu le fais, voilà ce que je ne puis admettre; à t'entendre, le capital serait une espèce de monstre toujours prêt à dévorer le travailleur.

Alexandre. — Le capital, mon ami, c'est le Minotaure des temps modernes.

Charles. — Le Minotaure! qu'est-ce que c'est que ça?

Alexandre. — C'était un monstre mythologique, moitié homme, moitié taureau, qui se nourrissait de chair humaine et à qui les Athéniens étaient obligés, pour leur cote-part, d'envoyer périodiquement 18 jeunes gens des deux sexes, les plus beaux et les plus forts bien entendu (ces jeunes gens devaient avoir l'insigne honneur de servir de pâture à ce gracieux personnage). Mais voilà qu'un beau jour, Thésée, (l'une des victimes désignées) trouvant sans doute que ce n'était pas trop récréatif de se voir dévorer de la sorte; résolut de se soustraire, lui et ses compagnons d'infortune à cette fort peu amusante cérémonie. Pour cela il n'y avait qu'un moyen: tuer le monstre.

Charles. — Et alors tu en conclus?

Alexandre. — Que les travailleurs doivent faire comme Thésée.

Charles. — Ainsi, tu ne vois d'affranchissement possible pour les travailleurs qu'en tuant ce que tu appelle le Minotaure des temps modernes? c'est-à-dire le capital.

Alexandre. — Oui, et j'ajoute: qu'aussi longtemps qu'il ne l'aura pas fait, le monstre continuera à le dévorer à belles dents, et qu'il ne manquera pas de courtisans éhontés, de valets impudents, pour lui répéter tous les jours et sur toutes les gammes:

- Et vous leur faites seigneur,
- En les croquant beaucoup d'honneur.

Charles. — Voyons Alexandre, raisonnons au point de vue naturel des choses et surtout sans passions, je te l'ai déjà dit: je reconnais avec toi qu'il y a beaucoup d'abus à même d'être corrigés, mais entre corriger l'abus et supprimer la chose, il y a loin. Ainsi quand les capitaux se retirent de la circulation, le travail se ralentit et conséquemment la position du travailleur s'aggrave, la misère grandit et se généralise, voilà des vérités élémentaires et que tu ne peux pas nier; que serait-ce donc si comme tu le désires on supprimerait entièrement le capital et que deviendrait le travailleur?

Alexandre. — Ce qu'il deviendrait? Je répondrai à cela, mais permets moi de te dire d'abord: que tu viens de prononcer la plus énergique condamnation du capital; car admettre comme tu fais, (et il faut bien l'admettre puisque cela est, que sa puissance est telle, qu'il peut à son gré affamer les populations; c'est reconnaître par cela même, qu'il a droit de vie et de mort sur les citoyens, et en effet il le possède réellement ce droit odieux et infâme puisqu'il peut toujours par un caprice, et sans autre règle que son bon plaisir, se retirer de la circulation et réduire ainsi des milliers de prolétaires à mourir de faim. Maintenant, une

question; quand un gouvernement confisque et foule aux pieds toutes les libertés, que faut-il faire selon toi?

Charles. — Parbleu, on fait comme en 1830, on brise la tyrannie.

Alexandre. — Très bien, mais alors, pourquoi lorsqu'il s'agit de la plus implacable et de la plus odieuse des tyrannies, la tyrannie du capital, n'est tu plus du même avis et ne veux tu pas qu'elle soit brisée? Tu viens cependant de le reconnaître un pouvoir qu'aucun despotisme n'a jamais pu atteindre, et il s'agit ici du plus précieux de nos droits, de la plus précieuse de nos libertés; la liberté de vivre! (liberté sans laquelle toutes les autres sont illusoire et chimériques).

Charles. — Pourquoi, pourquoi, d'abord parce que gouvernement et capital sont deux choses distinctes; et ensuite parce que je n'ai jamais vu que le capital ait causé la mort de personne.

Alexandre. — Il se fait tard, demain je répondrai à ta question « qu'est-ce que deviendrait le travailleur si on brisait le capital » à la distinction que tu fais entre la tyrannie gouvernementale et la tyrannie du capital; pour ce soir je me bornerai, afin de répondre à ce que tu viens de dire: « que le capital n'a jamais causé la mort de personne » à te mettre sous les yeux, ce que j'ai lu ce matin dans le journal. Remarque que c'est un journal l'Ami de l'ordre, grand défenseur de la propriété.

Tiens, lis.

Charles. lisant: Nous avons à relater un fait des plus navrants; ce matin on a transporté à l'hôpital Ste.-Elisabeth à Anvers, quatre enfants gelés et ne donnant plus aucun signe de vie, un cinquième enfant, une fille de 19 ans, a pu être rappelée à la vie. Le cœur se serre devant un malheur aussi affreux.

Alexandre. — Va demander à nos bons capitalistes, si leur cœur s'est serré en eux en lisant cette horrible nouvelle. Et pourtant ces enfants appartenaient à la classe des producteurs; leurs parents ont largement contribué à grossir le patrimoine public, qui est aujourd'hui le patrimoine des capitalistes, et ils sont morts de faim et de froid!!!

Eh bien! oseras-tu encore me dire que le capital n'a jamais causé la mort à personne?

ALEXANDRE.

(La suite au prochain numéro).

Pourquoi Dieu n'a-t-il pas fait tous les hommes bons disait un ouvrier à son curé? lui qui a, selon vous, la toute puissance: il n'aurait pas eu la peine d'en livrer le plus grand nombre aux flammes de l'enfer.

Parce que, répondit le prêtre, il a fait l'homme libre, il lui a donné le choix entre le bien et le mal, en un mot, le libre arbitre.

Soit, répliqua l'ouvrier, mais alors, monsieur, vous êtes contraire aux vœux de votre Dieu; je ne connais point de gens plus opposés à la liberté que les prêtres catholiques; ils voudraient soumettre tout à leur volonté, tout diriger, faire des hommes des machines agissant à leur guise, subissant leurs lois, des le berceau jusqu'à la mort. Et des lors, monsieur, que devient la liberté que vous dites nous avoir été donnée par l'Être suprême?

Nous extrayons les lignes suivantes de la correspondance parisienne du *Télégraphe*.

L'histoire des cités-ouvrières ou cités-Napoleon est fort curieuse, et il n'est pas inutile d'en raconter rapidement les vicissitudes.

On connaît le but de cette entreprise; il s'agissait de construire pour les ouvriers des maisons où ils pourraient se procurer des logements à bon marché. L'idée était excellente; voyons ce qu'elle a produit, et comment elle a été réalisée. Une société s'est formée, patronnée par de hauts personnages, des sénateurs, etc.,

etc., qui avaient même daigné, les uns prendre, les autres recevoir des actions. Des espèces de casernes à quatre étages furent construites à grands frais; tous les logements étaient faits sur même modèle et comprenaient le même nombre de pièces; le prix seul différait.

Le premier étage était de 400 fr., le second de 300, le troisième de 200, et le quatrième de 100. C'était une moyenne de 250 fr. par appartement, chiffre sur lequel avait été basé la combinaison; or, voici ce qui est advenu. D'abord, les ouvriers se sont peu souciés d'aller habiter ces espèces de cellules uniformes, où ils étaient, à toute heure, sous l'œil de l'administration. Cette sorte de phalanstère leur répugnait singulièrement. Toutefois, en considération du bon marché, un certain nombre d'entre eux se décidèrent à louer, mais le quatrième étage seulement, moyennant la somme de cent francs par année. Si quelques-uns consentirent à occuper le troisième étage moyennant 200 fr., le premier et le second restèrent complètement déserts et inhabités. Les directeurs de l'entreprise étaient loin de compte, on le comprendra. Ils avaient compté sur une moyenne de 250 fr. par appartement, et cette moyenne, par le fait, ne s'élevait qu'à 75 fr., par suite de la non-location des premier et deuxième étages. C'est alors qu'on changea complètement de système, et que l'on porta le prix du loyer des quatre étages aux prix uniformes de 100 fr. Alors se produisit un autre phénomène. Tous les premiers, et quelques seconds furent loués, mais aucun ouvrier ne voulut se résigner à aller habiter le troisième et le quatrième. Ils voyaient leurs camarades au premier et au second pour 100 fr., et ils ne voulaient pas, à prix égal, monter plus haut.

Par suite de cette ingénieuse combinaison, la moyenne des locations descendit de 75 fr. à 50. — Le remède était pire que le mal. On sait ce qui s'en est suivi. La société, fondue avec une autre du même genre, fut contrainte de se mettre en liquidation. On sait ce que cela signifie; on plaida et on replaça, et c'est, dans un de ces procès, que nous avons vu un sénateur, M. le baron Heckeren, qui avait reçu pour commission, soins et démarches données à l'affaire, 15 actions de mille francs en compagnie d'un autre fondateur, condamné à payer par corps 25 ou 30 mille fr. à l'un des liquidateurs. Personne ne contestera que ce succès ne soit des plus négatifs.

Après la loi-Faider, la loi Nothomb! Où s'arrêtera ce crescendo de soumission envers le deux-décembre? L'annexion est inutile, la Belgique ne sera plus bientôt qu'un département français. Louis-Napoléon règne et gouverne à Bruxelles comme à Paris. M. Nothomb n'est plus que le valet de M. Abbattucci.

Application de la loi-Nothomb. — Une insurrection à Paris. Les Tuileries sont attaquées; la vie du chef de l'État est plus ou moins directement menacée. Après une lutte acharnée, l'insurrection est vaincue, et ses débris se réfugient en Belgique. Ils se croient en sûreté, car il s'agit d'un crime politique; point. La nouvelle loi est là. La vie du chef de l'État s'est trouvée en péril par le fait même de l'insurrection: donc il y a attentat contre sa personne et tentative de meurtre; donc il y a lieu à extradition de tous les insurgés. Voilà où conduit cette abominable loi.

Sentinelle de Namur.

On lit dans les journaux de la capitale :

• Par suite de l'intensité de la gelée de ces jours derniers, une femme et deux enfants ont été trouvés gelés dans leur cabane au hameau Stocquoy à Meslin-L'évêque. Les trois malheureux étaient étendus sur la paille.

Et c'est au milieu d'une société qui se dit civilisée et humaine, que de tels faits se passent!

D'un côté, des comptes-rendus de banquets et de festins, où les mets les plus délicats et les vins les plus fins sont à profusion; de l'autre, des malheureux privés de tout, mourant sur la paille!

Ah! messieurs les repus, il faut que vos estomacs soient bien robustes, qu'ils puissent digérer tranquillement, au milieu de tant de victimes de votre rapacité.

Chantez donc la prospérité toujours croissante!

Il y a quelque temps, lorsqu'il s'est agi de faire fonder une grosse cloche à Molenbeek-St-Jean, le clergé pour soutirer des gros sous le plus possible, disait: que le denier du pauvre était aussi agréable à Dieu que l'écu du riche; aussi la moisson fut-elle abondante; et la tour fut enrichie d'un joli meuble de plus.

Les habitants pauvres de la commune qui ont fait la sottise de contribuer pour cette affaire, sont tout étonnés aujourd'hui de n'entendre le son de l'instrument en question, que lorsqu'il y a un riche qui paie pour la faire mettre en branle.

Il faut espérer que cette leçon leur sera utile et qu'à l'avenir ils ne seront plus assez bêtés pour s'y laisser prendre.

On nous écrit de Boko, près la Reid, pour nous signaler une singulière prétention de la part de M. le curé de cette commune.

Il y a trois semaines environ, M. le curé monta en chaire et fit une allocution touchante à ses paroissiens; s'apitoyant sur l'état de son église, qui a besoin de quelques légères réparations, il démontra, par A plus B, à son auditoire, que le seul moyen de subvenir à la dépense nécessitée par ces réparations, était à la disposition des fidèles, qui n'avaient qu'à renoncer, en faveur du presbytère, aux bénéfices résultant de leur droit de chasse. Il les engageait, en même temps, à venir signer chez lui l'aliénation de leur droit, n'eussent-ils même qu'une minime parcelle de terrain à concéder.

Croirait-on, qu'il s'est trouvé quelques bonnes âmes qui ont poussé la naïveté jusqu'à suivre le conseil de M. le curé? Rien n'est plus vrai cependant; mais celui-ci, désappointé du maigre résultat de son homélie, a, le Dimanche suivant, tonné en chaire contre les impies qui n'avaient pas consenti à faire un léger sacrifice pour réparer le temple du Seigneur. Et nous sommes au dix-neuvième siècle, et c'est quand il y a tant de misères à soulager, qu'un ministre catholique engage ses paroissiens à lui céder une partie de leur faible revenu pour replâtrer une église?

PENSÉES DE CHARLES NODIER.

— LA SOCIÉTÉ, c'est-à-dire une poignée de patriotes, de publicains et d'augures, et de l'autre côté, le genre humain tout entier dans ses langes et dans ses lisières....

— Quand la politesse est devenue une science de mots, tout est perdu. Il y a quelque chose de plus vil au monde que l'esclave d'un tyran: c'est la dupe d'un sophiste.

— Quelle est cette loi qui porte les emblèmes et le nom de l'égalité à son frontispice? Est-ce la loi agraire?

— Non, c'est le contrat de vente d'une nation livrée aux riches par des intriguants et des factieux qui veulent devenir riches.

— L'aumône est une restitution partielle, faite à l'amiable. Le mendiant transige, plaide.

— Tirez un homme du fond des bois, et montrez-lui la société; il sera bientôt corrompu et méprisable comme vous, mais il ne comprendra jamais l'aréopage impossible qui envoie froidement un mendiant à la potence pour avoir décimé le banquet d'un millionnaire.

— C'est une question difficile à décider que de savoir ce qu'il y a de plus hideux dans la vie sociale, du délit ou de la loi; ce qu'il y a de plus cruel, du coupable ou du juge, du crime ou du châtiment. Les opinions sont fort partagées.

— Tuer un homme dans le paroxysme d'une passion, cela se comprend.

Le faire tuer par un autre en place publique, dans le calme d'une méditation sérieuse et sous le prétexte d'un ministère honorable, cela ne se comprend pas.

Le vol du pauvre sur le riche, si on remontait à l'origine des choses, ne serait, en dernière analyse, qu'une réparation, c'est-à-dire le déplacement juste et réciproque d'une pièce de monnaie ou d'un morceau de pain qui retourne des mains du voleur dans les mains du volé.

— Si j'avais le pacte social à ma disposition, je n'y changerais rien; je le déchirerais.

— La ruche de l'abeille n'appartient pas au frelon, mais les fleurs des champs appartiennent à tous les insectes de l'air. La seule propriété inviolable de l'individu, c'est son industrie.

CHRONIQUE JUDICIAIRE.

La cour d'assise de la province de Namur, vient de condamner M. Lebon et Lallement, le premier à 200 fr. et le second à 400 fr. d'amendes et au frais du procès; pour articles insérés dans la *Sentinelle de Namur*; à l'occasion des affaires D'auvelais.

Ces Messieurs se sont pourvus en cassation.

AVIS.

Le comité de l'association d'*Affranchissement* à l'honneur de prévenir les membres, que la réunion générale annuelle aura lieu le lundi 14 janvier, à 8 heures et demie à l'estaminet

de l'Homme chrétien, rue des Éperonniers.

Pour le comité,

LE SECRÉTAIRE,
COULON.

LE RÉVEIL DU LION.

Frères, vous l'avez vu, le géant des batailles;
Vous l'avez vu lutter, le dragon des combats,
Quand, d'un volcan trop plein déchirant les entrailles,
La patrie épendait sa lave de soldats.
Vous l'avez vu, ce peuple aux bras nus, aux flancs caves,
Pour s'élancer d'un bond à l'immortalité,
Changer chaque tronçon de ses lourdes entraves
En un sceptre de royauté.

Frères, vous l'avez vu: pour ces rudes poitrines,
Pour ces âmes d'acier, au milieu des hasards,
Que sont des rois ligués en hordes assassines
Les tonnerres d'airain, les balles, les poignards?
Sitôt qu'il a flairé l'odeur de la victoire,
Le centaure à longs traits, dans la coupe du sort,
Boit d'une même ardeur l'ivresse de la gloire,
Les douces horreurs de la mort.

Insensés! ils disaient: « Là, dans sa geôle immonde,
Voyez ce fier lion, si terrible aux tyrans;
Ce lion, dont le souffle épouvantait le monde,
Monstre qui recelait des foudres dans ses flancs,
Il est là, muselé; le sceau de l'infamie
Ecrase de son poids son front humilié,
Cependant qu'à genoux, tout noir d'ignominie,
Il demande grâce et pitié.

« Plus d'éclair dans ses yeux; plus de sang dans ses veines;
Dans sa couche de fange accroupi désormais,
D'une bave fétide il peut blanchir ses chaînes,
Mordre et ronger son frein; mais le briser? jamais!
Pendant que de Nessus la robe le torture,
Pendant qu'elle dévore Hercule garotté,
Le ver de l'atrophie use, par sa morsure,
Sa force et sa virilité.

« Un triple et lourd collier au pilori le cloue;
Serrons, serrons toujours ses anneaux meurtriers,
Jusqu'à ce que, étouffant dans l'opprobre et la boue,
Il lèche, avec amour, la main de ses géoliers.
Pour lui, plus d'espérance! et pour nous plus d'alarmes!
Du joug et du poteau les clous sont bien rivés,
Le paria n'a plus ni voix, ni sang, ni larmes;
L'ordre et le monde sont sauvés!

« Nous, au doux bruit des fers où se tord notre proie,
Sous le dais embaumé du parfum de ses pleurs,
Dormons, en effeuillant les roses de la joie,
Sur le sein des beautés que paieront ses sueurs.
Dormons, mêlés aux chants, aux baisers de l'orgie,
Ses longs gémissements charment la volupté;
Dormons au dernier souffle, au soupir d'agonie,
Au râle de la liberté.

Et voilà qu'en trois jours; trois jours? non en trois heures,
Ce lion enervé, malingre, abâtardi,
Comme l'aigle qui vole aux célestes demeures,
Dans un sublime effort jusqu'au ciel a bondi.
Trois jours, pour secouer ce traquenard étrange;
Trois jours, pour ressaisir sa puissance et ses droits;
Trois heures, pour troquer ses haillons et sa fange
Contre l'or du manteau des rois.

Où sont-ils, maintenant, ces giboyeurs cupides,
Traquant, comme un bétail, tout un peuple aux abois,
Et, pour rassasier leurs meutes homicides,
Dépeçant la victime attachée à la croix?
Ces vers rongeurs, éclos des fleurs du diadème,
Ces trafiquants du crime, et qui, vils pourvoyeurs,
Vendant âmes et corps, auraient vendu Dieu-même,
Si Dieu trouvait des acheteurs,

Où sont-ils? Regardez cet immense calvaire
Où naguère, traînée en lambeaux pantelants,
La France enveloppait, dans les plis d'un suaire,
De ses fils les plus beaux, les squelettes sanglants;
Là, du peuple, en passant, la fureur vengeresse
D'un souffle balaya ses bourreaux foudroyés;
Là, le peuple, à son tour, règne, et dans son ivresse,
Les foule en chantant sous ses pieds.

Divine Liberté! mère auguste et chérie!
Reconnais, à ces coups, et bénis tes enfants;
A tes pieds adorés, notre belle patrie
Dépose tes drapeaux et ses fils triomphants.
Que, jurant sous ton aile éternelle alliance,
L'Égalité s'enchaîne à la Fraternité!
Sois à jamais l'idole et l'âme de la France,
Sainte et céleste trinité!

RÉSUMÉ POLITIQUE.

Dans la quinzaine qui vient de s'écouler les nouvelles sont assez nombreuses, la paix est encore une fois sur le tapis, plusieurs diplomates sont en voyage et si l'on croyait tout ce qu'on raconte, ils la porteraient en poche. Une brochure a été publiée à Paris que l'on attribuait dans le premier moment à M. Bonaparte lui-même, demande un congrès de souverains afin de régler les affaires de l'Europe. La sensation qu'elle a produite dans le premier moment s'est effacée, lorsque l'on a su qu'elle émanait d'un M. Duveyrier. Voici ce que dit la *Presse* à cet égard :

• Que l'idée d'un congrès fut née à Londres, où la parole est une puissance qui fait, et défait les cabinets, et conséquemment dirige et change les tours de la politique, nous le comprendrions; mais que l'idée d'un congrès soit née à Paris où la parole n'est qu'un son importun qui se perd dans l'immensité du vide, nous ne le comprenons pas.

Le *Times* combat l'idée d'un congrès et demande au contraire qu'un conseil de guerre se tienne à Paris.

Au milieu de toutes les idées contradictoires, nous ne voyons qu'une chose c'est que l'on cherche à préparer les esprits, afin d'obtenir de nouveaux sacrifices afin de pouvoir continuer la guerre, et bien fou qui s'y laisse prendre; d'autant plus que la Russie n'est pas encore vaincue et réduite à subir les conditions qu'on voudrait lui imposer.

La reddition de Kars, est le fait le plus important et termine à l'avantage des Russes la campagne d'Asie; et à ce sujet la déception des occidentaux est grande; les journaux avaient annoncé avec grand fracas; que les Russes allaient être attaqués par les Circassiens, que Schamyl allait descendre sur Tiflis, que l'armée Turque allait cerner Mouravieff que l'on disait fou, et s'emparer des provinces Transcaucasiennes; tout cela s'est évaporé comme un songe, nous voyons au contraire que les Russes se portent bien partout et qu'au lieu de rétrograder prennent le rôle d'agresseurs; c'est ainsi qu'on signale en Crimée plusieurs faits qui dénotent chez eux cette tendance.

Une dépêche du prince Gortschakoff, signale la défaite d'un fort escadron anglo-turc, deux sotnias de cosaques ont enfoncé cet escadron, pris le commandant et 47 cavaliers.

On a remarqué à Berlin qu'un grand nombre de hauts fonctionnaires et d'officiers supérieurs ont assistés au *Deum* chanté à l'occasion de la prise de Kars; cela plus que tous les discours donne la mesure des sympathies de la Prusse.

A Paris, on est tout entier à la réception triomphale

de la garde impériale, on a élevé des arcs-de-triomphe sur les boulevards où doit passer le cortège, la circulation a été interdite pendant plusieurs jours au grand détriment des marchands étalagistes qui n'y trouveront pas leur compte, mais on ne saurait payer trop cher la vue de l'entrée triomphale de M. Bonaparte, qui a pris Sebastopol du fond de son cabinet.

Pour célébrer dignement ce beau jour, on a opéré de nombreuses arrestations dans la classe ouvrière de Paris, c'est du reste ce qui a lieu périodiquement à l'approche de certains anniversaires politiques, et on ne doit pas s'en étonner, ne faut-il pas prendre ses précautions? De plus, on a ordonné que toutes les fenêtres doivent rester ouvertes pendant que le nouveau César passera à la tête de ses pioupious.

On dit, (mais nous ne l'affirmons pas) que le bailli du nouveau Seigneur du village, viendra répéter son compliment de circonstance.

Ainsi qu'Alexandre le grand!

Depuis que l'exposition est fermée, et que les violons de M. Berlioz ont cessé de faire résonner les échos du palais de l'industrie, le commerce parisien souffre horriblement. Cette activité qui a régné quelque temps est éteinte et une masse d'ouvriers sont sans travail.

Les craintes qu'inspirent la durée de la guerre font que les affaires languissent.

Les remboursements effectués pendant la semaine dernière par la caisse d'épargnes de Paris, ont dépassé de 30,000 fr. le chiffre des versements. C'est là un fait significatif de la gêne qui pèse sur les classes ouvrières.

Les journaux anglais reviennent encore sur l'arrestation du colonel Turr; le *Times* entre autres débite ces jolies choses : « que la reine d'Angleterre n'ouvre pas un sanctuaire pour le crime, que le colonel Turr se trompe grandement, s'il croit fouler impunément le sol autrichien à la faveur de l'uniforme anglais, que l'Angleterre aura assez de soldats et d'officiers pour ne pas avoir recours à l'assistance des déserteurs et sans blesser les justes susceptibilités d'aucun gouvernement. » *Avis aux intéressés.*

L'*Armonia*, journal de Turin, annonce que le Piémont en vertu d'une nouvelle convention sur un emprunt, va envoyer un nouveau contingent de 3,000 hommes en Crimée.

Que l'on établisse donc une différence entre les marchands d'esclaves et sa majesté sarde.

Toutes les concessions qui avaient été arrachées par la peur à l'aristocratie en 48, sont retirées une à une, c'est ainsi que le jury établi pour les procès de presse, vient d'être aboli en Hanovre.

La misère est à l'ordre du jour partout, dernièrement on avait des appréhensions à Berlin, à Lisbonne il y a

eu des troubles au sujet de la cherté des vivres, mais l'ordre a été promptement rétabli.

Les peuples peuvent mourir de faim, mais *force doit rester à la loi!*

Les journaux de Paris nous annoncent que lors du passage triomphal de la garde impériale, la gracieuse Engénie, placée au balcon du ministère de la justice, agita son mouchoir d'un air profondément ému.

Qu'elle sensibilité!

Tous ceux qui sont couchés sous le gazon sanglant de la Crimée, ont dû être bien touchés de cette impériale sympathie... O France!

PETITE CORRESPONDANCE.

à M. J. J. D. à Asche en Réfait. reçu. Le tirage à lieu, fin de Janvier prochain, le coupon à 25 centimes.

ANNONCES.

Pour paraître au mois de Décembre prochain, un volume de poésie flamande,

INTITULÉ :

Volkswerkwikkend Nieskruid

Par G. Ch. VANDENBOSSCHE,

LITTÉRATEUR FLAMAND.

Cet ouvrage sera publié par l'éditeur Schotmans, imprimeur, Matsaerdstraet, n° 634,

à Anvers.

Prix de l'ouvrage : 1 fr. 50 c.

IMPRIMERIE EN CARACTÈRES

DE

LA V^e BEUGNIES,

41, rue des Minimes, 41,

A BRUXELLES.

On y fait tout ce qui a rapport à la typographie, tels que labeurs, journaux, prix-courants, tableaux, registres, mandats, circulaires, affiches, prospectus, ouvrages d'administrations, cartes d'adresses et de morts, étiquettes en tout genre, factures, etc., etc.; impressions en or, en argent et en toutes couleurs, enfin généralement tout ce qui concerne l'imprimerie, aux prix les plus modérés.

ASSOCIATION

DES

OUVRIERS CIGARIERS DE BRUXELLES.

Fondée à Bruxelles le 28 Octobre, 1849.

L'association a l'honneur de porter à la connaissance de MM. les consommateurs de TABACS ET DE CIGARES, que, après avoir fabriqué pendant quatre années, pour se former un dépôt assez considérable de CIGARES, vient d'ouvrir un Établissement pour la vente en gros et détail, RUE HAUTE, n° 179.

Les bonnes qualités de ses TABACS ET CIGARES, qui ont tous trois et quatre années de caisse, sont pour elle la meilleure recommandation et lui font espérer de s'assurer par ces moyens, une nombreuse clientèle.

Les personnes qui voudront bien l'honorer de leurs ordres seront toujours servies avec loyauté et régularité.

L'association émettra des ACTIONS de 5 à 10 fr. remboursables en marchandises et portant intérêt de 5 pour cent l'an.

On peut se les procurer à l'Établissement.

LE PROLÉTAIRE,

Journal paraissant tous les quinze jours.

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE

Pour Bruxelles, un an, 2 francs. Six mois, 1 fr. trois mois 50 centimes.

Pour la Province, id. 3 id. id. 1 fr. 50 centimes. Trois mois, 80 centimes.

On s'abonne au bureau du Journal, rue de Namur, 17, à l'association des ouvriers cigariers, rue Haute, 179, et chez la V^e Beugnies, imprimeur, rue des Minimes, 41.

Le Journal est expédié franco par la poste. — Mm. les abonnés de la province, peuvent envoyer le montant de leur abonnement en timbres postés.

L'ASSOCIATION FRATERNELLE

DES

OUVRIERS TAILLEURS

SANS DISTINCTION DE NATIONALITÉ,

Etablie à Londres, 25 Great Pulteney street, Golden Square.

Informe le public, qu'elle continuera ses efforts afin de mériter la confiance des personnes qui viendront se fournir chez elle.

COMMERCE DE CHARBONS.

B. Loriaux, Vervoorn et C^{ie},

14, rue N.-D. du Sommeil, 14,

ET COIN DU BOULEVARD BARTHELEMY, 26,

Le long du Canal,

Entre la porte de Flandre et la porte de Ninove,

A BRUXELLES.

Cette maison déjà avantageusement connue se recommande aux consommateurs par la bonne qualité de ses charbons et la modicité de ses prix.

Brux., typ. de la V^e BEUGNIES, rue des Minimes, 41.